

HAÏTI Jusqu'à la lie

Chaque jour amène la preuve que ceux qui se sont habitués à la démesure dans l'accaparement des ressources de l'île sont prêts à la démesure lorsqu'il s'agit de défendre leurs privilèges. Il n'est pas dans les possibilités de ce Bulletin de permettre à ses lecteurs de suivre l'actualité en Haïti. Ci-dessous, ils trouveront un extrait de la prise de position des évêques au lendemain du 4 décembre, qui se passe de tout commentaire.

Les événements que nous venons de vivre nous ramènent à deux ans en arrière. En novembre 1985, étaient assassinés aux Gonaïves, trois jeunes. L'indignation était à son comble. Quelques semaines plus tard, trois personnes, dont deux enfants, étaient tuées au Cap haïtien.

Tous, nous étions bouleversés par ces tueries et d'autres crimes perpétrés, ici ou là à travers le pays, non seulement parce qu'il s'agissait de destructions de vies innocentes, mais parce que les auteurs de ces atrocités étaient vraisemblablement soutenus par les responsables du pouvoir politique.

La situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui est encore plus grave. Il y a une réelle escalade de la violence. Les crimes d'aujourd'hui dépassent en horreur ceux d'hier. Notre pays fait l'expérience douloureuse de la terreur habilement organisée:

— C'est la première fois que nous voyons en Haïti incendier un marché public, attaquer les petites gens pour semer la panique et perturber ainsi le déroulement normal du processus électoral.

— C'est la première fois que nous voyons en Haïti tirer de façon généralisée sur des maisons privées, des presbytères et des églises, mettant en péril la vie des personnes et leurs biens.

— C'est la première fois que nous voyons en Haïti des civils armés brûler des bulletins de vote sur la voie publique et jusque dans les bureaux électoraux avec la complicité des forces de l'ordre.

«UN PEUPLE, UNE PASSION» Le souffle des psaumes

Le livre de Chantal Bianchi «Un peuple, une passion» est un cri. Le cri venu du fond du cœur, du fond du ventre — le mot revient souvent — d'une jeune femme qui apprend la mort de son compagnon. Un cri où la révolte et la foi s'entremêlent en un tissage étonnant. Choquant? Pas pour celui qui a fréquenté les psaumes et qui sait que la Bible se permet des outrances infiniment plus osées. Comme les Psaumes, Chantal Bianchi parvient à exprimer la violence sans céder à la haine. Cela ne va pas de soi lorsque la brutalité impérialiste — le mot gênera certains lecteurs, mais quel autre employer? — se présente

— C'est la première fois que nous voyons en Haïti tirer à bout portant sur des journalistes étrangers, tuant l'un d'entre eux et blessant d'autres.

Toutes ces atrocités sont commises en dépit des communiqués interdisant le port d'armes à feu réservé exclusivement aux militaires, promettant d'assurer la sécurité, l'ordre des opérations électorales.

La Conférence des évêques d'Haïti

— exprime sa plus vive réprobation contre ces actes de violence absolument indignes d'un pays qui se veut une nation civilisée;

— elle condamne énergiquement ces crimes crapuleux commis contre des personnes sans défense au mépris des droits les plus élémentaires de la dignité humaine;

(Source: DIAL)

Reçu à la Cotmec

«... J'accuse l'apartheid. Je crois que c'est le système de l'apartheid qui a retenu notre mère loin de ses enfants. C'est l'apartheid qui a exclu mon frère de l'école parce qu'il n'avait pas d'argent pour payer l'écolage.» (...)

Ces quelques lignes sont extraites d'une brochure qui rassemble quatre déclarations de jeunes Sud-Africains noirs devant leur juge. Avec la sérénité et la liberté de ceux qui semblent ne plus rien avoir à perdre, ils livrent aux juges qui vont les condamner (et lourdement: ils «prendront» respectivement quinze, vingt-cinq ans et perpétuité) leur cheminement, leurs espoirs, les impasses auxquelles ils se sont heurtés, rendant inéluctable parfois le recours à une certaine forme de violence. Documents bouleversants de sincérité. En lisant ces témoignages, on repense à ces procès de l'époque coloniale. Toutes les formes de la justice étaient respectées, mais le droit, lui, était assis ce jour-là sur le banc des accusés.

«Votre Honneur, j'ai maintenant ving-six ans...» 30 pages. Fr. 3.— Disponible au secrétariat.

avec une telle cruauté! Au point de massacrer un jeune volontaire, non-violent, conduisant une camionnette remplie de femmes et d'enfants!

Les Nord-Américains qui, sur place, quelques heures après le drame, expriment leur tristesse et demandent à Chantal ce qu'ils peuvent faire s'entendent répondre: «Travailler à mort pour le droit à la vie.» C'est à n'en pas douter l'appel que gardera le lecteur en refermant le livre.

«Un peuple, une passion». Chantal Bianchi. 195 p. Ed de la Thièle. Fr. 27.— (à la Librairie œcuménique notamment).

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol et Françoise Lardetraz

COMMISSION TIERS-MONDE
BD DU PONT-D'ARVE 16
1205 GENEVE
17003.00

FESTIVAL DE FILMS DU TIERS MONDE

Ce Bulletin vous parviendra-t-il à temps pour vous signaler utilement le festival de films du tiers monde?

Il se déroule du 21 au 30 janvier au C/ Voltaire. Le programme détaillé — et particulièrement alléchant — est à disposition au secrétariat.

Découvrir dans les peuples du tiers monde non plus seulement de la misère à secourir mais des valeurs à partager, c'est une exigence et une chance pour toute personne préoccupée de solidarité.

Les lecteurs du Bulletin, sensibles au lien entre Eglise et combat pour la justice, suivront à n'en pas douter avec un grand intérêt la conférence intitulée

Lutte pour la terre, lutte pour la vie
Mercredi 3 février, 20h. 30, Salle paroissiale de Carouge, 20, rue du Collège.

Les deux intervenants, Brigitte Chevally et François Fritsch, sont en effet des témoins de première main travaillant depuis plusieurs années avec les communautés chrétiennes des hauts plateaux péruviens.

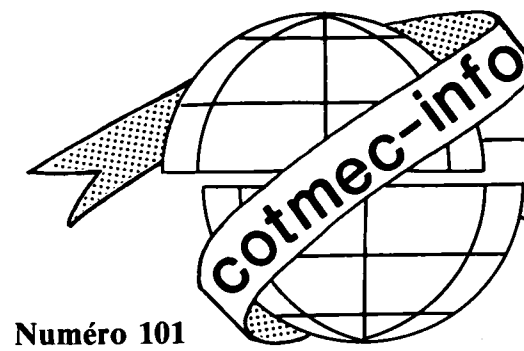
Organisation: Association Carabaya.



Numéro 101

Mensuel

Janvier 1988



commission tiers-monde de l'église catholique

AU NOM DU PEUPLE...

Récemment, une radio française évoquait la figure du citoyen «Carrier», envoyé par Robespierre à Nantes pour vérifier l'application des idées de la Révolution. En fonctionnaire sérieux, confronté au difficile problème de la suroccupation des prisons, il a cherché des solutions. Et il en a trouvées, efficaces. L'une d'elles a été d'affréter des bateaux remplis de détenus — parmi eux de nombreux prêtres — qu'il faisait saborder à quelque distance des côtes... Ce qui m'a le plus frappé, en cette affaire, c'était son titre officiel: «représentant du peuple».

Dans ce Bulletin, malgré notre intention soutenue de mettre en lumière les germes d'espérance, on lira plusieurs exemples d'exactions, de répressions. Toutes excusées avec de louables justifications.

C'est le maintien de l'ordre que cherche le gouvernement israélien. Et le gouvernement d'Haïti, si on l'interrogeait, n'invoquerait-il pas le même impératif? Ce sont des enfants de «communistes» que les généraux argentins se sont donné le droit de séquestrer, et c'est probablement pour mettre la main sur des déviants qu'en Irak, on en vient à torturer des enfants.

Toute proportion gardée, n'est-ce pas pour appliquer une loi, expression de la justice, que Peter Arbenz a commandité le voyage que l'on sait?

Les chrétiens connaissent le refrain. Ils se rappellent avoir lu dans l'Evangile de Jean: «Il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas.» (Jn 11.5) et ils savent ce que cela leur a coûté: la mort de leur Maître, le Christ Jésus, fils de Dieu. Ils ne marchent plus.

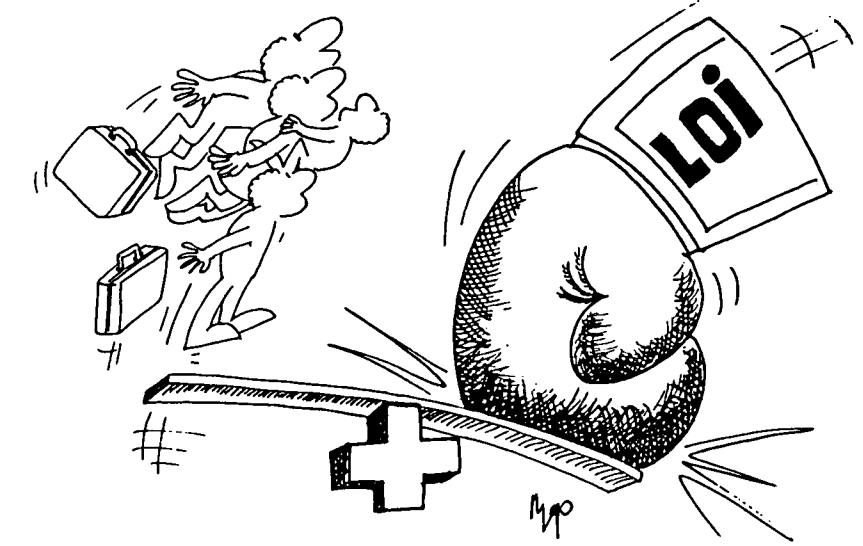
A.F.

Rappelons le 6e séminaire Suisse - Tiers Monde, les 13 et 14 février au Louvain.

Il aura pour thème:

L'Europe dans les relations Nord-Sud

Avec des intervenants de valeur. Renseignements à notre secrétariat.



AFFAIRE MUSEY Du zèle à n'en plus pouvoir

Cette fois, Elisabeth Kopp et Peter Arbenz, semble-t-il, sont parvenus à faire l'unanimité. A part quelques applaudissements de l'Action nationale, le safari organisé pour jeter la famille Musey — dix voitures de police, hélicoptère, puis jet — a suscité une réprobation rarement aussi généralisée dans notre pays.

On sourirait de cet épisode ubuesque s'il ne s'agissait du sort d'une famille. S'il n'y avait pas de nombreux autres requérants en situation précaire. Va-t-on désormais assister à des refoulements avec de tels moyens? Et surtout, va-t-on faire dans l'avenir aussi bon marché d'un principe qu'au moins on croyait acquis: celui de ne pas renvoyer les gens dans leur pays d'origine sans au moins offrir d'autres alternatives?

Ces questions ne doivent pourtant pas absorber toute notre attention. Il importe en effet de se préoccuper aussi de la situation de nombreuses personnes qui n'ont pas pu — contrairement à la loi — déposer une demande d'asile dans notre pays et qui commencent à s'agglutiner autour de Milan. Les témoignages se multiplient pour attester de leurs conditions aussi précaires que désespérées.

Décidément, ceux qui ont fait leur cause des réfugiés ne sont pas près de connaître

le chômage. A eux de savoir garder le souffle. A l'Eglise, à sa petite mesure, d'apporter sa contribution.

M. MAZA Un an de détention

Le 16 janvier, Alphonse Maza terminait sa première année de détention. Voilà la déclaration faite par les Commissions tiers monde protestante et catholique à cette occasion:

«Les Commissions tiers monde des Eglises nationale protestante et catholique à Genève tiennent à exprimer leur préoccupation au moment où M. Alphonse Maza entame sa deuxième année de détention sans que — à leur connaissance — un jugement n'ait été prononcé contre lui.

Elles profitent de ce mot pour assurer de leur gratitude ceux qui apportent leur soutien à la famille Maza. Par leur action, ils empêchent que l'oubli ne voile l'inacceptable et font ainsi obstacle à l'arbitraire dont aucune société n'est jamais définitivement à l'abri.

Genève, le 12 janvier 1988
Les Commissions tiers monde.»

■ LAIT NESTLÉ

A nouveau sous les feux de l'actualité

Tout le monde se souvient encore de la polémique «Baby Killer», qui a touché Nestlé il y a une douzaine d'années et qui concernait la promotion de la vente de lait en poudre dans le tiers monde. Depuis quelques semaines, Nestlé, plus précisément sa filiale péruvienne «Perulac», est à nouveau sur la sellette à cause de la vente de lait. Cette fois-ci, il s'agit de lait «éva-poré» (qualité particulière de lait) et le cas semble très différent. Etant donné que la plus grande multinationale suisse y est mêlée et que nous avons pu obtenir notamment des informations de source péruvienne digne de foi, voici les faits à ce jour.

L'affaire remonte au 31 décembre dernier, où la police péruvienne a mis la main sur d'importants stocks de boîtes de lait évaporé de la société Perulac. Cette dernière est en effet accusée d'avoir amassé volontairement ces stocks, ce qui aurait provoqué une forte pénurie de lait évaporé sur les marchés locaux. D'après le gouvernement péruvien, il s'agit de spéculation en vue d'augmenter le prix de ce produit. Nestlé a immédiatement rejeté ces accusations.

En effet, selon Nestlé, la pénurie est due au fait que les consommateurs se sont rués sur le lait évaporé juste avant Noël, de crainte d'une prochaine augmentation de prix. Ces craintes semblent par ailleurs justifiées lorsque l'on sait que le gouvernement avait annoncé qu'il avait réussi, au mois de décembre, à bloquer le prix du lait évaporé, alors que l'inflation avait été de 48% pour ce seul mois! Un prochain ajustement semblait donc inévitable, d'autant plus que les mêmes boîtes de lait se ven-

daient environ cinq fois plus cher au Chili et en Equateur, d'où un important trafic de contrebande vers ces pays. De plus, les livraisons pour ce produit sont interrompues entre Noël et Nouvel-An en vertu d'un ancien contrat collectif connu de tous. Relevons tout de même que Perulac, au courant de tous ces problèmes, n'a rien fait pour accroître la quantité de lait mis sur le marché avant Noël et éviter ainsi la prévisible pénurie. En effet, Perulac préfère évidemment vendre son produit après la hausse probable de son prix.

Rappelons également qu'il y a encore peu de temps Nestlé avait le monopole du lait évaporé au Pérou puisqu'elle possédait aussi la société «Gloria» (propriété de «Carnation», appartenant elle-même à Nestlé), à savoir le seul concurrent de Perulac pour ce produit. Or en 1986, afin de briser ce monopole et de permettre un contrôle péruvien sur ce produit de base, le gouvernement a contraint Gloria à vendre ses actions à des groupes péruviens. Des rumeurs courent selon lesquelles cela risque également d'arriver prochainement à Perulac. Par ailleurs, Gloria détient actuellement le 85% du marché du lait évaporé. On peut alors se demander et demander au gouvernement péruvien comment, avec seulement 15% du marché, Perulac a pu créer une telle pénurie...

Comme on peut le constater, l'affaire n'est pas très claire. Une filiale de Nestlé s'achoppe à un gouvernement qui semble aux abois (pour diverses autres raisons). Pour l'instant, Perulac vient d'être condamnée à quelque 60.000 francs d'amende et a déjà fait recours contre cette décision. Affaire donc à suivre.

HEUREUX

COURT-CIRCUIT

Depuis plusieurs mois déjà nous étions au travail pour réaliser un recueil de prières avec la conviction qu'il faut, à tout prix, éviter que s'établisse, dans l'Eglise et en nous, un fossé entre engagement pour la solidarité et la prière. Nous avons fait une enquête pour savoir ce qui existait déjà, nous avons pris contact avec nos correspondants du tiers monde pour qu'ils nous envoient des documents. Avant l'été, nous avons établi un avant-projet qui fut envoyé à des amis engagés dans des secteurs divers pour vérifier si notre initiative rencontrait de l'intérêt. Devant leur réponse positive, nous passions à la réalisation lorsqu'est arrivé sous nos yeux un recueil de France qui est si près de ce que nous voulions réaliser (soit dans sa forme, soit dans son contenu) que nous ne pouvons que nous réjouir et diffuser ce recueil avec autant de conviction que nous l'aurions fait avec le nôtre.

«Expression de foi de l'Eglise universelle»

A l'intérieur d'une fourre en papier glacé, et donc pas salissant, d'un format A5 (la moitié de ce Cotmec-Info), 89 fiches classées en différents thèmes: «ensemble», «adoration», «repentance, pardon», «confession de foi», «eucharistie», «Dieu envoie», «pour le monde», «espérance», «paraboles», «béatitudes», «notre Père». Chaque section est indiquée par une fiche spéciale illustrée par un dessin souvent très beau. Ce travail a été réalisé par le DEFAP (Service protestant de missions et de relations internationales). L'utilisateur catholique pourra ainsi découvrir des textes souvent peu connus dans sa propre confession. Comme l'introduction nous en prévient, il s'agit de textes écrits ou utilisés dans des conditions très différentes. La classification n'est qu'une indication, tant il est vrai que certaines fiches peuvent être à la fois profession de foi et prière d'adoration.

Le contenu d'un recueil de prières est, par définition, incomplet. Le choix que nous aurions fait aurait été différent. Cela ne nous empêche pas de le recommander avec insistance. Pour les veillées de prières, célébrations paroissiales et la prière personnelle, nul doute que ces fiches — aisées à utiliser séparément — pourront rendre un précieux service.

Ajoutons que nous envisageons la possibilité de temps à autre de publier, sous forme d'une fiche de même dimension, un texte qui aurait particulièrement retenu notre attention. Il pourra ainsi être envoyé à ceux qui feront l'achat de ce recueil.

«Expression de foi de l'Eglise», DEFAP, 89 fiches. Fr. 10.-.

Rectification

La rencontre trimestrielle fixée jeudi 18 février est reportée au jeudi 10 mars. Le thème sera indiqué dans le numéro de février.

■ ISRAËL:

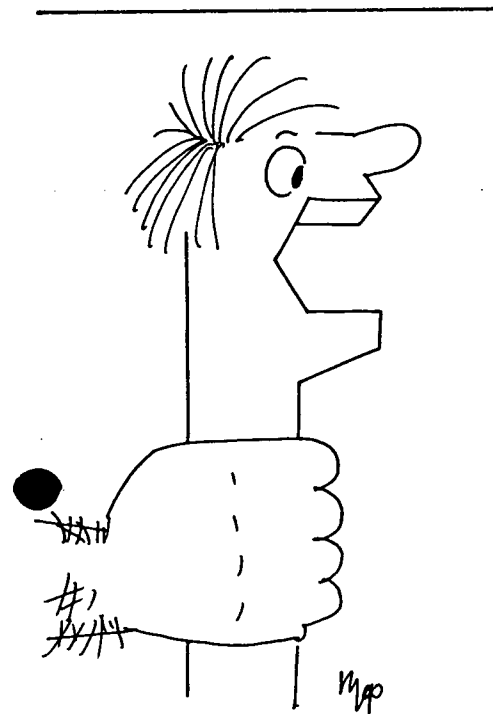
Répression impitoyable

Un pays intouchable...

Malheur à celui qui met en cause le comportement d'Israël! Est-ce à cause de cette culpabilité latente des Européens face à l'antisémitisme dont ce continent s'est rendu coupable? Antisémitisme plus ou moins larvé durant des siècles et délirant durant le XXe. Et puis, Israël, n'est-ce pas le pays de la Bible? De là à signer un chèque en blanc à l'Etat moderne qui porte ce nom, il n'y a qu'un pas. Est-ce aussi parce que les Etats-Unis apportent un soutien généralement inconditionnel à Israël et qu'il y a de grandes chances que ce que les Etats-Unis pensent, nous le pensons un peu, par la magie des agences de presse?

... suscite l'indignation

Or voilà que ce pays, depuis plus d'un mois qu'ont commencé les soulèvements dans les territoires occupés, a adopté des méthodes qui lui valent la réprobation générale, même des Etats-Unis. C'est que le nombre des morts, qui s'allonge de jour en jour, dépasse la vingtaine.



Depuis plusieurs mois, les médias nous relatent des faits qui, à chaque fois, creusent en nous la révolte. Ces faits se déroulent en divers points du globe; tous, cependant, ont un point commun: ils touchent à l'utilisation des enfants.

Les progrès de la psychologie nous ont amenés à considérer l'enfant dès sa naissance comme une personne à part entière et il faut s'en réjouir. Mais bien des pas doivent être encore entrepris pour reconnaître, dans le concret, les droits de l'enfant proclamés par les Nations Unies en 1959.

Une bombe à retardement

Il est difficile de savoir quel événement a mis le feu aux poudres mais peut-être est-ce la question inverse qui doit être posée. Comment, dans la passivité des opinions publiques, une situation aussi explosive a-t-elle pu couvrir si longtemps? L'expression «territoires occupés» est à ce point entrée dans le vocabulaire que l'on en vient à oublier qu'il s'agit d'un million cinq cent mille Arabes, sous occupation militaire, privés du droit notamment d'élire leurs représentants municipaux. Et ceci à côté de soixante mille colons juifs qui disposent de leurs droits de citoyens israéliens. On n'en finirait pas d'énumérer l'accumulation des injustices qui font de Gaza «une bombe humaine à retardement». D'ailleurs faut-il que la coupe soit pleine pour affronter quotidiennement en masse — hommes, femmes et enfants — des soldats en armes!

Le piège du temps

Que la colère puisse s'apaiser d'elle-même, personne ne le pense. En Israël non plus. «Le temps travaille contre nous», a reconnu Abba Eban. Mais, à partir de là, les solutions divergent. Celle de la répression intensifiée est soutenue par une imposante majorité de l'opinion publique. D'autres préconisent une «solution radicale» en ayant recours aux «transferts»: autant d'euphémismes pour parler de l'expulsion des Palestiniens. Il y a enfin une minorité de citoyens autour du mouvement «La paix maintenant», auxquels il faut ajouter les militaires qui refusent de participer à la répression dans les territoires occupés. Pour eux, seule une conférence mettant les différentes parties

DROITS DE L'ENFANT BAFOUES

Des pratiques à dénoncer

Oui des enfants sont utilisés et la liste que nous allons dresser est malheureusement loin d'être exhaustive.

— Il y a utilisation d'enfants dans des usines asiatiques, main-d'œuvre docile et bon marché, selon une information de la Déclaration de Berne.

— Il y a utilisation des enfants «disparus» et adoptés en Argentine pour «casser les mouvements subversifs», selon l'aveu d'un général argentin, diffusé par «Le Monde».

— Il y a utilisation de petits enfants, en Europe, nous a appris «L'Hebdo», pour la publication de revues pornographiques ou pour la satisfaction sexuelle d'adultes pédophiles.

— Il y a utilisation d'enfants de certains pays islamiques en vue de servir dans des guerres «saintes», selon un reportage de la télévision.

— Il y a utilisation d'enfants que l'on torture pour les faire parler et dénoncer leurs parents, selon le dernier rapport

autour d'une table a des chances d'apporter une solution véritable. Mais encore une fois, ils sont peu nombreux et le temps presse. Pour de nombreux observateurs, en effet, le temps approche où Israël regrettera de ne plus avoir en face de lui le «modéré» Arafat, remplacé qu'il sera par les intégristes musulmans dont l'influence est croissante dans la jeunesse palestinienne.

Dans ce contexte, une nomination courageuse

C'est dans cette poudrière qu'est tombée la nomination par Jean Paul II du Patriarche de Jérusalem. Un poste qui, depuis sa création en 1099, date de la première croisade, était confié à un prélat italien. Or celui qu'a choisi le pape est arabe, palestinien: Michel Sabbah est né à Nazareth. Certes une nomination d'évêque a d'abord un caractère pastoral, mais la portée politique de ce choix n'a échappé à personne. Quel baume pour l'identité palestinienne dans son ensemble — tellement malmenée — de savoir que, rompant avec une tradition séculaire, c'est à l'un des siens que l'on demande de présider à l'unité de 65.000 catholiques de rite latin qui habitent le pays!

En ce qui concerne les évêques du tiers monde, il nous est arrivé d'exprimer notre préoccupation devant certains choix de Rome. Cette fois, au contraire, nous tenons à exprimer notre satisfaction en empruntant les mots de Georges Montaron dans «Témoignage chrétien»: «Un pape pétri de prudence ecclésiastique aurait attendu que s'apaisent les tempêtes. Jean Paul II est d'une autre trempe. Nous ne pouvons que dire notre satisfaction et notre joie.»

d'Amnesty International.

— Il y a utilisation d'enfants guatémaltèques envoyés aux USA pour y servir de donneurs d'organes forcés au profit d'enfants américains, d'après un article paru dans «Témoignage chrétien».

Et dans un autre ordre d'idées, pour rappeler une pratique chez nous courante, il y a aussi utilisation des enfants pour la course à la consommation; ne vient-on pas d'apprendre que des banques pour enfants de 0 à 12 ans viennent de s'ouvrir aux USA, permettant aux petits de déposer et retirer leur argent, apprenant ainsi à utiliser toutes les ficelles du capitalisme?...

Pourquoi cette énumération insoutenable, sinon pour souligner la nécessité — plus actuelle que jamais — d'apporter tout notre soutien aux groupes qui, efficacement, peuvent mettre un frein à tant d'horreurs: Amnesty International, les Mères et Grands-mères de la Place de Mai, les organisations internationales, les lieux d'information tels que la Déclaration de Berne...

■ COREE DU SUD

Une démocratie difficile à instaurer

Le Comité chrétien de la Coalition nationale pour la démocratie a publié une liste des irrégularités commises lors des élections présidentielles de décembre dernier en Corée du Sud. La décision de ce scrutin était intervenue suite aux violentes manifestations populaires qui dénonçaient la mise en place automatique, par le président sortant, de M. Roh Tae Woo.

Depuis seize ans, la Corée du Sud — longtemps asservie par la Chine et le Japon — n'avait pas connu de consultation populaire; c'est dire l'importance que revêtait, pour les citoyens, cet appel aux urnes.

Si M. Roh a finalement remporté la victoire, son succès est certes dû à une série de fraudes électorales; mais, bien plus, il est le résultat de l'incapacité de l'opposition à se mettre d'accord sur le nom d'un candidat unique.

Une opposition qui coûtera cher

Deux personnalités opposées, en effet, visaient également le siège présidentiel:

M. Kim Young Sam, le modéré pragmatique, et Kim Dae Jung, le messianique, emprisonné ou mis sous surveillance pendant quinze ans, considéré par ses parti-

sans comme «seul porteur de changements possibles».

Derrière cette rivalité de personnes se cache aussi une rivalité de provinces, dont certaines furent nettement avantagées dans l'incroyable développement économique qu'a connu le pays depuis peu d'années; un développement qui nécessite absolument une adaptation politique pour cette Corée qui n'a jamais pu expérimenter la démocratie. Rivalité économique, donc, mais également culturelle, qui provoque l'émergence d'un nationalisme mystique, visant à éradiquer la pauvreté, à préserver les valeurs ancestrales; visant, enfin, à lutter contre les influences culturelles américano-japonaises et contre les menaces politiques du Nord.

Bien plus donc que les irrégularités électorales, c'est l'opposition des deux Kim qui a favorisé le jeu du candidat officiel; opposition que des chrétiens avaient, sans succès, tenté de décourager avant les élections.

Les manifestations ont repris et il est bien probable que la Corée du Sud connaîtra encore de nombreux soubresauts avant d'accéder à une démocratie véritable.

**Tandis qu'a lieu la 44^e session
de la Commission des droits de l'homme**

FAIRE LA LUMIERE SUR LA COLOMBIE

Il est des pays où la vie semble valoir moins cher qu'ailleurs, tant l'assassinat semble entré dans les mœurs. Des «assassinats sans assassins», tant paraissent inconsistants les efforts pour donner ses chances à la justice. C'est que les enquêtes conduisent vite à des personnalités intouchables. Au point que le 30 août 1986, Carlos Jimenez Gomez, procureur général de la République, a pu déclarer: «J'ai dit et proclamé aux quatre vents qu'en Colombie, on tue, on torture, on fait disparaître des personnes, et que tout ceci est le fait de gens jouissant de l'autorité: agents de sécurité de l'Etat, soldats et policiers. C'est moi qui le dis, du sein de l'Etat, non pas en conspirant contre lui mais en accomplissant un devoir sacré, dans le respect et le dévouement à la patrie.»

«Les assassinats commis contre les dirigeants politiques, démocrates, prêtres et même des enfants atteint le nombre de mille en une année», écrit la Centrale unitaire des travailleurs de Colombie (CUT). Chiffre que corrobore le rapport d'Amnesty International. En septembre, le ministre de l'Intérieur a remis à la chambre des députés la liste de cent-quarante groupes d'«autodéfense», ceci moins d'un mois après que la première liste des personnes menacées eut paru dans un jour-

nal. Quant au recrutement et traitement des «sicaires» — ceux qui sont chargés de ces basses besognes —, «Libération» a levé un coin du voile en publiant la «confession» de l'un d'eux.

La légitimité invoquée n'a rien pour surprendre: il s'agit le plus souvent de dénoncer «l'infiltration communiste», pour citer une brochure éditée au mois de novembre et largement répandue, qui invite à agir «rapidement contre cette sorte de sida soviétique qui corrode tous les grands de la société colombienne d'aujourd'hui».

Bien sûr, les chrétiens qui tentent de prendre au sérieux les enseignements de l'Evangile tombent sous les feux de ces menaces et certains ont été contraints de fuir pour sauver leur vie.

Avec l'assassinat du procureur général Carlos Mauro Hoyos, le 25 janvier dernier, par des trafiquants de drogue, on semble s'acheminer vers une situation encore plus sombre. Ce n'est plus seulement pour des raisons politiques que l'on paie — pas cher — des gens pour appuyer sur une gâchette, c'est aussi pour la défense de privilèges économiques immédiats, notamment dus au trafic de la drogue.

Dial, Monde Diplomatique

LES CHRETIENS ET L'IMPÔT

L'éthique chrétienne prend très au sérieux la question de l'impôt. L'apôtre Paul déjà demandait que l'on s'en acquitte «en conscience». Et, à plusieurs reprises, l'enseignement de l'Eglise revienda au sujet. N'est-ce pas en effet la première façon de prendre au sérieux la réalité sociale de notre condition humaine? Et voilà que, en Italie, c'est également en conscience que des chrétiens (également des prêtres et des évêques) s'y soustraient. Voilà que s'amorce un débat important que nous ne manquerons pas de suivre.

«La Congrégation romaine pour la doctrine de la foi prévoit de publier une prise de position sur l'«objection fiscale» partiquée par des centaines de catholiques italiens et américains — et même par des évêques — qui refusent de verser une partie de leurs impôts pour protester contre les dépenses militaires. Ces derniers jours, a été rendue publique une information confidentielle du Vatican aux évêques italiens leur demandant d'attendre les directives de Rome avant de prendre leurs propres mesures.

En Italie, il y aurait une centaine de prêtres et même quelques évêques — dont Mgr Luigi Bettazzi, évêque d'Ivrea et ancien président de Pax Christi International, et Mgr Lorenzo Bellomi, évêque de Trieste — qui estiment que «l'objection

fiscale aux dépenses militaires est légitime». Récemment, l'évêque d'Ivrea a annoncé qu'il ne payait plus la part d'impôts correspondant aux dépenses d'armement, part qu'il reverse à la protection civile. Cette situation a incité le Vatican à se pencher sur le problème.» (Apic)

Initiative genevoise

Il est intéressant de signaler ici la proposition de M. Berthier Perregaux qui, après de nombreuses autres formes d'intervention, a choisi de se situer sur le terrain de l'objection fiscale pour dire son mécontentement de la politique suisse en matière d'asile. Comme il le confiait au micro de Radio-Cité, il sait d'expérience ce que signifie le fait de voir débarquer dix-sept gendarmes à six heures du matin, et de n'avoir que dix minutes pour partir avant de regagner la Suisse en avion privé. C'est en effet ce qui lui est arrivé lorsqu'il travaillait à Marseille auprès des Maghrébins voilà bien quelques années... L'affaire Musey l'a donc atteint très profondément. Voici sa proposition:

«Cette année 1988 est une année où nous allons devoir payer l'impôt fédéral. Je propose qu'en signe de désapprobation nous retranchions de cet impôt 100, 200, 500 ou 1000 francs et que nous les versions sur un compte spécial jusqu'à ce que nos

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol et Françoise Lardéraz

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

Dernière heure

Le «Service international pour les droits de l'homme» cherche des chambres pendant la session de la Commission.
Tél. 33.31.40

Rectification

Une erreur nous a fait indiquer 10 francs comme prix des fiches de prières proposées dans le précédent bulletin. Ce montant n'est pas suffisant et c'est à 12 francs que nous les vendrons dorénavant. Tant mieux pour tous ceux qui ont réagi rapidement et qui ont pu bénéficier de ce rabais involontaire.

«Expression de foi de l'Eglise». DEFAP. 89 fiches. Fr. 12.— A disposition au secrétariat.

autorités comprennent comment appliquer les droits de l'homme et le respect humain, jusqu'à ce qu'elles trouvent des solutions acceptables pour tous les requérants d'asile acceptés en Suisse avant 1985.

Pour organiser cette campagne de désobéissance et en fixer les modalités pratiques, je demande à tous les citoyens et citoyennes de notre pays qui sont d'accord avec cette idée de me le faire savoir.

Adresse de contact: Berthier Perregaux, 16, cours des Bastions, 1205 Genève.



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 102

Mensuel

Février 1988

IL Y A HISTOIRE ET HISTOIRE

Il y a quelques jours, l'Atelier œcuménique de théologie travaillait en groupes sur le thème: «La mémoire et l'histoire». Dans l'un de ces groupes — qui comptait une dizaine de Genevois — constatation a été faite que chacun, dans un passé plus ou moins lointain, avait vu sa famille dans l'obligation d'émigrer pour des raisons économiques, politiques ou religieuses.

Voilà ce qui apparaît lorsqu'on se met à gratter le beau vernis de «l'identité nationale» appliqué avec soin sur les enfants, lors des leçons d'histoire. Fallait-il d'ailleurs les appeler «histoire» ces heures d'idéologie patriotique qui consistaient, le plus souvent, à évoquer le passé en exaltant vertus et victoires et à masquer ce qui aurait pu leur jeter une ombre; à commencer par l'environnement économique.

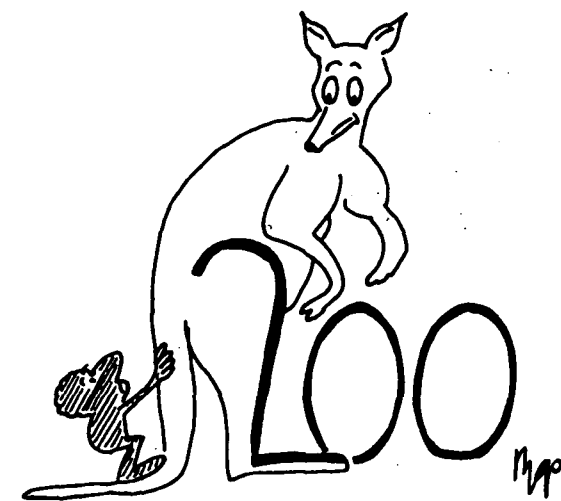
Mais, direz-vous, pourquoi n'aurions-nous pas nos mythes fondateurs! Cela n'a jamais fait de mal à personne... Précisément, je n'en suis plus si sûr! Il y a une façon de faire de l'Histoire qui ne donne son identité aux uns qu'en l'enlevant aux autres. Et le ciment utilisé pour renforcer l'unité nationale n'est-il pas généralement celui avec lequel on construit les remparts? Sous d'autres cieux — on le lira dans ce bulletin — c'est ce genre d'Histoire qui va permettre de célébrer ceux qui ont «découvert» l'Australie.

Un peu moins de temps passé sur la bataille de Morgarten et un peu plus sur le sort de tant d'hommes et de femmes qui ont dû quitter leur canton, la Suisse parfois, pour se mettre à la recherche du pain quotidien nous aurait sans doute mieux préparés à comprendre ceux qui, aujourd'hui, tentent de faire de même en frappant à notre porte.

Que les chrétiens ne s'y trompent pas: seul un juste rapport à notre passé permet de situer notre aujourd'hui dans la volonté de Dieu. La Bible l'a bien compris, qui multiplie à l'envi le rappel des heures noires de l'esclavage. «Vous aimerez l'émigré, car au pays d'Egypte vous étiez des émigrés.» (Dt 10.19)

Jusqu'à en faire deux fois mention dans le court passage des dix commandements. (Dt 5)

A.F.



**SE REAPPROPRIER L'HISTOIRE
Le dur combat des aborigènes**

C'est par de multiples manifestations culturelles que, depuis le début de cette année, les Australiens fêtent le débarquement des premiers colons anglais sur leur sol. Des émigrants qui furent forcés de s'y établir puisqu'il s'agissait de détenus dont Londres ne savait comment se débarrasser: criminels de tous genres, mais aussi Irlandais qui s'étaient révoltés contre la tutelle anglo-saxonne. Ainsi, de 1788 à 1867, cent soixante mille bagnards furent transportés sur l'île et il semble qu'aujourd'hui, pour un Australien blanc, il soit de bon ton de retrouver un forçat dans ses origines...

L'Australie blanche a une histoire noire

Leur origine, ils ne devraient pas avoir à la rechercher, les aborigènes australiens dont l'étymologie signifie justement qu'ils sont originaires du pays, que leur origine se perd dans la nuit des temps. Et pourtant... s'ils ont été amenés à boycotter l'ouverture officielle du bicentenaire aux cris de: «l'Australie blanche a une histoire noire» c'est bien parce que les colons ont voulu les exclure de l'Histoire! Décrits comme «nuisibles» ou «bons sauvages», selon la mode littéraire des époques, ils furent chassés en direction des déserts puis exterminés; des trois cent mille qu'ils étaient au XVII^e siècle — plus de cinq cents clans s'exprimant en trois cents langues différentes — ils se retrouvent aujourd'hui

moins de septante mille, si l'on exclut les métis. «Deux cents ans de meurtre»: c'est ainsi qu'ils qualifient l'envahissement de leurs terres. Deux cents ans de meurtre ou deux cents ans de «progrès»? Décidément tout dépend du lieu où l'on se situe pour relire l'histoire...

La voix des Eglises

En 1981 notamment, le COE s'élevait vigoureusement contre la pauvreté extrême dans laquelle sont tenus les aborigènes; aujourd'hui rien n'a changé; désavantagés sur tous les plans, il semble même qu'une mort suspecte frappe tous les dix jours depuis des mois ceux qui se trouvent en prison.

Lors de son voyage en Océanie en décembre 1986, Jean-Paul II s'était prononcé de manière très nette en faveur de leurs revendications aux droits à la terre, rappelant que déjà au XVIII^e siècle l'archevêque catholique de Sydney s'était battu contre la prétention des Européens à priver du sol ceux dont le mode de vie y était étroitement rattaché. «L'Eglise vous soutient toujours aujourd'hui», avait alors déclaré le pape, qui réclamait également pour eux le droit à suivre librement leurs coutumes. Devant lui, en effet, s'étaient rassemblés des aborigènes de toutes les régions, portant leur drapeau rouge, noir et jaune: un bien beau symbole pour dire le peuple, la terre et le soleil.

■ «QU'AS-TU FAIT DE TON FRERE SANS ABRI?» Un vigoureux document romain

A l'occasion de l'année 1987 décrétée «Année des sans-abri», Jean-Paul II avait souhaité que «l'Eglise mûrisse une réflexion propre sur le grave problème de l'habitat». Le soin en a été confié à la commission pontificale «Justice et paix», qui a publié le 27 décembre passé un important document (30 pages) mis à disposition au début de ce mois.

■ Un constat basé sur une vaste enquête

A notre connaissance, c'est la première fois qu'un tel document est suivi de la liste des pays dans lesquels a été réalisée l'enquête sur lequel ce constat se fonde: 65 pays répartis sur les cinq continents. «*Quelques chiffres suffiront pour donner une idée de l'extension du problème. Mille millions de personnes, c'est-à-dire un cinquième du genre humain, n'ont pas un logement digne. Cent millions manquent littéralement de toit. En Europe occidentale, par exemple, plus d'un million de personnes est à la recherche d'un logement adéquat. En Amérique latine, on chiffre à vingt millions le nombre des enfants qui dorment dans la rue. En 1986, plus de 600 millions de personnes — 45% de la population urbaine — résidait dans les ceintures de misère des grandes villes, dans des bidonvilles ou dans des quartiers.*»

■ «Pas une situation de fait, un scandale»

Une fois le constat réalisé, les auteurs tentent une analyse. Ils refusent notamment de voir dans cette situation un état de fait mais un drame qui a des causes «structurelles». «*Il faut avant tout souligner que dans cette perspective non pas conjoncturelle mais structurelle, on perçoit aujourd'hui le manque de logements comme une déficience juridique.*»

«*Il ne s'agit pas seulement d'une situation de manque ou de privation. Il s'agit du manque et de la privation de quelque chose qui est dû, et par conséquent, d'une injustice. Une considération éthique du problème du logement doit donc commencer par là.*»

Toute personne ou toute famille qui, sans aucune faute directe de sa part, est dépourvue d'un logement adéquat, est victime d'une injustice. A la lumière de ce qui a déjà été exposé, il ressort que cette injustice est clairement une injustice structurelle, induite et entretenue par des injustices personnelles. Mais elle est aussi en elle-même un phénomène autonome et indépendant, possédant un dynamisme intérieur, désordonné et injuste qui lui est propre.»

■ On fait l'évaluation éthique de cette situation

Une occasion de rappeler la doctrine traditionnelle — mais occultée des siècles durant — de la destination universelle des biens. «*Il faut encore rappeler ici l'ancien*

enseignement de l'Eglise catholique, précisé par le Concile Vatican II, sur la destination universelle des biens. On y lit à ce sujet: «Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité. (...)»

Il s'ensuit clairement que ces biens, sans lesquels il est impossible de mener une vie humaine digne de ce nom, doivent être procurés équitablement à ceux qui en sont dépourvus. A la lumière de l'enseignement de l'Eglise sur la destination universelle des biens, on comprend que la propriété a une fonction sociale propre, subordonnée au droit de l'usage commun. C'est en réfléchissant sur ce principe que nous arrivons à mieux comprendre que le logement constitue un bien social primaire et ne peut pas être considéré simplement comme une affaire de «marché».

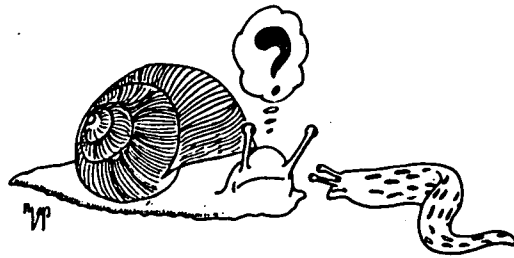
Il convient maintenant d'examiner comment, dans la pratique, ce principe s'applique à la question des sans-abri, pour tâcher de répondre à certaines situations difficiles qui se présentent en différentes régions du monde.

On constate aisément que dans certaines grandes villes le nombre de logements inoccupés suffirait à accueillir la plupart des sans-abri, pour nombreux qu'ils soient. Il existe d'un côté des personnes sans toit, et de l'autre des toits qui n'abritent personne! Face à une telle situation, les autorités publiques ont la responsabilité d'établir des normes réglant une juste distribution des logements.»

■ Transformer la situation est l'affaire de tous, également des victimes

On peut, sans risque de se tromper, évaluer le poids des propos ci-dessous: «conscientisés», «association de base», etc... dans des pays où le seul fait de parler de ses droits suffit à faire traiter les ministres de l'Eglise de «communistes»...

«Cela n'exclut certes pas l'action des hommes et femmes eux-mêmes dépourvus de logement. Bien au contraire! Ceux-ci — d'âmes conscientisés, par une assistance légale adéquate assumant la défense de leurs droits, si nécessaire — doivent être encouragés à créer des associations de base dont le but est d'obtenir des logements. Il faut, dans le même sens, garder vivante dans la société la conscience d'une tragédie que nous sommes trop portés à ignorer. Et il est pénible de constater que le manque de logements peut même habituer des personnes et des familles à des conditions précaires de subsistance.»



■ Le témoignage de l'Eglise et de son action

Sous ce titre, le document se termine en évoquant les façons dont l'Eglise pourrait apporter sa contribution. Peut-être cette quatrième partie aurait-elle encore été plus forte si on y avait fait état de situations où l'Eglise est elle-même propriétaire. Le propre d'un discours éthique est d'impliquer celui qui le prononce. Cela va probablement sans dire; cela aurait mieux été encore en le disant.

Un texte qui nous concerne aussi

Une chose frappe au sortir de la lecture de ce document: bien que celui-ci soit destiné à soulever le problème des sans-abri, le lecteur suisse, genevois particulièrement, s'aperçoit rapidement qu'il est aussi concerné. En «appelant un chat un chat», la commission Justice et Paix l'aide à porter un regard nouveau sur la crise qui affecte le logement chez nous et qui soulève ces jours les protestations que l'on sait. Si c'est le fait d'une parole prophétique de démasquer le réel et de trouver des causes à ce qu'on est vite tenté de mettre sur le compte de la fatalité, alors ce texte est prophétique.

Ce dernier est à disposition au secrétariat.

A signaler à ce propos

Une réflexion de l'Eglise locale

Les personnes que la question du logement intéressent doivent connaître l'existence d'une étude du Conseil exécutif de l'Eglise catholique à Genève publiée au mois d'octobre. Ce dernier avait demandé à son Département des finances de formuler la situation des biens immobiliers de l'Eglise catholique, et de préciser la politique suivie en matière d'entretien, de location et de mise en valeur des biens immobiliers. Une façon pour l'Eglise de montrer comment, face à la crise importante qui sévit à Genève en matière de logement, elle entend «balayer devant sa maison» pour reprendre une expression contenue dans l'introduction.

«A propos de la crise du logement». Cinq pages. A disposition au secrétariat.

■ LUTTE CONTRE LA TORTURE Un succès réjouissant

Nos lecteurs s'en souviennent peut-être, il y a juste une année, dans le cadre de la campagne d'Action de Carême, les commissions tiers monde des Eglises catholique et protestante avaient organisé une conférence sur la torture. M. Guy Fontanet y avait exposé le projet imaginé en 1977 par J.-J. Gautier de lancer une «Convention européenne pour la prévention de la torture». Aujourd'hui la lutte tenace des porteurs de cette idée vient d'être couronnée d'un magnifique succès: dix-neuf gouvernements de notre continent — soit tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, Turquie et Irlande exceptés — ont signé cet accord. La Convention, «qui constitue à ce jour le système le plus avancé au monde de protection contre la torture», entrera en vigueur après ratification des parlements des pays signataires; c'est à ce moment que le «Comité européen pour la prévention de la torture» sera élu.

A quoi les Etats signataires s'engagent-ils?

A laisser les membres du Comité visiter à n'importe quel moment tout lieu de déten-

tion (postes de police, prisons, quartiers cellulaires d'établissements psychiatriques, etc.) pour s'entretenir librement avec toute personne privée de liberté.

Des questions pour la Suisse...

Le Comité suisse contre la torture aura pour tâche de veiller à l'application efficace de la Convention dans tous les Etats concernés. Et la responsabilité qu'ils ont ainsi prise n'est pas mince: signer une telle convention signifie revoir la politique de refoulement des demandeurs d'asile; le gouvernement suisse devra en prendre acte, de même qu'il devra se souvenir qu'en ratifiant la Convention contre la torture des Nations Unies, en vigueur depuis juin 1987, il s'était engagé à ne pas renvoyer dans son pays toute personne menacée, qu'elle ait été ou non reconnue réfugiée.

Voilà un engagement qui nous laisse rêveurs, lorsqu'on songe aux expulsions organisées par M. Arbenz...

(Source: bulletin d'information CSCT)

■ «CREER DES LIENS» Une nouvelle campagne de Carême s'est mise en route



Cette année encore, nous ne pouvons que recommander vivement le calendrier qui, jour après jour, aide à «créer des liens» avec des pays, des situations, des personnes mieux connues par l'interview que l'on nous en propose. A noter cette bonne idée d'avoir fait du mercredi un jour particulièrement réservé aux enfants.

A quoi s'ajoutent de nombreuses propositions d'animation répertoriées sur un cahier d'une cinquantaine de pages.

En ce qui concerne Genève, retenons:

Le jeudi 17 mars à la Salle communale de Plainpalais (52, rue de Carouge).

A 15h — «**Les grand-mères de Genève rencontrent les grand-mères de la Place de Mai**».

A 20h30 — «**Le combat pour les droits de l'homme dans l'Argentine d'aujourd'hui: témoignage des «grand-mères de la Place de Mai**».

Rappelons que l'action tenace de ces aînées d'Argentine a permis tout récemment de rendre à sa famille le 45e enfant disparu alors que sa mère était incarcérée durant les années noires. La fondatrice et la directrice de ce mouvement seront présentes lors de ces deux manifestations.

Tracts, affiches et renseignements au secrétariat.

En branchant votre radio sur 91,8 vous serez à l'écoute de Radio-Cité!

En le faisant à 8h15 ou à 22h15, vous serez à l'écoute du secteur «Présence au monde».

Et si vous choisissez de le faire le premier mercredi du mois, c'est la Cotmec que vous entendrez!



REFUGIES Un pas important dans l'Eglise catholique

Au terme d'un long débat, le Conseil exécutif de l'Eglise catholique à Genève a approuvé à l'unanimité la création d'un poste d'aumônerie à mi-temps auprès des réfugiés. Une façon de manifester la place qu'il accorde à cette préoccupation. Comme il s'agit d'un prêtre, sa nomination dépend de l'évêque du diocèse. Dès que nous aurons des précisions à ce propos, nous ne manquerons pas d'en aviser nos lecteurs. Rappelons que, de son côté, depuis plusieurs mois déjà, l'Eglise protestante avait décidé la création d'un tel poste à plein temps, mais prenant en charge également l'aumônerie de l'aéroport, tâche qui, du côté catholique, est déjà assumée par un aumônier.

Une solution d'ensemble pour les anciens requérants

C'est une vaste campagne que l'Action de parrainage lance ces jours. Au point de départ, une constatation. La «solution globale», qui devait permettre de régler les anciens cas d'une façon la plus satisfaisante possible, avait fait l'objet d'un vaste consensus. Et pourtant les mois passent, avec leur lot de renvois et d'insécurité pour des personnes séjournant depuis des années dans notre pays. L'Action de parrainage ne se résigne pas à voir tant de bonnes intentions rester sans suites.

Du côté des Eglises, la demande des parrainages a reçu un appui au plus haut niveau. Et, plus récemment, les paroisses ont été invitées à s'associer à ce mouvement. Souhaitons qu'elles le fassent largement, suivant en cela leur autorité.

Rappelons que la Cotmec reste toujours disponible pour participer à un débat qu'une paroisse souhaiterait organiser à ce propos.

A l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Amnesty International présente un récital de piano:

Sylvie Koumrouyan
Bach, Mozart, Chopin, Ravel

Mercredi 9 mars 1988, à 20h30, à l'aula du collège de Saussure — Vieux-Chemin d'Onex 9, Petit-Lancy.
Prix: adultes Fr. 12.—, étudiants, AVS, enfants Fr. 8.—.

■ COUP D'OEIL SUR L'AGENDA DE LA COTMEC

Le travail d'une Commission tiers monde, c'est ce Bulletin mais aussi beaucoup d'autres choses. Par exemple:

Rendez-vous manqué

Ayant appris que le Père Nolan — à qui nous devons beaucoup par écrits interposés — était à Genève le 24 février au soir après sa conférence de presse, nous n'avons pas voulu laisser passer l'occasion. Hélas un manque de coordination de ceux qui étaient chargés de l'emploi du temps des visiteurs a entraîné un rendez-vous manqué. Le Père Nolan n'y pouvait rien, nous non plus. Nos excuses pour ce contretemps.

Passage de témoins

Le 8 mars, en collaboration avec la Ligue internationale pour le droit et la libération des peuples (section Suisse) et la Commission tiers monde protestante, notre commission a invité le Père Barros Souza — qui est moine bénédictin — ainsi que deux autres personnes de la Commission pastorale de la terre (Brésil) à une rencontre à Saint Boniface. Pour la cinquantaine de personnes présentes, une occasion de découvrir l'intensité des problèmes de la terre au Brésil et la violence croissante qui accueille toute tentative de répartition plus équitable. Il fait bon rencontrer de ces hommes dont la spiritualité et l'engagement pour la justice sont à ce point unifiés.

Réflexion de la Cotmec

Chaque trimestre, notre Commission s'accorde une matinée d'approfondissement de la Parole de Dieu et de célébration. Le samedi 5 mars c'est autour du livre de Jonas que nous nous sommes

retrouvés. Un récit d'apparence anecdotique qui pose pourtant des questions redoutables à ceux qui s'engagent pour la solidarité.

Appui à la grève de la faim des Kurdes

Du 29 février au 8 mars (voir dans ce Bulletin la communication faite à cette occasion).

Rencontre «Foi et développement»

Le 10 mars, comme chaque trimestre, une soirée de réflexion orientée cette fois sur le «prophétisme ici et maintenant». Une occasion de mieux comprendre ce qu'est le prophète dans la Bible; mais aussi de chercher ce que cette notion peut signifier aujourd'hui pour nous chrétiens à Genève. Le récit de la Pentecôte mais également le Concile en font l'affaire de tous les chrétiens.

Visite des «Grands Mères de la Place de Mai»

A la Salle communale de Plainpalais, en collaboration avec plusieurs autres groupes catholiques et protestants. Cette rencontre a permis aux aînés (l'après-midi) et à tout le monde le soir d'entendre deux représentantes de ce mouvement. «Nous n'avons rien fait d'héroïque, nous cherchons simplement à retrouver nos petits-enfants.» Quel témoignage d'espérance nous recevons au contact de ces femmes qui, à partir d'un drame personnel qui les atteignait dans leur chair, ont acquis une compétence juridique et scientifique (dans la recherche d'identité par l'examen de sang) leur permettant de faire autorité dans le combat pour les droits de l'homme. Et tout cela avec une sérénité qui n'a d'égal que leur détermination.

■ KURDES EN GREVE DE LA FAIM

Une grève de la faim entreprise par plusieurs milliers de personnes a commencé le 9 février en Turquie pour demander l'arrêt immédiat des tortures, la suppression des condamnations à mort, le droit de parler le Kurde lors des visites aux prisonniers. Une grève de la faim qui a conduit un de ses participants, Mehmet Emin Yavuz, à la mort. En solidarité un groupe d'une vingtaine de Kurdes habitant Genève a entrepris une grève de la faim limitée de huit jours dans les locaux de la paroisse de la Jonction. Elle s'est terminée par une marche allant de la Gare Cornavin jusque devant l'ONU le 8 mars. Les commissions tiers monde des Eglises protestante et catholique ont apporté leur soutien à cet acte. Ci-dessous le texte de leur prise de parole au cours de la manifestation.

«Une manifestation de plus à Genève, ces jours pourtant chargés en rassemblements, conférences et informations de toutes sortes. Chargés jusqu'à l'essoufflement.

C'est que, durant la session de la Commission des droits de l'homme, notre ville s'en fait un peu la capitale. C'est-à-dire la

capitale des souffrances, des violations, la capitale des blessures physiques et morales que des hommes infligent à d'autres hommes. Ces souffrances, nous ne voulons pas les jouer les unes contre les autres mais tenter de nous faire un cœur qui écoute, «des entrailles qui ressentent», pour parler comme la Bible.

Parmi les interpellations, les commissions des Eglises ont apporté notamment leur soutien à votre grève de la faim des Kurdes. Elles l'ont fait non à cause d'une proximité religieuse, ni d'une proximité d'analyse politique avec vous. C'est plus profond que cela: parce qu'elles ont voulu vous soutenir dans votre action, prêts à ressentir dans votre chair ce que vivent vos compatriotes engagés dans une longue grève de la faim.

Dans la lettre aux Hébreux, la Bible a ces mots: «Souvenez-vous de ceux qui sont en prison comme si vous étiez prisonniers avec eux, de ceux qui sont maltraités puisque vous aussi, vous avez un corps» (Hb 13). En voyant, à la paroisse de la Jonction, vos visages défaits par le jeûne, vous nous avez fait redécouvrir ce texte et sa portée.

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551

Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol et Françoise Laderaz

Dans notre prochain Bulletin:

La nouvelle encyclique sur le développement.

Si c'est le 30 décembre que le pape a signé une encyclique sur le développement intitulée «Sollicitudo rei socialis», c'est beaucoup plus récemment qu'elle nous est parvenue. Nos lecteurs ne nous en voudront pas d'en reporter la présentation au prochain Bulletin, mettant à profit ce délai pour en affiner l'étude.

LES JEUNES:

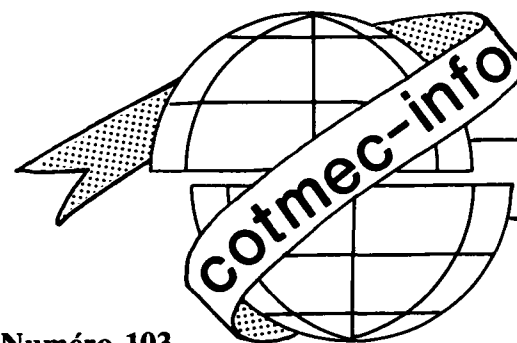
A VOUS DE JOUER

Pour fêter son vingtième anniversaire, la Déclaration de Berne — ce mouvement de sensibilisation au développement, proche de notre commission à tant de titres — organise un tournoi de tiers-mondopoly.

Une occasion d'associer à une réflexion sur la solidarité un grand nombre de jeunes dès 12 ans.

Renseignements à notre secrétariat.

Nous terminons en formulant le souhait — plus que le souhait, l'engagement — des commissions tiers monde, avec tous les groupes qui vous ont soutenus, de faire en sorte que votre cri — un cri coûteux — n'ait pas été inutile et débouche notamment sur l'envoi d'une commission d'enquête dans votre pays.»



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 103

Mensuel

Mars 1988

DEUX SORTES DE TEMOINS A LA RESURRECTION

L'aviez-vous remarqué? Matthieu dans son Evangile fait état de deux sortes de témoins lorsqu'il parle de la Résurrection. Aux uns et aux autres un message est confié afin qu'ils le propagent.

Les femmes tout d'abord à qui l'on dit: «... Vite allez dire à ses disciples «il est ressuscité des morts», message qui sera repris par les onze.

Et puis il y a les soldats qui reçoivent, eux aussi, un appel à témoigner: «Vous direz ceci: Ses disciples sont venus de nuit et l'ont dérobé pendant que nous dormions.» (28. 7 et 12)

— A ces derniers, un message simple qui a pour lui l'évidence de l'expérience. On sait ce qu'est un cadavre, et le fait qu'on le dérober n'a rien d'extraordinaire. En prime, ces témoins reçoivent, nous dit Matthieu, «une forte somme d'argent» et la bénédiction des autorités.

Rien de tel pour les premiers. La chose à annoncer est sans précédent et ne peut se référer à aucune expérience. Si nouvelle qu'on n'aura pas de mot pour la dire; il faudra se débrouiller avec des expressions comme «se relever», «se réveiller». Bref c'est une véritable «folie et un scandale» que ces malheureux témoins sont invités à partager («folie» et «scandale», des mots que nous n'aurions osé employer si Saint Paul ne l'avait fait avant nous...).

Les exégètes nous disent que le récit des gardes a un but apologétique, pour tenter de combattre ceux qui ne croyaient pas à la Résurrection. Je veux bien le croire. Cela ne m'empêchera pas de penser que l'Evangéliste a mis le doigt sur une réalité: il est plus facile de témoigner de la mort du Christ que de sa Résurrection; plus facile de croire en la mort qu'en la vie. Plus facile... et parfois plus rémunérateur.

Pour se limiter à quelques exemples évoqués dans le Bulletin, croire à la prise de parole du quart monde, à la courageuse édification d'une Eglise authentiquement vietnamienne, à une Afrique du Sud enfin gouvernée par la majorité de ses ressortissants... autant de choses plus difficiles à prétendre que leur contraire...

Si la Résurrection ne concernait strictement que la personne du Christ et laissait le monde en l'état, la Bonne Nouvelle de Pâques aurait-elle eu un tel écho? Les premiers chrétiens ont vu dans cette fête une brèche ouverte dans la mort, une brèche libératrice pour tout homme. «Du moment que vous êtes ressuscités avec le Christ...» écrira Saint Paul aux chrétiens de Colosse.

Il nous faudra nous en souvenir dans quelques jours lorsque nous entonnerons les «Alleluias» de Pâques.

VIETNAM

Regard nouveau sur une Eglise pleine de vitalité

Notre collaboration avec Radio-Cité nous offre des occasions d'interviews éclairants. Ainsi celle qu'a accordée à l'émission «Présence au monde» Albert Longchamp sj, directeur de l'Echo Illustré à son retour d'un voyage au Vietnam.

Une Eglise fervente...

C'est son propre étonnement que le Père Longchamp nous a fait partager. Celui de découvrir au Vietnam une Eglise vivante et fervente: la pratique religieuse importante qu'il a pu constater lui a été décrite comme croissante depuis 1975. En quelques chiffres, l'Eglise du Vietnam c'est 6 millions de catholiques dans 25 diocèses: 39 évêques, 2200 prêtres et 8000 religieux et religieuses.

... et pauvre dans un pays pauvre

Le niveau de vie des Vietnamiens est très austère. Des choses qui pour nous sont devenues nécessité entre les mains de tous sont, dans ce pays, un grand luxe. On comprend que l'Eglise doive se contenter de ressources très limitées contraignant les personnes qu'elle emploie à avoir souvent

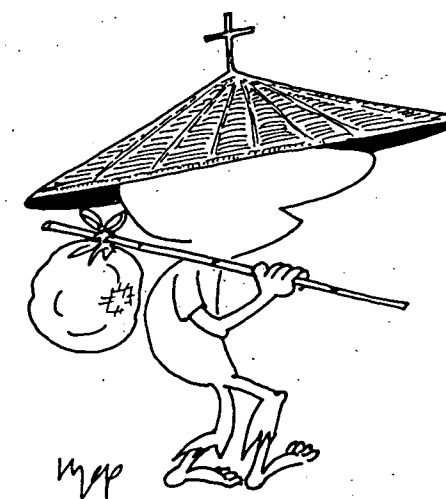
une activité pour subvenir à leurs besoins. La même rigueur se fait sentir dans le matériel d'information et les livres disponibles.

Une visite en toute liberté

C'est une visite en toute liberté qu'a pu faire le Père Longchamp. Cela ne veut pas dire que le pays ait cessé d'être totalitaire: Le supérieur des jésuites est en prison; il n'est pas facile de pouvoir accéder à un séminaire ni de se faire ordonner. Il nous a rapporté le témoignage émouvant de religieux vivant le sacrifice de leur ordination dans une totale présence de solidarité. Attitude telle qu'elle fait tomber petit à petit les méfiances dans un pays où le colonialisme et le catholicisme ont trop longtemps fait cause commune.

Un capital de confiance à restaurer

On comprend mal la méfiance des autorités vietnamiennes si l'on oublie que, massivement, les chrétiens sont souvent apparus — et jusque dans un passé récent — dans le camp de ceux qui ont soutenu les forces d'intervention françaises puis américaines. C'est pour ne pas le comprendre



que les instances romaines semblent commettre des maladresses: ainsi cette future canonisation de 117 martyrs, sans discussion préalable avec le gouvernement. Même si Rome estime que c'est un grand honneur qui est fait à l'Eglise vietnamienne, comment éviter que les autorités de ce pays ne ressentent pas le risque de

renforcer l'image d'un pays persécuteur de chrétiens?

Une question demeure...

Comment une telle information si pleine d'espérance sur cette Eglise n'est-elle pas mieux répandue? Serait-ce que certains tiennent à tout prix à ce que le Vietnam — comme tout régime situé hors de la sphère capitaliste — ne puisse apparaître que comme totalement négatif? Tout en reconnaissant les pas qui restent à franchir vers une plus grande libéralisation de l'Eglise vietnamienne, ne serait-il pas temps, pour les chrétiens occidentaux, de saisir toutes les possibilités d'ouvertures pour rétablir la communication? A condition qu'ils acceptent de faire preuve de tant soit peu de tact et de respect pour la nation vietnamienne. Et de sens de l'histoire. En terminant l'entretien le Père Longchamp a fait remarquer avec le sourire que lui-même avait été le premier jésuite à pouvoir être ordonné après des décennies d'interdiction de son Ordre. Dans notre Suisse démocratique...

Nous renvoyons nos lecteurs à deux articles parus à la suite de cette visite dans les numéros du 7 et 14 mars de la revue «Témoignage chrétien».

ENDETTEMENT INTERNATIONAL Pour plus de réalisme

Malgré que la sonnette d'alarme retentisse déjà depuis plusieurs années, la situation des pays endettés du tiers monde devient de plus en plus préoccupante. Actuellement l'endettement global des pays en voie de développement (pvd) approche les 1200 milliards de dollars dont plus de la moitié concerne l'Amérique latine. A première vue pour le profane, ces chiffres ne disent rien faute de point de référence. C'est pourquoi, afin de mieux pouvoir apprécier le degré réel d'endettement, regardons également les deux indicateurs supplémentaires suivants:

Premièrement, le rapport entre l'endettement total et la valeur de la production nationale totale annuelle (PIB). On peut alors constater que ce ne sont pas les pays qui ont la dette la plus grande qui ont le taux d'endettement le plus élevé: ainsi par exemple, la dette de la Zambie se monte à 300% de son PIB, alors que celle du Brésil (le pays le plus endetté du tiers monde avec le Mexique) ne correspond qu'à 45% de son PIB.

Deuxième indicateur: le rapport entre le service de la dette (paiement des intérêts et de l'amortissement) et les recettes provenant des exportations. Cet indicateur est particulièrement important car les pvd s'endettent en général en dollars, et doivent par conséquent assurer le service de la dette également en dollars. Comment peuvent-ils obtenir ces dollars? Par leurs exportations qui leur sont payées en dollars. Ce rapport entre service de la dette et recettes d'exportation varie suivant les pvd; environ 40% pour le Brésil, tandis que la moyenne des pays africains est

DONNER VOIX A D'AUTRES VOIX Le combat du Père Joseph

Il y a une trentaine d'années un homme assistait, profondément choqué, à une scène qui allait décider de l'orientation de sa vie: Joseph Wresinski, le «Père Joseph», voyait des journalistes photographier des enfants en loques, préalablement «grimés» avec de la boue pour «faire plus vrai». Les photos, tirées dans le camp de Noisy-de-Grand, étaient destinées à apitoyer les Américains et à récolter des fonds. Cette utilisation des pauvres suscita la colère et la honte du Père Joseph qui décide alors de créer un mouvement dans lequel les mots «assistance, soupe populaire, charité» seraient bannis et remplacés par ceux de «droits de l'homme, droit au travail, au logement, à la santé, à l'éducation». Droit à la dignité...: ATD Quart Monde était née.

Des mots pour le dire...

Jusqu'au 14 février dernier, date de sa mort, le Père Joseph allait se battre pour que les exclus de notre société osent s'exprimer et puissent se faire entendre devant les plus hautes instances: «Les pauvres doivent être sur le perron de l'Elysée comme sur les marches de Saint-Pierre» avait-il coutume de répéter; pari tenu: devenue ONG, Aide à Toute

d'environ 30%. Evidemment, ces taux sont énormes pour des pays qui devraient, en priorité, financer leur développement.

Permettre une solution

Ayons le courage d'être réalistes: si l'on exige le remboursement de la dette des pvd, il faut leur en donner les moyens. En d'autres termes, il s'agit d'acheter prioritairement et à des prix décentes leurs exportations afin de leur permettre d'obtenir les devises dont ils ont besoin pour financer leur service de la dette. Or, en prenant par exemple le cas de la Suisse, on s'aperçoit que c'est justement l'inverse qui se réalise actuellement: au lieu que la Suisse ait un déficit commercial envers les pvd (ce qu'elle a traditionnellement envers les pays développés), elle assure régulièrement un confortable excédent; plus précisément, notre pays exporte aux pvd (1986: 10,8 milliards de francs) plus de deux fois plus qu'il n'en importe (1986: 4,8 milliards de francs).

Une autre solution serait de remettre les compteurs de la dette à zéro. Cela donnerait une «bouffée d'oxygène financier» au processus de développement des pvd, et aurait par ailleurs assez rapidement des retombées positives sur nos propres économies, puisque des pvd moins pauvres deviendraient assurément des partenaires économiques intéressants. En réalité, plusieurs pays occidentaux ont déjà annulé ou fortement réduit la dette publique des pays les moins avancés (Suisse en 1977, Canada...). Mais cela ne résout pas le problème de la dette publique des autres pvd, ainsi que la part de la dette due au secteur financier privé (cette part est très importante en Amérique latine, alors qu'elle est plus faible en Afrique).

Détresse parle: devant l'ONU, l'UNESCO, l'UNICEF, l'OMS... Le mouvement s'exprime aussi par la fête, comme celle organisée à Genève le 27 mai 1985 où des milliers de personnes seront reçues par M. Blanchard, au BIT; par la fête aussi le 17 octobre dernier au Trocadéro pour les trente ans du mouvement.

Pour «oser dire» il faut pouvoir sortir du ghetto de la honte créé par tous les mécanismes de l'exclusion sociale et de la dépendance, handicaps accumulés se greffant sur le manque du savoir, de la culture et des relations.

... aussi à Genève

C'est dans cette perspective qu'a été créée, le 13 juin 1987, la Maison Quart Monde; son adresse: chemin Galiffe à Genève; elle s'inscrit dans la lignée des créations d'ATD: bibliothèques de rues, universités populaires, centre d'insertion et de formation professionnelle, clubs du savoir, autant de lieux pour apprendre à réfléchir, à s'exprimer, à connaître ses droits, à les revendiquer. Autant d'endroits où, grâce à l'engagement de milliers de volontaires, il s'agit non plus de composer avec la misère mais de l'éradiquer.

Enfin on peut se poser la question si, en fin de compte, la dette du tiers monde peut réellement être remboursée. Il est clair qu'il semble actuellement difficile aux pvd à la fois de financer leur développement et de rembourser leur dette, sans pour autant faire de nouveaux emprunts...

A DIEU PIERRE-ALAIN

A 41 ans, Pierre-Alain Donnier est mort accidentellement au Tchad. Journaliste à la télévision, il était en reportage pour informer sur les efforts de reconstruction de ce pays.

Sa préoccupation de solidarité internationale (il a travaillé à «Information tiers monde»), un sérieux dans la recherche de l'information qui évite tout sectarisme, sans oublier une place pour la foi, discrète et critique... Autant de points de contact qui permettaient au dialogue de redémarrer au quart de tour entre nous, même si nous ne nous étions plus revus depuis longtemps. Nous garderons le souvenir d'un homme qui a su avancer dans la vie en tenant ensemble des choses pas faciles à concilier. Le travail de journaliste et la présence attentive à sa famille, la rigueur professionnelle et la sensibilité artistique, la lucidité et un sourire jamais pris en défaut. Ah! son humour! Nous avons encore dans l'oreille la façon dont il avait accueilli les balbutiements du premier «Cotmec-info»...

A Johanna son épouse, à ses deux petits gars, à sa famille et à l'équipe avec laquelle il travaillait à la TV et dont nous avons pu mesurer la peine, nous voulons redire toute notre sympathie.

UN EVEQUE SUD-AFRICAIN A GENEVE

Bouleversante cette conférence de presse organisée par Pain pour le Prochain et l'Action de Carême dans le cadre de la Campagne de Carême le mardi 23 février. Derrière la table, Mgr Mvenve, évêque coadjuteur de Johannesburg et le Père Nolan, op., théologien en Afrique du Sud également. Ci-dessous des extraits de l'intervention de l'évêque:

«Chers frères et sœurs,

Merci de m'avoir invité à ouvrir cette conférence de presse sur l'Afrique du Sud. Dans mon pays, la situation empire de jour en jour. Il n'y a pas de signe qui pourrait donner à penser que l'état d'urgence imposé il y a deux ans et demi par le gouvernement pourrait se terminer. Plus de 25.000 personnes ont été détenues pendant cette période où l'on arrachait aux familles ceux qui leur étaient chers. La caractéristique la plus terrible de cet état d'urgence a été le nombre de jeunes enfants enfermés de nombreux mois de suite.

Jusqu'où le système de l'apartheid est-il prêt à aller!

Dans quel genre de pays existe-t-il des pavillons vides dans les hôpitaux blancs,

NOS EVEQUES ONT PARLE EGLEMENT

Lors de sa dernière rencontre, le 10 mars, la Conférence des évêques de notre pays a également fait une déclaration au sujet de l'apartheid. En voici quelques extraits:

L'apartheid, où qu'il soit pratiqué, se trouve ainsi en contradiction avec l'enseignement chrétien sur la dignité inaliénable de la personne humaine et l'égalité fonda-

mentale de tous les hommes. Pour un chrétien, il doit même être considéré comme un péché. Il heurte la conviction que tous les hommes ont été créés à l'image de Dieu, et il blesse la charité. En tant que disciples du Christ, c'est le devoir de tous les chrétiens de faire en sorte que ce péché disparaisse.

alors que les Noirs doivent dormir au-dessus de, sous ou à côté des lits dans l'hôpital de Baragwanath à Soweto?

Dans quel genre de pays permet-on de voter à un élève blanc de dix-huit ans, alors que moi, un homme de quarante-six ans, je n'ai pas ce droit? (...)

Dans les questions qui ont suivi, un journaliste a demandé ce qu'il en était des sanctions économiques et ce qu'il fallait penser de l'argument disant qu'elles allaient se retourner d'abord contre les plus pauvres. L'évêque a été à ce propos on ne peut plus clair:

— L'Eglise catholique, malgré ce qui a pu être dit, continue à soutenir la demande de sanctions économiques formulée il y a plusieurs années déjà.

— Quant à repousser les sanctions au nom de la défense des plus pauvres, l'évêque se montre pour le moins étonné par cette argumentation: comment se fait-il que le souci des pauvres n'intervienne que depuis qu'il est question de sanctions alors que, durant des siècles, personne ne semble s'en être soucié?

AU CONSEIL NATIONAL

C'est tout cela que nous avons dans la tête et dans le cœur, lorsque nous avons appris le résultat du débat qui a eu lieu au Conseil national le 15 mars au sujet d'éventuelles sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Par 117 voix contre 61, les adversaires de tout durcissement l'ont emporté. Se sont prononcés contre les sanctions MM. Coutau et Eggly (lib), Ducret et Maître (PDC). Ont approuvé les sanctions MM. Longet (PS), Rebeaud (éco), Segond (rad), Spielmann (pdt). Abstention M. Petitpierre (rad).

Ainsi donc, en toute connaissance de cause — pensons encore à l'affiche de la Campagne de Carême montrant le président de la Conférence des évêques d'Afrique du Sud disant que rien ne changera en Afrique du Sud sans pressions extérieures — nos représentants ont tranché. Pour le «bien» des personnes concernées... Devant l'augmentation des images de violence qui, immanquablement, déferleront tôt ou tard sur nos écrans, nous suffira-t-il de redire la phrase célèbre de Guillaume II: «Je n'ai pas voulu cela»?



Et si la violation systématique des droits de l'homme en Afrique du Sud se révélait au bout du compte «anti-économique»? C'est la question que pose l'article ci-contre, rédigé avant les événements récents.

APARTHEID A prix d'or

Pour l'année en cours, les dirigeants sud-africains prévoient un taux de croissance réel de 5% de leur produit intérieur brut. Comment un tel résultat est-il possible, alors que les troubles sociaux perdurent et que les sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud se multiplient? Le gouvernement l'attribue essentiellement à l'important excédent commercial (exportations supérieures aux importations) dû en majeure partie aux exportations d'or, qui correspondent à la moitié des recettes d'exportation. L'avenir est donc assuré!

Face à cet optimisme provoquant des autorités sud-africaines, plusieurs remarques peuvent être formulées. Premièrement, il s'agit d'un équilibre instable pour l'économie sud-africaine, car même si elle possède dans son sous-sol environ la moitié des réserves mondiales d'or, le prix de l'or fluctue passablement sur les marchés internationaux. La vieille règle voulant que le prix de l'or varie inversement au dollar n'a par ailleurs pas été vérifiée ces derniers mois lors de la forte baisse de la monnaie américaine.

Deuxièmement, les sanctions internationales à l'encontre de l'Afrique du Sud (que les entreprises et les banques suisses refusent obstinément d'appliquer) ne sont pas si inefficaces qu'on voudrait nous le faire croire. En effet, elles ont contribué à réduire fortement aussi bien les possibilités d'emprunt à l'étranger de la part de l'Afrique du Sud que les investissements étrangers dans ce pays. Du coup, tout nouvel investissement qui nécessite des biens d'équipement étrangers ne peut plus qu'être financé par l'excédent commercial dépendant en majeure partie des cours de l'or.

Enfin, face à la forte baisse de la teneur en or du minerai exploité (12,08 grammes par tonne en 1965; 6,64 grammes par tonne en 1984), la plus grande compagnie d'or sud-africaine, l'Anglo American Company (AAC) — qui assure le 36% de la production nationale d'or — a commencé à modifier sa politique de main-d'œuvre. Globalement, les Noirs occupent actuellement 90% des emplois, surtout ceux qui sont non qualifiés. Le patronat de l'AAC estime qu'au point de vue d'une organisation optimale de la production, il y a trop peu de Noirs qualifiés et que les Blancs sont relativement trop bien payés... L'AAC a ainsi notamment parrainé la création du puissant syndicat noir «National Union of Mineworkers». En effet, l'AAC s'appuie sur ce syndicat pour exiger du gouvernement des réformes de la législation de l'apartheid, plus précisément que soit abrogée la loi instaurant des emplois réservés à une race et la loi réglementant la séparation géographique des races. Les dirigeants de l'AAC considèrent que ces lois «empêchent, directement ou indirectement, les personnes de couleur d'accéder au système de la libre entreprise et de participer à ses bénéfices, ce qui est un obstacle à la croissance économique».

mes et les propositions claires de «Populorum Progressio» risquent de rester un peu sur leur faim. Ils trouveront trop prudent le discours sur la propriété privée, trop vague une dénonciation du péché qui, jamais, ne désigne les responsables. Jamais les mots «entreprises», «multinationales» n'apparaissent. Pourtant, on peut se le demander, un document qui prétend à un si grand regard peut-il être autre que général? A chacun, dans le contexte précis qui est le sien, de chercher comment traduire dans les faits les intuitions proposées. On a parlé à propos de ce texte d'une «méditation sur le développement». On ne demande pas à une méditation des pistes d'engagement précises. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle n'est pas utile; notamment en mettant le développement en rapport avec la pratique de la foi.

Quelle fécondité à une telle parole?

L'efficacité d'un tel document est bien une question que l'on ne peut manquer de se poser. Moins concrète dans ses conclusions et moins limpide dans ses articulations que «Populorum Progressio», cette encyclique a peu de chance d'avoir un impact dans un large cercle.

Il peut en être autrement en ce qui concerne l'Eglise. Jean Paul II montre l'exemple en écrivant: «Il ne sera donc pas superflu de réexaminer et d'approfondir sous cet éclairage (il veut parler de la perspective internationale) les thèmes et les orientations caractéristiques que le Magistère a repris ces dernières années.»

Imaginons qu'à tous les niveaux de l'Eglise, depuis les nominations d'évêques jusque dans les décisions prises dans les Eglises locales et les mouvements, les décisions et les choix soient réévalués en fonction de la perspective rappelée dans l'encyclique, cette dernière ne sera pas sans lendemain.

«La question sociale.» Préface de René Valette. Ed. du Centurion, 105p., 8 francs.
A disposition au secrétariat.

La solidarité nous aide à voir l'autre — personne, peuple ou nation — non comme un instrument quelconque dont on exploite à peu de frais la capacité de travail et la résistance physique pour l'abandonner quand il ne sert plus, mais comme notre «semblable», une «aide» (cf. Gn 2, 18. 20), que l'on doit faire participer, à parité avec nous, au banquet de la vie auquel tous les hommes sont également invités par Dieu. D'où l'importance de réveiller la conscience religieuse des hommes et des peuples. 39.

Le Centre du Louverain (tél. (038) 57.16.66) organise un séminaire sur le thème:

Ecologie et politique: de la parole aux actes.

Intervenants: Yvette Jaggi et Jacques Neiryck.

Le samedi 4 juin, de 9h.30 à 17h.



Les «Jardins de Cocagne»...

... ouvrent leur jardin à de nouveaux coopérateurs. Rappelons que cette coopérative maraîchère a pour but de favoriser l'approvisionnement de ses membres en légumes de saison par l'exploitation collective d'un terrain. En outre la coopérative soutient un projet d'auto-développement au Sénégal.

Tous renseignements utiles à notre secrétariat.

Dans le cadre du Salon international du livre et de la presse qui aura lieu à Palexpo du 11 au 15 mai prochain, la Fédération genevoise de coopération a obtenu de tenir un stand et d'inviter différentes associa-

tions à présenter leurs publications. La Cotmec a répondu favorablement à cette invitation; c'est avec plaisir que nous rencontrerons ceux de nos lecteurs qui visiteront cette exposition!

AFGHANISTAN Une espérance à ancrer dans le réalisme

Après l'enthousiasme soulevé par l'annonce, le 15 mars dernier, du retrait des forces soviétiques, c'est la morosité qui a présidé, un mois plus tard, à la signature de l'Accord afghano-pakistanaï.

Décidément, rien n'est simple, tant les événements se chargent de mettre un bémol aux nouvelles réjouissantes.

L'exemple de l'Afghanistan illustre bien une difficulté inhérente à la marche de l'histoire: celle de savoir se réjouir, tout en restant réalistes. Et sans perdre l'espérance...

Ainsi, dans le cas de ce pays, il faut se réjouir, comme à chaque fois qu'une nation tiers — débordant sur des frontières qui ne sont pas les siennes — accepte de se retirer; le départ des forces russes est donc une bonne nouvelle. Il faut se réjouir que soit laissée aux Afghans la liberté de décider seuls de leur destin.

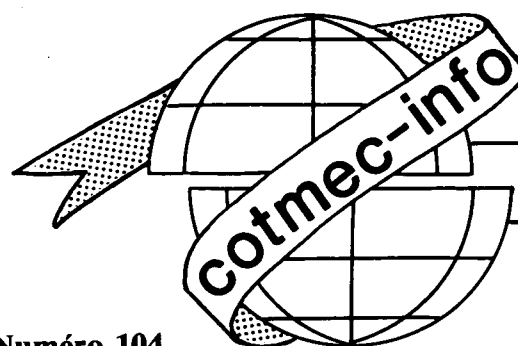
Mais il convient tout autant de ne pas se noyer dans le rêve: la route reste pleine d'embûches, l'apprentissage de la liberté

n'est jamais terminé; le peuple afghan devra apprendre la démocratie et se garder, désormais, d'avoir recours aux empires tant soviétique qu'américain, si vite prêts à s'ingérer dans les régimes politiques étrangers et bien décidés à continuer leur livraison d'armes.

Ne pourrions-nous pas y voir une parabole du débat si souvent entamé autour de la promesse du Royaume de Dieu? Ce Règne, en définitive, est-il déjà là? ou faut-il considérer qu'il ne se réalisera que dans la vie future? Pari difficile de l'espérance du chrétien, qui doit contenir en lui ces deux certitudes: le Royaume de Dieu advient — ainsi que nous le demandons dans la prière laissée par Jésus à ses apôtres — chaque fois que reculent la haine, la violence, l'oppression, la misère. Chaque fois que l'Evangile se fait réellement, concrètement, «Bonne Nouvelle.» Mais cette advenue ne sera jamais ici-bas que partielle, imparfaite, sans cesse à recommencer; la réalisation totale, elle, ne se vivra que dans la face à face avec le Père.

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biederemann, André Fol et Françoise Lardetaz



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 104

Mensuel

Avril 1988

DES QUESTIONS A NE POSER QU'EN MARCHANT...

Vous rappelez-vous de la parabole de l'homme qui veut construire une tour, rapportée par Luc dans son Evangile? Il est invité à commencer «par s'asseoir pour calculer la dépense et juger s'il a de quoi aller jusqu'au bout» (Luc 14.28). Propos d'un élémentaire bon sens, plein de réalisme.

Et voilà que les femmes, au matin de Pâques, adoptent une attitude diamétralement opposée. Relisons comment St Marc l'Evangéliste nous décrit leur marche vers le tombeau: «Et de grand matin, le premier jour de la semaine, elles vont à la tombe, le soleil étant levé. Elles se disaient entre elles: «Qui nous roulera la pierre à l'entrée du tombeau?» (16, 2-3).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette attitude manque de prévoyance! Quiconque a eu l'occasion de voir comment étaient faits les tombeaux du temps du Christ et les dimensions de la pierre qui en obturait l'entrée en conviendra.

Imaginons qu'elles aient été «réalistes»... qu'elles aient commencé par s'asseoir

pour mesurer leurs chances, comment aurait-elles pu découvrir la Bonne Nouvelle du Matin de Pâques: Dieu s'était levé plus tôt qu'elles et avait relevé le Crucifié.

Peut-être y a-t-il réalisme et réalisme? On veut citer ici le regretté Pierre Bungener: «Pourquoi le réalisme serait-il toujours du côté de ceux qui dénoncent les obstacles et s'en effraient plutôt que du côté de ceux qui signalent les urgences et les responsabilités?»

Les femmes en commençant par se mettre en route avant toute question ne sont pas irréalistes mais attestent du «réalisme de l'urgence». Martin Luther King également et combien d'autres prophètes avant lui!

En matière de justice, de paix, de promotion des droits de l'homme... il y a des questions qui ne doivent être posées que debout, en marche vers le but, même si l'on ne sait pas encore comment l'atteindre. S'ils venaient à l'oublier, les chrétiens seraient-ils en mesure de porter témoignage du Ressuscité qui toujours les précède?

REFUGIES «Cas bloqués»: vers une solution

Seize cas, vingt-cinq personnes. Du point de vue du chiffre, c'est une goutte d'eau dans une population comme celle de Genève. Mais une de ces gouttes d'eau qui peuvent faire déborder les vases tant ont été nombreuses les maladroites ayant entouré ces dossiers. Lors de la dernière séance du Grand Conseil, une belle majorité s'est retrouvée pour appuyer une solution qui évite le pire, ne laissant dans le camp des opposants que Vigilance et quelques Radicaux.

Si cette solution aboutit, non seulement ce sera une joie pour ceux qui sont les premiers concernés. Dans notre ville depuis huit ans parfois, et qui n'en peuvent plus d'être ballottés entre espoirs et menaces; à qui toute chance de trouver un pays d'accueil autre que leur pays est insignifiante. Un soulagement pour tous ceux — mouvements ou individus — qui ont fait leur cause. Un soulagement également pour les Eglises qui ont affirmé que jamais elles ne pourraient consentir à un

refoulement de ces personnes dans leur pays d'origine, pratique qui s'opposerait absolument aux principes éthiques qu'elles ont exposés à plusieurs reprises.

Les OPM et la COTMEC auront la joie d'accueillir,

le mercredi 1^{er} juin à 20h.

à la Salle paroissiale catholique de Carouge, 20, rue du Collège (tram 12 ou parking):

Don Marcelo Carvalheira

évêque au Brésil et ancien auxiliaire de Don Helder Camara. Une soirée enrichissante à laquelle tous sont conviés; après un exposé de Don Marcelo sur ses expériences dans les communautés ecclésiales de base, il y aura place pour un échange avec les participants avant de terminer par la célébration de l'eucharistie.

Il y a vingt ans MARTIN LUTHER KING Jr

«Ils se dirent entre eux: Voici l'homme aux songes qui arrive!... Tuons-le... Nous allons voir ce qu'il adviendra de ses songes!» (Genèse 37, 19-20) Ce fragment de l'histoire de Joseph est inscrit sur le balcon du Motel Lorraine à Memphis. Là où une balle atteignit Martin Luther King Jr, ce 4 avril 1968. «Quand la balle d'un assassin a mis fin à la vie de Martin Luther King, elle a manqué son but. Plus de gens ont entendu son message en quatre jours que dans les douze années pendant lesquelles il a prêché» dira de cet événement sa femme Coretta S. King quelque temps plus tard.

Entre de nombreux fragments nous vous proposons celui-ci repris de «Combats pour la liberté» (p.34):

«Le message est chrétien est comparable à une route à double sens: d'une part il cherche à changer les âmes des hommes afin de les réunir à Dieu, d'autre part il cherche à changer le milieu humain, afin que l'âme puisse s'épanouir après avoir été convertie. Toute religion qui prétend se soucier des âmes et qui ne se soucie pas des taudis où elles se damient, de la misère qui les étouffe et de la situation sociale dans laquelle elles s'étiolent, n'est qu'une parodie de religion. Elle est exactement ce que les marxistes voient en toute religion: l'opium du peuple.»

Le 14 mai dès 20h. au Foyer Saint-Justin (15-17, rue d Prieuré): Soirée culturelle (musique et nourriture) avec la participation d'un groupe de musiciens érythréens venant d'Allemagne. Entrée libre.

Organisation: Association démocratique de la jeunesse érythréenne.

Cette rencontre tiendra lieu de «réunion foi et développement». Il nous parait juste de ne pas multiplier les propositions et d'inviter toutes les personnes intéressées par nos rencontres trimestrielles à se retrouver à Carouge le 1^{er} juin.

I. Introduction

II. Nouveauté de l'encyclique «Populorum Progressio»

III. Panorama du monde contemporain

(Un monde miné par l'impérialisme)

22. Les pays en voie de développement, au lieu de se transformer en *nations autonomes*, préoccupées de leur progression vers la juste participation aux biens et aux services destinés à tous, deviennent les pièces d'un mécanisme, des parties d'un engrenage gigantesque. Cela se vérifie souvent aussi dans le domaine des moyens de communication sociale qui, étant la plupart du temps gérés par des centres situés dans la partie Nord du monde, ne tiennent pas toujours un juste compte des priorités

et des problèmes propres de ces pays et ne respectent pas leur physionomie culturelle; il n'est pas rare qu'ils imposent au contraire une vision déformée de la vie et de l'homme et qu'ainsi ils ne répondent pas aux exigences du vrai développement.

Chacun des deux *blocs* cache au fond de lui, à sa manière, la tendance à l'*impérialisme*, selon l'expression reçue, ou à des formes de néo-colonialisme: tentation facile dans laquelle il n'est pas rare de tomber, comme l'enseigne l'histoire, même récente.

IV. Le développement humain authentique

(Pas de développement sans «intention morale»)

28. Une constatation déconcertante de la période la plus récente devrait être hautement instructive: à côté des misères du sous-développement, qui ne peuvent être tolérées, nous nous trouvons devant une sorte de surdéveloppement, également inadmissible parce que, comme le premier, il est contraire au bien et au bonheur authentiques. En effet, ce surdéveloppement, qui consiste dans la disponibilité excessive de toutes sortes de biens maté-

riels pour certaines couches de la société, rend facilement les hommes esclaves de la «possession» et de la jouissance immédiate, sans autre horizon que la multiplication des choses ou le remplacement continu de celles que l'on possède déjà par d'autres encore plus perfectionnées. C'est ce qu'on appelle la civilisation de «consommation», qui comporte tant de «déchets» et de «rebut». Un objet possédé et déjà dépassé par un autre plus perfectionné est mis au rebut, sans que l'on tienne compte de la valeur permanente qu'il peut avoir en soi ou pour un autre être humain plus pauvre.

V. Une lecture théologique des problèmes modernes

(Plaidoyer pour la solidarité)

39. Dans le monde contemporain, on trouve comme signes positifs *le sens croissant* de la solidarité des pauvres entre eux, leurs actions de soutien mutuel, les manifestations publiques sur le terrain social sans recourir à la violence, mais en faisant valoir leurs besoins et leurs droits face à l'inefficacité et à la corruption des pouvoirs publics. En vertu de son engagement évangélique, l'Eglise se sent appelée à être aux côtés des foules pauvres, à discerner la

justice de leurs revendications, à contribuer à les satisfaire, sans perdre de vue le bien des groupes dans le cadre du bien commun.

Par analogie, le même critère s'applique dans les relations internationales. L'interdépendance doit se transformer en *solidarité*, fondée sur le principe que les biens de la création sont destinés à tous: ce que l'industrie humaine produit par la transformation des matières premières, avec l'apport du travail, doit servir également au bien de tous.

VI. Quelques orientations particulières

VII. Conclusion

(Cette parole s'adresse à tous. Particulièrement aux chrétiens)

Dans cet effort, les fils de l'Eglise doivent être des exemples et des guides, car ils sont appelés, selon le programme proclamé par Jésus lui-même dans la synagogue de

Nazareth, à «porter la bonne nouvelle aux pauvres, [...] annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur» (Lc 4, 18-19).



sions que l'on sait n'est pas absente. Est reprise également la dimension de l'«option préférentielle pour les pauvres». Certes, ces expressions avaient déjà trouvé place dans le discours de Jean Paul II. Il n'en reste pas moins que nous avons été contents de les retrouver dans cette synthèse que représente l'encyclique. C'est aussi de «libération» qu'il s'agit lorsque le pape demande «de remplacer des régimes corrompus dictatoriaux et autoritaires par des régimes démocratiques qui favorisent la participation» (44).

EN GUISE DE CONCLUSION

● Un encouragement sans équivoque

Jean Paul II ne craint pas les pavés dans la mare. On le sait en matière de morale sexuelle, on le revoit en matière de solidarité. Tandis que la vague anti-tiers-mondiste continue à rencontrer un écho, il publie un plaidoyer sans équivoque pour la solidarité. Ceux que l'encyclique de Paul VI avait mis en route, il y a vingt ans de cela, ne sont pas invités à désertir le terrain de l'engagement mais, au contraire, à resserrer les chaussures pour poursuivre la route.

● Une Eglise qui ne se laisse pas renvoyer «à ses oignons»

L'Eglise était fort bien tolérée par les puissants lorsque son message consistait à prêcher la résignation aux pauvres. Il n'en va pas de même au moment où elle affirme que l'Evangile dont elle est porteuse «comprend aussi la dénonciation des maux et des injustices» (41). On se rappelle la phase devenue célèbre d'un amiral français: «Messieurs de la prêtrise, retournez à vos oignons»...

Il n'est donc pas inutile que le pape redise dès le second chapitre... «lorsque l'Eglise s'occupe du «développement des peuples» elle ne peut être accusée d'outrepasser son propre domaine de compétence et encore moins le mandat reçu du Seigneur» (8).

● Un document trop théorique?

Ceux qui avaient apprécié les critiques fer-

● Une date significative

Il n'est guère besoin d'être spécialiste en communication pour s'étonner de la date de parution du texte: le 30 décembre. Le Vatican n'aurait-il pas pu trouver un moment plus favorable pour rendre publique cette encyclique qu'il voulait de portée mondiale? Tout donne à croire qu'en cette affaire, cette considération a cédé le pas à un autre impératif: celui de l'anniversaire. De justesse il est vrai. Rome a réussi à ce que le document soit daté de l'année 1987. En clair: c'est bien le vingtième anniversaire de l'encyclique «Populorum Progressio» que l'on a voulu marquer, comme le précise d'ailleurs la présentation vaticane.

Dès l'entrée dans le texte, le lecteur mesure à quel point Jean Paul II a voulu faire une grande place au document qu'il tient à commémorer. A tel point que le second chapitre s'intitulera «Nouveauté de l'encyclique Populorum Progressio», encyclique qui est d'ailleurs relue en lien étroit avec le Concile Vatican II. Jusqu'à présenter «Populorum Progressio» comme un document d'application du Concile (6), ce qui est nouveau comme façon de voir.

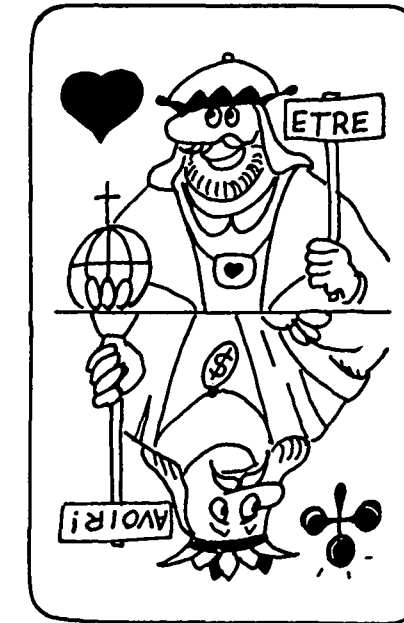
PRINCIPAUX ACCENTS

● Un regard pessimiste

Tous les commentaires consultés s'accordent sur ce point: c'est un diagnostic sombre que fait le pape. Certains ont vu là l'impression personnelle ramenée de ses incessants voyages. De son côté le cardinal Etchegaray a signalé qu'une consultation préalable avait été faite dans les Eglises locales. Peut-être entre-t-elle également dans la constitution d'un si noir dossier. Bref: le monde va mal. Certains l'ont trouvé trop pessimiste, ce regard. Ainsi Gabriel Marc, dans Témoignage Chrétien: «la pesanteur du pessimisme qui confine parfois au catastrophisme. Elle est assez accordée au sentiment commun en Europe. Mais elle jure quelque peu avec le dynamisme créateur, la joie de vivre d'une immense jeunesse que l'on recueille lorsque l'on parcourt le tiers monde...»

Le contexte de 1967 avec la croissance, l'accélération des échanges, le vaste mouvement de décolonisation et l'optimisme qui en résultait, tout cela est bien fini. En tous les cas, il n'est plus question de parler de progrès. On s'en méfie même, et de façon tout à fait explicite (27). Les mots parlent d'eux-mêmes: une encyclique n'a pas de titre à proprement parler et on la désigne par ses premiers mots; il n'échappe à personne que «Populorum Progressio» et «Sollicitudo rei socialis» ne traduisent pas la même approche.

La dernière encyclique de Jean Paul II «Sollicitudo rei socialis» n'est pas aisée à présenter succinctement. A cause de sa longueur déjà: 105 pages. Mais tout autant par un style qui ne craint pas les reprises. Comment mettre le projecteur sur certains aspects sans déformer l'ensemble du propos? Il nous faut pourtant en prendre le risque en disant au lecteur que, ce qu'il a sous les yeux, c'est une lecture qui ne le dispense en aucun cas de faire sa propre lecture; bien plus qui voudrait l'y inviter.



● Une dénonciation politique des blocs

Pour le pape, la division du monde en deux blocs antagonistes est largement responsable des maux qu'il a soulignés. Peut-être plus clairement que dans le passé, ce sont les deux blocs qui sont condamnés fermement. Pour le faire le pape ne craint pas d'employer, et à plusieurs reprises, le mot «impérialisme» qui n'a pas habituellement bonne presse auprès des chrétiens. Le mot «néo-colonialisme» a aussi sa place dans le discours.

● Au fond, le péché

Lorsqu'on lit une encyclique sur le monde et son fonctionnement, on ne pense pas immédiatement y trouver une telle place accordée au péché. Pourtant c'est, à notre avis, l'un des passages les plus forts de l'encyclique. Il y est question à la fois du mot «péché» employé au sens individuel mais aussi de «structure de péché».

Lorsqu'on parle de société, de système économique... il n'est pas rare qu'apparaisse une certaine résignation, comme si l'on se trouvait en face de mécanismes inéluctables. L'emploi du mot «péché», c'est contre ce fatalisme qu'il nous met en garde. Il y a bel et bien une responsabilité qui est engagée derrière les maux dont souffre aujourd'hui une si grande partie de l'humanité. Il était important, dans un document de cette nature, que cela soit rappelé. N'a-t-on pas trop longtemps réservé l'usage du mot «péché» à la seule morale individuelle?

● Dénonciation du mal-développement

Il y a bien des années déjà, le mot «mal-développement» avait été créé pour remédier à l'idée dangereuse qui consistait à ne voir le «sous-développement» que dans le Sud, comme si le Nord avait résolu ses problèmes. Le texte développe une réflexion analogue: dans les pays riches «on trouve, à un degré moindre, il est vrai, les manifestations les plus caractéristiques du sous-développement». Et de nommer le chômage, le problème du logement...

● La «doctrine sociale de l'Eglise» de retour

Depuis le Concile, certains catholiques avaient pris leurs distances par rapport à l'expression «doctrine sociale de l'Eglise», lui préférant l'expression «enseignement social de l'Eglise», comme étant moins suspecte de véhiculer une idéologie qui ne dit pas son nom. Dans ce document le pape réaffirme fortement la notion de «doctrine sociale». Et s'il en rappelle la continuité, il en redit aussi la constante transformation pour répondre à des questions toujours nouvelles. Il prévient les critiques en précisant bien que, par «doctrine sociale de l'Eglise», il n'entend pas une troisième voie entre «capitalisme libéral et collectivisme marxiste». Il se défend d'y voir une idéologie (le mot revient deux fois dans le chapitre). La doctrine sociale «... n'entre pas dans le domaine de l'idéologie mais dans celui de la théologie et particulièrement de la théologie morale» (4).

● Une place nouvelle pour les droits de l'homme

Pour le document, les droits de l'homme ne sont pas seulement une exigence en lien avec le développement, ils en sont le point de vérification ultime. En opposition à une forme de développement qui ne prendrait en compte que la seule croissance économique (33) et qui serait prêt à tout lui sacrifier.

● La solidarité mais aussi la libéralisation

Le document contient, incontestablement, des pages très belles sur la solidarité et son actualité. Mais la dimension de «libération» qui a causé dans l'Eglise les discus-

PRATIQUANTS ET PARTISANS DE LE PEN

Les Français se sont donné un nouveau président. Le premier tour des élections est donc bien loin dans les préoccupations. Qu'on nous permette toutefois d'y revenir un instant. Le soir du 24 avril, comme chacun le sait, les Français ont découvert dans les urnes que 14,39% des bulletins allaient à Jean-Marie Le Pen, le leader d'extrême-droite.

Ce que l'on sait peut-être moins, c'est que, selon un sondage CSA demandé par le quotidien catholique «La Vie» au sortir des bureaux de vote, 12,2% des catholiques pratiquants auraient donné leurs voix au leader du Front national. Approximativement la même proportion que l'ensemble de la population. Georges Montaron dans «Témoignage chrétien» cerne le lien entre ce courant et la religion en ces ter-

mes: «L'extrême droite cherche à se donner une image religieuse. Dieu est sur les ceinturons et il conclut les discours. Mais le catholicisme auquel elle fait référence, c'est celui qui exalte l'ordre, la discipline, la morale rigoureuse, l'homme fort. Pour sa part, elle condamne les vertus de l'Evangile, la miséricorde, l'ascèse, la douceur, l'Amour qui est un principe dissolvant.»

Même si tous les bulletins de vote pour M. Le Pen ne sont pas autant de professions de foi en cette idéologie «néo-païenne» (l'expression est du cardinal Lustiger), un si large soutien des catholiques pratiquants doit être, pour l'Eglise, l'occasion d'une sérieuse réflexion. De ce côté de la frontière également.

Invitation

L'Association Carabaya organise vendredi 10 juin à 20h.30 une conférence sur le thème

**Les Amérindiens,
leur extermination déléguée**
par M. Félix Reichlen

A la salle paroissiale Ste Croix à Carouge (vers la place de Sardaigne, entrée rue du Collège 20).

Dans le cadre de la campagne Nord-Sud du Conseil de l'Europe, Helvetas, association suisse pour le développement et la coopération, organise une table ronde sur le thème:

**Les femmes, le Nord, le Sud —
identités, société, pouvoir**

Le mercredi 8 juin 1988, à 18h., Salle Bungenier (IUED, 24, rue Rothschild).

UN COURS DE FORMATION

Nous nous réjouissons de signaler à nos lecteurs le cours de formation organisé par Radio-Cité les 4, 5 et 6 juillet prochains. Trois jours pour approcher les questions qui se posent à celui qui souhaite réaliser une émission.

Les trois jours, avec matériel et repas de midi compris, pour le prix de Fr. 60.-. (Le cours a lieu à Carouge, dans les studios de Radio-Cité.)

Bulletins d'inscription à disposition à notre secrétariat.

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12.21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermaier, André Fol, Honoré Kponton et Françoise Lardéraz

COMMISSION TIERS-MONDE
BD DU PONT-D'ARVE 16
1205 GENEVE
17003.00

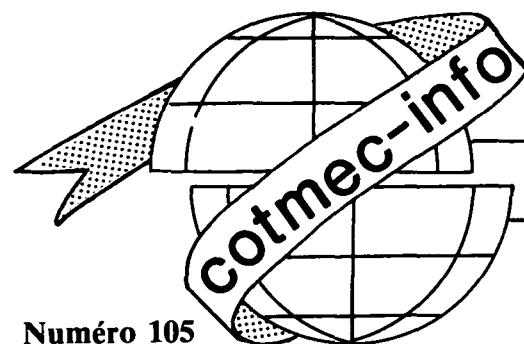
Père, tu sais ce dont nous avons besoin:
Trois fois par jour un bol de riz
ce n'est pas beaucoup, mais c'est indispensable!

Bénis le sol pour que la plante puisse y pousser;
bénis la tige de riz, et chacun des grains.
Permetts-nous de recevoir la nourriture
avec reconnaissance
et accorde-nous un esprit de partage
afin que personne n'ait faim.

Tu fais pousser l'herbe et les fleurs des champs,
tu envoies le soleil, la pluie et le vent.

Donne-nous notre riz de ce jour
afin que nous puissions vivre,
à ta louange et à ta gloire!

Prière extraite du recueil
«Expression de foi de l'Eglise universelle».
Disponible au secrétariat. Fr. 12.—.



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 105

Mensuel

Mai 1988

UNE EGLISE EN LIBERTE CONDITIONNELLE

Peut-être certains lecteurs ont-ils lu le livre, ancien déjà, de Jean Sullivan «Car je t'aime, ô éternité». L'auteur y met en scène un prêtre d'une étonnante liberté. Comme il déborde le cadre d'un ministère habituel, un groupe d'amis de tout bord le prend en charge sur le plan matériel. «Il n'a avait eu, poursuit l'auteur, que l'écrivain catholique à ne pas marcher. (...) Cet homme d'ordre avait eu cette parole admirable: Qu'il obéisse et il sera nourri.»

C'est une information sur les difficultés financières des Eglises qui m'a remis le texte en mémoire. Lorsque la baisse des rentrées de la contribution ecclésiastique est évoquée et que l'on se met à chercher des causes, bien vite on en vient d'un côté à parler des prises de positions de l'Eglise — en faveur des réfugiés par exemple — qui ont pu déplaire à quelques contribuables fortunés.

De l'autre côté, il y a ceux qui auraient payé leur contribution si... si la hiérarchie n'avait pas pris telle décision qu'ils contestent, si la paroisse dans laquelle ils habitent n'avait pas entrepris de coûteuses restaurations, si l'Eglise était un peu moins timide pour dénoncer l'injustice...

Faire la proportion entre l'un et l'autre des deux camps est pratiquement impossible. En revanche, il est aisé de repérer que, même si elles viennent d'horizons politiquement opposés, les deux attitudes se retrouvent au niveau des effets. Comme

l'écrivain de Sullivan, chacun dit à sa façon: «Que l'Eglise obéisse et elle sera nourrie.»

Que l'on comprenne bien, la Cotmec n'a jamais plaidé pour une Eglise formée de chrétiens muets, résignés face aux décisions qui les concernent. C'est le contraire qui est vrai, et les lecteurs de ce bulletin le savent bien. Nous pensons que le dialogue, la confrontation peut-être, a sa place dans une communauté vivante, comme elle avait sa place chez les premiers chrétiens. Que ceux qui en doutent relisent la lettre que saint Paul écrivait aux Galates. Il y relate son empoignade avec Pierre. En regard de laquelle nos divergences sont souvent brumes printanières...

Ce n'est pas le fait d'exprimer un avis opposé que nous contestons, c'est la manière. Le bulletin de versement de la contribution ecclésiastique n'est pas un bulletin de vote, c'est un moyen d'infliger une sanction. Une sanction qui frappe indistinctement l'Eglise en ses secteurs les plus divers.

Ceux qui, par ce moyen, veulent une Eglise selon leur cœur, risquent fort de se retrouver bientôt avec une Eglise exsangue. Ils croyaient corriger, ils n'ont fait qu'affaiblir. Est-ce bien cela qu'ils souhaitent?

A.F.

«DECLARATION DE BERNE» Vingt bougies et du souffle

N'a-t-on pas dit à propos de la solidarité: «Il est aussi important de redresser une idée fautive que de creuser un puits»? Même si, quand il s'agit de faire le bilan, il serait si facile de compter les puits creusés, tandis que repérer les changements opérés dans les mentalités... En se donnant pour tâche de lutter sur le terrain des idées, la Déclaration de Berne, fondée il y a tout juste vingt ans, n'a pas choisi la voie facile. On en veut pour preuve l'appréciation du porte-parole de Migros — firme auprès de laquelle on a parfois trouvé des signes d'ouverture — parue dans le journal «Construire»: «Bien que nous n'ayons

pas à avoir de position officielle à l'égard de la Déclaration de Berne, je pense personnellement que nul ne tire vraiment profit de ses activités.»

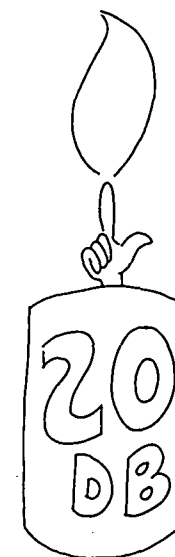
C'est un point de vue. Pas le nôtre. Nous pensons, au contraire, que dans un pays à l'économie si largement tournée vers l'extérieur que la Suisse, il est absolument indispensable d'avoir des sonnettes d'alarme placées non pas seulement à l'intérieur du pays — les syndicats peuvent jouer ce rôle — mais aussi à l'extérieur. Sans elles, qui nous aurait alertés sur les méfaits d'une certaine commercialisation du lait en poudre (procès Nestlé), de

l'effet de produits chimiques (affaire du Galécron) ou des conditions de production des ananas des Philippines, pour citer trois exemples de «combats» réussis qui ont permis aux firmes responsables de «corriger le tir»?

Lors de la table ronde qui a marqué — d'une façon cordiale et enrichissante — ce vingtième anniversaire, le pasteur André Biéler, fondateur du mouvement, a eu l'occasion d'exprimer sa satisfaction devant le chemin parcouru, tout en précisant modestement que les «grands-pères jouent un si petit rôle dans l'évolution de leurs petits-enfants...». Nous pensons, au contraire, que la Déclaration de Berne a hérité de son fondateur un parti pris pour un dialogue avec des partenaires de toutes les tendances. Et cette façon de dire doucement les choses dures...

Que la DB poursuive son action, à la fois de sensibilisation à la solidarité auprès des plus jeunes — selon un accent récent — et d'information, de dénonciation au besoin, sur les liens qui nous unissent au tiers monde pour le meilleur et pour le pire, voilà nos vœux les plus chers.

Pour cela deux éléments continueront à lui être indispensables. Les moyens financiers pour assurer le salaire de permanents qualifiés, afin de permettre une recherche rigoureuse. Mais aussi des militants sans qui les idées parviennent si difficilement à sortir des cénacles d'initiés. Dans la dernière encyclique, Jean-Paul II a rappelé l'exigence de «la réforme du système commercial international», et de «la réforme du système monétaire et financier international». Les chrétiens, sensibles à cet appel, devraient trouver dans la DB un moyen parmi d'autres pour y répondre.



JUSTICE ET PAIX Ouverture romande

Les lecteurs de ce bulletin savent toute l'importance que la Cotmec accorde au travail de la commission Justice et Paix, commission de la Conférence des évêques. Avec beaucoup de compétence et de courage, Justice et Paix met le projecteur sur certains aspects de la réalité helvétique, tentant d'y apporter l'éclairage de l'Évangile. A noter que la commission travaille en liens étroits avec l'Institut d'éthique sociale de la fédération des Eglises protestantes de Suisse.

Comment donner un plus grand impact à son travail et à ses publications? Ainsi pourrait se résumer la journée de réflexion et d'évaluation que cette commission s'est donnée le 22 avril. La réponse à cette question appartient, bien sûr, à la commission elle-même; mais elle appartient tout autant aux catholiques de ce pays. Notre plus vif désir serait de pouvoir être, en tant que Cotmec, à notre petite mesure, un relai efficace.

Signalons que Justice et Paix s'est adjoint un collaborateur romand en la personne de Jean-Claude Huot. Un atout de plus pour avoir, en Suisse romande, un plus large écho.

Ci-dessous, nous reproduisons le dernier communiqué de presse de Justice et Paix.

PAS D'ARMES POUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT ET LES ZONES DE TENSIONS

La commission Justice et Paix constate avec inquiétude que les exportations suisses de matériel de guerre ont encore augmenté en 1987. Elle s'élevaient à 578,3 millions de francs, un nouveau record, et une partie considérable était destinée à des pays en voie de développement. En 1982 déjà Justice et Paix, dans une publication intitulée «Transferts d'armements et foi chrétienne», avait souhaité une interdiction des exportations d'armes suisses vers les pays en voie de développement. Une telle interdiction est aujourd'hui encore nécessaire. Celle-ci devrait alors être accompagnée d'une politique de développement et de coopération avec les pays du tiers monde capable — bien plus que les livraisons d'armes — de garantir la sécurité et le développement des pays du tiers monde dans la liberté et le respect des droits de l'homme. Une telle interdiction placerait également la Suisse dans une position favorable pour s'engager en faveur de mesures multilatérales de contrôle et de limitation du commerce des armes. Comme le pape Jean-Paul II l'a souligné dans sa dernière encyclique, le commerce des armes constitue un grave désordre.

La commission Justice et Paix considère comme très problématique le fait qu'en

1987 comme en 1985 et 1986, plusieurs Etats du Golfe persique aient été parmi les principaux importateurs d'armes suisses. Elle estime que la région du Golfe, étant donné la guerre cruelle qui s'y déroule, doit être considérée comme «zone de tensions» au sens de l'article 11 de la loi fédérale sur le matériel de guerre. Comment peut-on encore admettre l'envoi d'armes dans un région si riche en conflits? Le problème est tout aussi réel quand, dans une telle région, et même dans un pays en guerre contre l'Irak, on exporte des avions légers de type PC-9. Il est bien connu, même si l'exportation de tels avions n'est pas soumise à autorisation, que ceux-ci peuvent être utilisés à des fins militaires.

SALVADOR Sur les pas de Mgr Roméro

Les homélies de Mgr Roméro — dont la force même a causé la mort de leur auteur — sont encore dans toutes les mémoires. On se rappelle la place qu'y tenait l'information: Dire la vérité sur la situation de l'homme souffrant était en effet, pour l'évêque de San Salvador, inséparablement uni au souci d'annoncer le mystère de Dieu.

Mgr Rosa Chavez, évêque auxiliaire de San Salvador, est-il animé du même principe? C'est en tout cas l'impression qu'en donne la fin d'une homélie, prononcée le 7 février, reproduite par la revue «Carta a las iglesias»:

Je n'ai pu que commencer de cette manière si peu usuelle mon commentaire sur quelques faits de la semaine parce que le tableau que présente notre bureau de protection légale m'a horrifié; il enregistre en effet 26 morts violentes pendant cette semaine, dont quelques-unes causées avec un luxe de barbarie.

Le cas le plus connu est celui de trois habitants de la juridiction de San José Guaya-bal: les paysans José Luis Cornejo Calles et Manuel de Jesus Santamaria, ainsi que le mineur Javier Santamaria, 12 ans. Les trois ont été capturés alors qu'ils revenaient du pèlerinage de San José Gyauabal. D'après l'information recueillie par notre bureau, les ravisseurs étaient des hommes en civil et des soldats en uniforme appartenant à la première brigade d'artillerie, section Pral; ils étaient tous dans une camionnette couverte d'une bâche. On affirme même que les effectifs militaires étaient accompagnés d'un déserteur de la guérilla qu'ils utilisent pour signaler des gens qui vivent dans cette Zone de conflit. Comme on le sait, les cadavres de ces trois humbles personnes sont apparus à la Puerta del Diablo.

Il y a d'autres faits également préoccupants, comme celui de Juan Albortanillos, juridiction de Quezaltepeque, dans le département de La Libertad. Cet homme a été trouvé assassiné dans le rio Agua

Bienvenue, dans ces colonnes, à Honoré Kponton. Nous nous réjouissons de pouvoir ainsi offrir à nos lecteurs un regard plus circonstancié sur la réalité africaine. M. Kponton est, en effet, de nationalité béninoise et sa large formation en fait un observateur avisé de la vie de son continent.

Invitation

On se souvient du colloque qui avait rappelé la mémoire du Père Lebrét sur le thème «Nouveaux départs pour un développement solidaire». Dans ce prolongement auront lieu, du 6 au 10 juillet à Annecy (... à deux pas de chez nous!), six journées d'étude:

Interdépendance et solidarités. Economie humaine et économie besoins

Organisation: le Centre Lebrét et ses antennes régionales. Programme à notre secrétariat.

Caliente. Son petit enfant, José Adelmo, âgé de 9 ans, qui souffre d'un retard mental, a été également emmené par les soldats, sans que ses parents ne sachent ce qu'il est devenu.

Malheureusement le chemin de croix ne termine pas ici. Entre autres, je cite notamment le cas de quatre personnes, parmi lesquelles il y a une femme et un enfant de 11 ans, qui sont morts en touchant une mine dans le hameau Agua Escondida, juridiction de Quezaltepeque. Notons que, dans les trois cas, il y a des enfants et que tous les autres sont des paysans salvadoriens...

La question qui s'impose naturellement c'est: Qui est derrière de si macabres événements et que prétend-on en commettant des actions qui nous rappellent les temps du général Romero, une situation qui a fait dire à Mgr Romero: «Il m'échoit le triste sort d'aller recueillir des cadavres?»

Quelques-uns s'empressent de rendre coupables les hautes autorités militaires et même le président de la république. Une accusation téméraire qui paraît oublier une vérité de sens commun: il est impossible de contrôler tous les militaires. Cependant l'Eglise élève sa voix pour dire avec énergie: les choses ne doivent pas continuer de la sorte.

EPARGNE «SOLIDAIRE» Nouvelles possibilités

Toujours davantage de personnes ou d'organismes tentent de concilier leurs prises de position en faveur d'une justice sociale et leurs décisions quant au placement de leur épargne. Il y a une année, la Cotmec a publié à ce sujet une brochure intitulée «Un regard chrétien sur l'épargne» (disponible au prix de Fr. 4.50 à notre secrétariat). Nous y avons présenté plusieurs possibilités de placements dits «non conventionnels», c'est-à-dire des placements effectués en priorité en fonction de critères éthiques: par exemple de pouvoir garder une part de responsabilité et d'intervention sur les décisions qui concernent notre épargne, de promouvoir des initiatives contribuant à une plus grande solidarité locale et internationale, de créer des emplois, etc...

Dans le cadre de tels placements non conventionnels nous aimerions mentionner également la possibilité, depuis le début de l'année, de participer à la constitution du capital d'une nouvelle banque suisse: une banque écologique calquée sur le modèle d'une banque similaire fondée dernièrement en Allemagne. Gérée professionnellement, son but sera de fournir des crédits à taux d'intérêt particulièrement favorables à des projets s'inscrivant dans une perspective de développement responsable, écologique, social et pacifique. L'association pour la mise en place de cette banque alternative compte ainsi déjà quelque 700 membres individuels et 70 membres collectifs. Il est prévu un capital de départ d'environ 5 millions de francs.

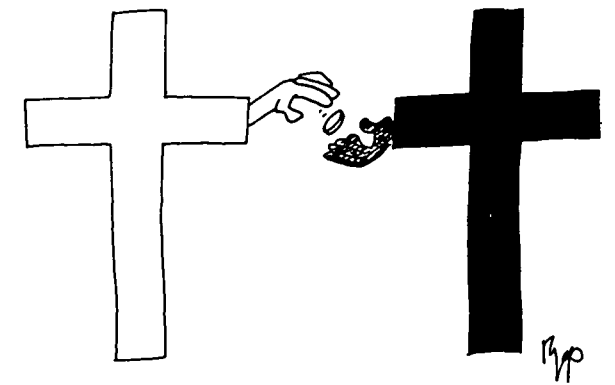
Du point de vue de l'épargnant, le placement de son épargne auprès d'une telle institution permet de satisfaire ses aspirations éthiques, mais demande, bien sûr, certaines conciliations au niveau des critères économiques. Il obtiendra un rendement quelque peu inférieur, devra probablement accepter un risque légèrement supérieur et son épargne perdra un peu de sa liquidité (faculté d'être rapidement récupérable en monnaie). C'est pourquoi il semble raisonnable d'allouer une partie plus ou moins importante, mais non la totalité de son épargne, à cette nouvelle possibilité de placement non conventionnel.

Renseignements supplémentaires auprès de: Projet de Banque Ecologique, c/o W. Krummenacher, Im Klösterli 49, 8044 Zurich.

L'Espace latino-américain de la Maison de Vaudagne — riche de douze associations — organise du 13 au 18 juin la

Quatrième rencontre Suisse-Amérique latine

Tout renseignement au 16, avenue de Vaudagne à Meyrin. Tél. 82.07.36.



EGLISE D'AFRIQUE Qui paie les violons...

La dépendance financière vis-à-vis de l'Occident est l'un des multiples problèmes qu'affronte le christianisme africain.

La question est d'une telle acuité qu'elle a réuni, les 23 et 24 janvier dernier, un important colloque à l'Arbresle près de Lyon. Le P. René Luneau, enseignant à l'Institut catholique de Paris et chercheur au CNRS, y a participé. Ses réflexions sont fort édifiantes:

D'abord, toutes les Eglises d'Afrique vivent encore sous un régime de tutelle; malgré la volonté d'accroître les ressources locales, la manne d'ailleurs est toujours la bienvenue. Certains diocèses ont beaucoup de peine à financer le dixième de leur budget. Ainsi les Eglises d'Afrique reçoivent beaucoup d'argent: 555 millions de francs français en 1985 d'aide ecclésiastique internationale, pour la seule confession catholique, compte non tenu des apports venus des particuliers.

Autre fait mis en évidence: la très grande

BRAVO «LE COURRIER»

Le prix Jean Dumur — du nom du célèbre journaliste trop tôt disparu — est destiné à distinguer des journalistes qui font honneur à la profession par leur talent et leur indépendance. Ce prix a été décerné au «Courrier» au cours du Salon du livre. Cela nous réjouit beaucoup.

M. Cornu, rédacteur en chef de la «Tribune de Genève», qui a prononcé l'allocution, a su trouver le ton juste pour exprimer son estime pour le chemin parcouru. Après avoir rappelé les deux règles du «Courrier» que sont — citation de Jean-Paul II à l'appui — celle de «se faire la voix des sans-voix» d'une part et, de l'autre, celle de «l'ouverture œcuménique». M. Cornu a poursuivi:

(...) Ces règles, on s'en doute, ne sauraient permettre de piloter un bateau sans un équipage convaincu. Car elles requièrent une adhésion profonde, plus exigeante et

disparité des ressources entre Eglises et, au sein d'une même Eglise nationale, entre diocèses. Bref, la situation inconfortable de nombreux prêtres africains traduit seulement le déséquilibre structurel dans lequel vivent les Eglises. On fait souvent la remarque suivante: «Les Eglises d'Afrique s'épuisent à maintenir en l'état des structures élaborées par des Eglises riches pour des Eglises riches.» A ces difficultés s'ajoute la croissance des communautés chrétiennes en Afrique, qui risque fort d'aggraver la dépendance à l'égard des Eglises riches.

Enfin, les fluctuations du marché international ne facilitent point les choses pour l'Afrique. Aberration du système économique mondial: «Les pays pauvres subventionnent le développement des pays riches.» C'est dans ce contexte, celui des relations économiques Nord-Sud, que vit l'Eglise d'Afrique.

Un «dialogue» pourrait-il s'instaurer, des rapports égalitaires pourraient-ils s'établir entre «ces mendiants chroniques» et des créanciers qui ne souffrent pas autrement de cette situation? «Celui qui paie les violons choisit la musique.»

contraignante encore que la simple connaissance des «règles du métier».

C'est donc l'équipage qui est aujourd'hui honoré par des responsables de presse qui mesurent parfaitement tout ce qu'il a fallu d'obstination et de renoncement. En prenant ouvertement le parti des plus faibles contre l'oubli, des plus pauvres dans une société qui célèbre la réussite et l'argent, des autres tout simplement — saisonniers, travailleurs clandestins, demandeurs d'asile — dans une communauté parfois effrayée et aspirant au repli, les «locataires» du «Courrier» ont été, sont encore, la mauvaise conscience de tout un monde établi et — pourquoi le cacher? — d'autres rédactions aux oreilles délicieusement chatouillées par les sirènes de l'établissement. (...)

Ce vendredi 13 (!) à Palexpo, la joie était rayonnante sur les visages de l'équipe de rédaction et de son rédacteur en chef. Elle était bien méritée!

AFRIQUE DU SUD Pauvres enfants!

Septembre 1987. A Harare (Zimbabwe) un évêque anglican, Mgr Huddleston, convoque une conférence qui permet à 300 Sud-Africains de rencontrer quelque 200 représentants de 150 organisations. Son but: poser à l'opinion publique internationale un problème douloureux entre tous: celui du sort réservé aux enfants en Afrique du Sud. Aux juristes, médecins, psychiatres, autorités religieuses s'étaient joints des enfants torturés et leurs parents.

A ces rencontres bouleversantes, des représentants des mouvements anti-apartheid de notre pays étaient présents, et ils n'ont pas pu se taire à leur retour; ils ont exprimé leur découverte dans une brochure d'une soixantaine de pages dans lesquelles à aucun moment les auteurs ne veulent étaler l'horreur. La lecture n'en est que plus poignante. Comment comprendre cette démesure dans le nombre d'enfants incarcérés et dans les sévices qui leur sont infligés? L'enfant est-il à ce point menaçant pour le régime de Pretoria? Et si c'est le cas, ce fait ne constitue-t-il pas un révélateur implacable d'une situation politique inqualifiable?

Cette brochure doit être diffusée largement; notamment dans les secteurs professionnels les plus en liens avec l'enfance. Cela d'autant plus que, selon les dispositions prises tout récemment, l'état d'urgence a été reconduit pour une troisième année consécutive et que la censure des informations s'est, elle aussi, durcie d'un cran.

«Les enfants face à l'apartheid.» Mouvement anti-apartheid. 63 pages. Disponible à notre secrétariat.

Toujours à propos de l'Afrique du Sud

Une nouvelle liste de produits sud-africains à boycotter est à disposition. Sans majorer l'impact économique de cette modification d'achats, reconnaissons qu'elle a, au moins, l'avantage de rappeler, aux acheteurs que nous sommes tous, l'existence de l'apartheid. La lutte contre l'oubli est le premier pas sur le chemin de la solidarité.

A disposition au secrétariat.

A l'occasion de la semaine de formation sur «La résolution non-violente des conflits», le professeur Paul Wehr, président du Département de sociologie de l'Université du Colorado (USA), donnera une conférence publique avec débat sur le thème

Profession: faiseur de paix

au Louverain, Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57.16.66.

Le bulletin ne paraîtra pas durant les mois de juillet et août.

Profiteons de la pause estivale — que nous souhaitons profitable à chacun — pour remercier chaleureusement les jeunes du Centre d'intégration socio-professionnelle. Chaque mois, ils plient et préparent l'envoi de Cotmec-Info et nous rendent ainsi un très grand service.

Durant l'été, une permanence sera assurée le lundi et le jeudi après-midi de 14 à 18 heures.

PRESENCE DE MGR CARVALHEIRA

Une bonne rencontre

Invité à l'importante session «Mission et Romandie» qui a réuni à Saint-Maurice plus de deux cents participants de toute la Suisse romande, Mgr Marcelo Carvalho, évêque de Guarabira (Brésil) a eu l'occasion de passer quelques heures fructueuses dans notre ville, pour un programme préparé par les OPM et la Cotmec.

Reçu par Mgr Grab pour le repas de midi, en compagnie de quelques personnes, Mgr Carvalho a poursuivi l'après-midi par un échange informel avec des représentants des OPM, des communautés de base et de la Cotmec. En soirée, Don Marcelo a eu l'occasion de s'exprimer devant une centaine d'auditeurs — chiffre bien réjouissant pour les organisateurs — réunis à la salle paroissiale de Carouge. Soirée qui s'est terminée par la célébration de l'eucharistie.

Don Marcelo exerce son ministère d'unité — c'est cela le rôle de l'évêque — dans un diocèse qui est, plus que d'autres, exposé à la violence. C'est en effet le lieu des grandes plantations de canne à sucre qui doivent permettre au Brésil de limiter ses dépenses en hydrocarbures. Mais ce projet ne se réalise que par l'expropriation massive de petits cultivateurs qui refluent vers les villes dans un total dénuement. Pour être témoin de l'Evangile dans un tel contexte, il faut beaucoup de lucidité et de courage. Grâce à Dieu cet évêque fait preuve de l'un et de l'autre. Beaucoup de finesse aussi pour parler de son projet pastoral qui ne peut compter que sur 14 prêtres et 28 religieuses pour animer un diocèse de 400.000 personnes.

Il fait bon écouter ce petit homme tout en nuances et pourtant si prêt à s'enflammer lorsque la justice est en cause. On comprend mieux, à son contact, les pages de la Bible qui nous parlent de cet Esprit: flamme qui réchauffe et consume.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Honoré Kponton et Françoise Larderaaz

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

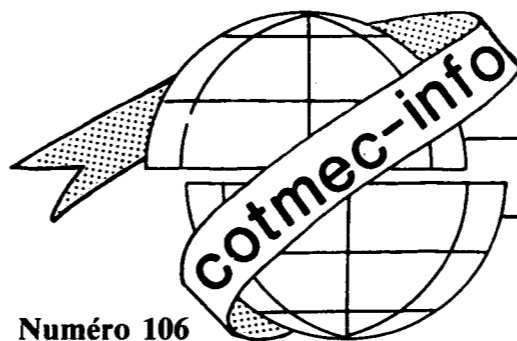


«BRAVO à...»

... la France qui vient de proposer au Groupe des 7 pays les plus industrialisés de renoncer à une partie de la dette publique des pays les plus pauvres. Plus précisément, la France a fait les trois propositions suivantes concernant la dette soumise à la renégociation au sein du «Club de Paris»:

- Un remboursement sur quinze ans à un taux d'intérêt préférentiel.
- Un remboursement sur vingt-cinq ans au taux d'intérêt du marché.
- Une annulation du tiers de la dette.

La France elle-même a déjà choisi d'appliquer la troisième proposition (celle qui est la plus favorable aux pays débiteurs). Cela lui en coûtera 8 milliards de FF et concernera au total 28 pays, à savoir ceux dont le PIB (produit intérieur brut) par habitant est inférieur à 3000 FF (env. 550US\$) et dont la dette représente plus du tiers du PIB.



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 106

Mensuel

Juin 1988

TEMOINS D'UNE CASSURE

Il en est des grandes fissures de l'Eglise comme du relief montagneux: le paysage que l'on a sous les yeux s'est fait au long des siècles. Engagés dans cette coûteuse tâche qui consiste à construire des ponts, il nous arrive de maugréer contre ceux qui étaient directement contemporains de ces périodes de ruptures. Savaient-ils ce que leur intransigeance nous coûterait d'efforts des siècles plus tard?

Avec les nouvelles qui nous sont parvenues d'Ecône, voilà que chacun de nous a le triste privilège d'être contemporain d'une cassure; elle affecte probablement diversement les lecteurs de ce bulletin. Certains n'y verront que péripéties ecclésiastiques; une de plus, se diront-ils!

Ne banalisons pas, le prix à payer sera très élevé. C'est que la déchirure passe à travers des êtres, à travers des familles, à travers des villages, à travers une Eglise... Et pour combien de temps?

Mais imaginons le scénario inverse: que Mgr Lefèbre ait obtenu un accord avec le Vatican mettant entre parenthèses le décret sur la liberté religieuse, reconnaissant que, de fait, l'œcuménisme est diabolique et que les droits de l'homme sont finalement bien secondaires... Le prix à payer n'aurait-il pas été plus élevé encore?

Avec sincérité sûrement, Mgr Lefèbre a de la peine à entrer dans son siècle. Arche-

vêque de Dakar, il avait eu du mal à consentir à la décolonisation; en revanche il semble comme un poisson dans l'eau dans le Chili de Pinochet, comme hier dans l'Argentine de Videla. Fallait-il, pour éviter la rupture, que toute l'Eglise se remette à l'heure d'hiver et revienne sur des ouvertures opérées déjà avec tant de retard?

Jésus de Nazareth, dans l'Evangile, apparaît capable de tous les accueils. En revanche, il s'est montré intransigeant à l'égard de ceux qui, au nom de leur religion, méprisaient les autres; d'où ses invectives contre les Pharisiens. Intolérant seulement à l'égard de ceux qui étaient intolérants.

La religion de Mgr Lefèbre contient une bonne dose de mépris et d'intolérance. A l'égard des autres confessions, des autres religions et plus largement des nombreuses tentatives essayant d'associer les peuples aux décisions qui les concernent. C'est pourquoi le courant d'Ecône n'est pas seulement une de ces diversités qui enrichissent l'Eglise à la manière dont les accents différents enrichissent nos terroirs.

Paradoxe. Le visage d'une Eglise intolérante nous est insupportable. Et pourtant, il nous fait lui reconnaître le droit à l'intolérance à l'égard de ceux qui le sont.

A.F.

Après la colonisation, verra-t-on la «poubellisation» du tiers monde?

Les choses sont claires à présent: les pays qui, chez eux, sont les plus tâillonnés avec la protection de l'environnement n'hésitent pas à déverser leurs déchets chez les pauvres. C'est l'Afrique qui, à cet égard, offre le terrain le plus favorable à ces importations indignes.

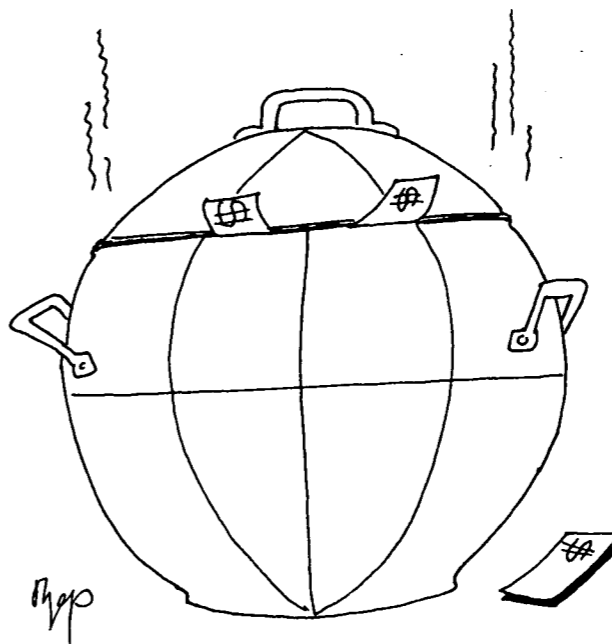
Il n'y a pas de jours, ces temps derniers, où l'on ne soit pas informé de l'odyssée d'un navire, en route vers l'Afrique avec d'énormes quantités d'ordures ménagères provenant des Etats-Unis; ou d'un pays, comme le Congo, qui entre en pourparlers en vue de l'importation d'un million de tonnes de déchets chimiques provenant de RFA. Le comble étant la découverte de milliers de fûts de produits chimiques radioactifs dans le port de Koko au Nigeria.

C'est clair aussi que, pour une poignée de dollars, l'élite politique de certains pays du tiers monde accepte des tonnes de ces produits dangereux, exposant ainsi des populations à des conséquences dont elles ignorent l'origine et la cause.

On parle de signature de contrats du gouvernement de la Guinée-Bissau avec des compagnies de transport suisse et anglaise pour une quantité comprise entre un et trois millions de tonnes de résidus par an, avec une rétribution de quarante dollars la tonne.

Un autre accord de ce type défraie la chronique: le Bénin, avec ses 112.000 km² et sa population estimée à 4 millions d'individus, aurait signé le 12 janvier dernier, avec une société de courtage de déchets, la SESCO, un contrat aux termes duquel elle s'engage à fournir de un à 5 millions de tonnes de déchets industriels au prix de 3 dollars la tonne.

A l'heure où l'on s'interroge sur l'aide au développement, où l'on s'indigne du rapport injuste des échanges commerciaux, va-t-on, après la colonisation, vers la «poubellisation», s'inquiètent les mouvements écologistes européens et une conférence africaine qui vient de se réunir à Accra (Ghana).



SOIREE AVEC LE COMITE D'EVALUATION

Rappel

Dans le Bulletin de décembre nous avons annoncé la création d'un comité d'évaluation. Son but: aider notre commission à mieux percevoir l'orientation dans laquelle axer son activité et à la vérifier. Un peu comme on branche une antenne supplémentaire. Rappelons les noms de ceux qui ont accepté d'en faire partie.

Monde politique

Mme Monique Bauer-Lagier, ancienne conseillère aux Etats et présidente nationale de Pain pour le Prochain.

M. Guy Fontanet, avocat, ancien président du Conseil d'Etat.

Economie

M. Jacques Royer, professeur d'économie à l'Université de Genève.

Problématique du développement

Mme Dominique Perrot, chargée de cours à l'Institut universitaire d'études du développement.

M. Bernard Comoli, secrétaire général de la Fédération genevoise de coopération.

Sociologie

M. Michel Bassand, professeur de sociologie à l'EPFL.

Théologie

Père Christian Duquoc, op, professeur à la Faculté de théologie de Lyon.

Abbé Charles Devaux, prêtre, ancien secrétaire de la pastorale d'ensemble, cofondateur de la Cotmec.

M. Rudolf Renfer, pasteur, responsable du département «Témoignage et solidarité» de l'Eglise nationale protestante de Genève.

Monde international

M. Jean de Givry, ancien chef de département au BIT.

Mme Raymonde Martineau, chargée de relations avec les organisations non gouvernementales auprès des Nations Unies.

Droits de l'homme

M. Eric Sottas, secrétaire général de SOS-Torture, ancien attaché de presse de la CNUCED.

Eglise locale

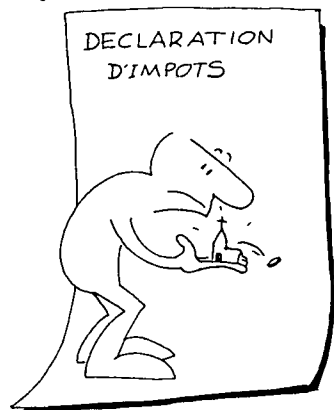
Mme Denise Brantschen, responsable du «Département du territoire».

Sur des problèmes concrets

Le 31 mai, avec Mmes et MM. Bauer-Lagier, Brantschen, Comoli, Devaud, Duquoc, Martineau, Perrot et Royer nous avons pu aborder, dans une grande ouverture, des questions posées par l'actualité quotidienne.

Fréquemment des groupes nous demandent de les appuyer en signant des prises de position qui nous semblent difficilement acceptables dans leur formulation. Nous sommes alors pris entre la solidarité avec un combat que nous approuvons et le souci de notre crédibilité. Il a été précieux de voir comment, exemples en main, le comité aurait réagi dans notre situation.

Autre question posée: la contribution ecclésiastique en baisse amène nécessairement à en chercher des causes. La première évoquée est souvent l'agacement produit, chez certains chrétiens, par les prises de position de l'Eglise en matière sociale. De là à mettre en question une commission comme la nôtre, le pas est parfois franchi. D'une discussion très riche, il est ressorti tout d'abord la complexité des motifs possibles et l'impossibilité de rattacher la baisse récente de la contribution à une prise de position nouvelle en matière sociale de la part des Eglises. Au terme de l'échange est apparue la nécessité d'avoir une étude sérieuse sur le pourquoi de la baisse.



Parmi les autres points abordés, retenons encore un débat sur la dernière encyclique de Jean Paul II. Nous nous sommes interrogés à la fois sur le fond du propos et sur la meilleure façon d'en faire partager le contenu auprès des paroisses et communautés. Afin de donner aux lecteurs un écho fidèle de l'échange, nous avons demandé à deux des principaux intervenants de mettre par écrit leur position.

Une prochaine réunion a été fixée à l'automne pour évaluer bilan et objectifs de la Cotmec. Au terme de cette deuxième rencontre, nous avons vraiment pu vérifier l'opportunité d'un tel comité d'évaluation qui, dans l'amitié, peut donner à notre commission une perception plus fine et une assurance plus grande.

Une analyse rigoureuse sans propositions d'application

Dans «Sollicitudo rei socialis», Jean-Paul II a voulu donner chair et sang à ce qu'il proclame dans ses prédications: l'option préférentielle pour les pauvres. Ceci explique la dureté de son analyse sur les dysfonctionnements de la machine techno-scientifique et économique. Elle a de quoi assurer objectivement le progrès de l'humanité si elle n'était pas manipulée par la double passion du profit et de la domination. Aussi les rapports sociaux sont en contradiction avec les possibilités de nos savoirs et de nos pouvoirs. Jean-Paul II estime que le correctif est moral. Aussi forge-t-il une notion de développement qui relève davantage de l'utopie éthique que de l'analyse des effets pervers de la techno-science ou de l'économie. Cette

utopie est certes nécessaire, mais elle laisse sans véritables propositions. Cette défaillance est la rançon de textes trop universels. C'est à tous de faire en sorte que l'utopie prenne corps et ne reste pas parole vaine.

C. Duquoc

Un appel au service du développement

Les faits et gestes de Jean-Paul II suscitent souvent la contradiction, ainsi telles escarmouches vis-à-vis de la Conférence de Medellin, telles attaques sur la théologie de la libération. Et voici que paraît l'encyclique «Sollicitudo rei socialis» qui éclaire les visites pontificales aux favelas de Rio, à l'Altiplano des Andes, aux bidonvilles d'Afrique ou d'Asie: elles désignent au monde, à l'âge des médias, «ces multitudes incalculables qui souffrent sous le poids intolérable de la misère... et sont privés d'espoir» (13), prêchent à l'Eglise «l'option préférentielle pour les pauvres» (42), qui va loin: «être aux côtés des foules pauvres, discerner la justice de leurs revendications» et «en aucun cas [n'en] prendre prétexte pour imposer aux autres sa propre façon de vivre ou sa propre foi» (32). Rigoureuse est la dénonciation, prolongeant «Populorum progressio», du «système économique» et des «structures de péché» (36) responsables du «fossé qui se creuse» (14) entre riches et pauvres. La critique des concepts est facile, mais le sens évangélique de la justice est là, et le cœur de l'encyclique, méditation théologique fondée sur la Parole appelle au service du développement. A lire et faire lire, avec l'introduction de V. Cosmao (éditions du Cerf).

J. Royer

«DIEU ET SES POETES»

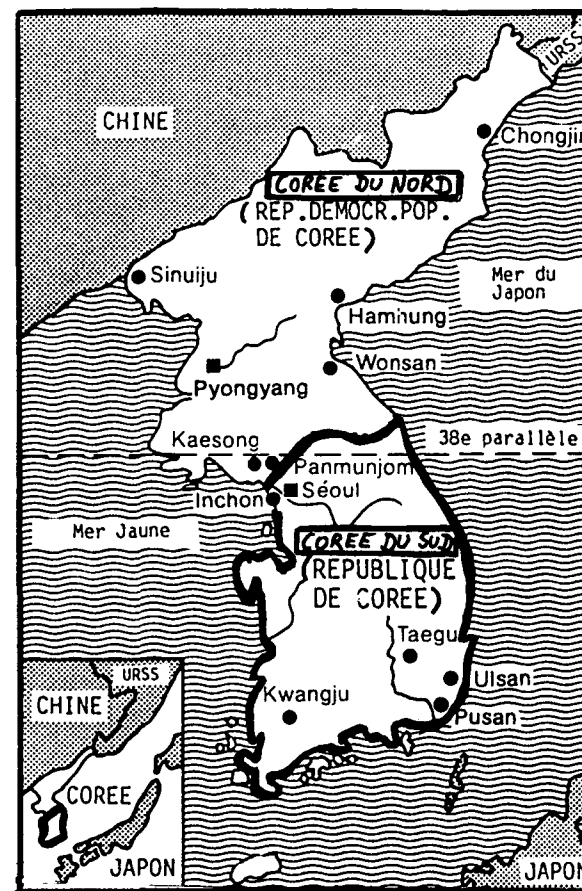
Un livre pour prier «large»

Il fut un temps où les chrétiens restaient entre eux. De là à penser que Dieu le avait accordé l'exclusivité de parler de lui et de lui parler à lui, il n'y avait qu'un pas.

Depuis que les courants de population se mélangent, que les occasions de rencontres se multiplient, les chrétiens sont obligés de reconnaître qu'ils ne sont pas les seuls à prier et que, depuis des siècles, sous d'autres cieux, s'élèvent vers Dieu de très belles prières. Et pourquoi n'en seraient-ils pas réjouis, eux qui professent que «l'Esprit souffle où il veut»?

En puisant dans les vastes trésors du bouddhisme, de l'hindouisme, de l'islam, du judaïsme et, bien sûr, du christianisme, l'auteur met à disposition une collection de textes d'une grande beauté. En matière de prière aussi, il est possible que la rencontre du «différent» soit un facteur décisif de croissance. Un moyen aussi de redécouvrir ses propres richesses. Gageons que la lecture de ces pages permettra à des chrétiens de redécouvrir des textes de leur tradition que, jusque-là, ils ignoraient peut-être.

«Dieu et ses poètes.» Pierre Haïat. Desclee de Brouwer. 400 p. Fr. 54.80. Disponible à la Librairie œcuménique.



COREE DU SUD

A quelques semaines de l'ouverture des Jeux olympiques d'été 1988 à Séoul en Corée du Sud, il est particulièrement opportun d'effectuer un rapide survol de la réalité que vivent actuellement les habitants de ce pays.

Situation politique

Depuis le début des années 80, la Corée du Sud a vu un grand nombre de manifestations pour plus de démocratie et de justice sociale. En 1986 et 1987 de nombreux cas de tortures ainsi que d'exécutions de prisonniers politiques contribuèrent à accentuer les troubles qui ont, finalement, conduit à l'arrestation de 17.000 personnes en juin 1987. Peu après, le président de l'époque, Roh Tae Woo, a surpris l'opinion publique en reprenant à son compte les principales propositions de l'opposition. Cela, accompagné d'une division des forces d'opposition, lui a permis de gagner les élections de décembre 1987. Tout le monde espère que ce subit renouveau démocratique subsistera après les Jeux olympiques...

Situation économique

Deuxième pays du tiers monde à accueillir les Jeux olympiques (après le Mexique), la Corée du Sud a passé, au cours d'une seule génération, d'un pays agricole à un Etat industrialisé qui occupe le 12e rang dans le commerce mondial! L'industrialisation est, en bonne partie, due à l'aide américaine (effectuée notamment pour des raisons stratégiques). L'image de ce

boom économique est cependant fortement ternie, notamment par une exploitation systématique des ouvriers; à savoir des salaires très bas, 54 heures de travail hebdomadaires en moyenne (72 heures dans le secteur textile), des conditions de travail difficiles, etc... Relevons également un appauvrissement de la population rurale, une répression politique (grèves interdites), une pollution excessive et un endettement extérieur important.

Echanges commerciaux avec la Suisse

Globalement, le commerce entre la Corée du Sud et la Suisse est relativement équilibré. En 1986, la Suisse a ainsi importé pour 245 millions de francs de produits coréens, alors qu'elle exportait vers la Corée pour 280 millions de francs de produits suisses.

Principales importations suisses:

Habillement en tissu et cuir, lingerie: 85,5 mio fr.
Machines et appareils électriques: 52,6 mio fr.

Principales exportations suisses:

Machines non électriques: 105,6 mio fr.
Produits chimiques et pharmaceutiques: 54,4 mio fr.
Ouvrages en métaux: 36,3 mio fr.
Machines et appareils électriques: 33,3 mio fr.

Courants religieux

Actuellement, environ le quart de la population sud-coréenne est de croyance bouddhiste; un autre quart appartient aux Eglises chrétiennes. Le reste de la population s'inspire essentiellement de la doctrine du confucianisme. Relevons également la présence de nombreuses sectes, telle la célèbre secte «Moon».

L'Eglise catholique a connu un essor particulièrement important ces dernières années au sein des classes populaires. Il semble que ce soit en grande partie dû à ses prises de position et ses engagements concrets en faveur de meilleures conditions de travail, d'une plus grande valorisation du rôle de la femme, ainsi que de plus de justice.

Quelques chiffres (1986, sauf mention contraire)

(Premier chiffre: Corée du Sud; second: Suisse.)

Superficie: 99.000 - 41.000 km²
Population: 42 - 6,3 mio
Densité: 420 - 154 mio hab/km²
Population urbaine (1985): 65,3 - 60,4%
Taux de croissance annuel de la population (moyenne 1980-85): 2,5 - 0,0%
Taux de croissance annuel du PIB (moyenne 1979-86): 6,6 - 1,8%
PIB par habitant: 2346 - 21.036 'us\$
Dépense de l'Etat pour la défense: 5 - 2% du PIB
Nombre de médecins pour mille habitants (1980): 1,3 - 2,45
Mortalité infantile (moyenne 1980-85): 3 - 0,8%

Cet article est en partie inspiré de l'excellent dossier «La Corée à l'heure des Jeux olympiques» paru dans la revue «Bethléem» d'avril 1988.

LIRE LA BIBLE A PARTIR DE NOS ENGAGEMENTS

Pour la seconde année un petit groupe s'est retrouvé à la Cotmec toutes les trois semaines de 12h15 à 13h15 pour lire la Bible avec le parti pris de l'interroger à partir de nos engagements. Evangile de Marc, la première année, livre de l'Apocalypse cette fois. Le groupe a décidé de prendre date pour l'automne. Quant au choix du prochain livre biblique, il sera arrêté lors de la première rencontre.

Les personnes intéressées peuvent déjà retenir la date du vendredi 2 septembre à 12h15 à la Cotmec.

A l'occasion du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Amnesty International organise jusqu'au 7 août une exposition-vente d'œuvres des peintres

Kurt von Ballmos et Mario Masini

Espace Noga Hilton — 19, quai du Mont-Blanc — 1201 Genève.

Au commencement, Dieu... Aujourd'hui...!

Genèse, chapitres 1 à 11. Ce passage biblique dont l'actualité est chaque jour plus éclatante sera abordé au cours d'une session qui permettra une approche renouvelée du texte et donnera l'occasion d'une expérience communautaire (partage, prière, échange).

Du 17 au 22 octobre à Leysin, Pension Les Fleurettes.

Organisation: Centre catholique romand de formation permanente (tél. (021) 27.31.57) et Evangile et culture (tél. (021) 36.37.41).

■ FONDATION SUISSE POUR LA PAIX

En faveur d'un engagement actif

Le mois dernier a vu l'aboutissement d'un projet «mis sur le métier» dans les années 60: celui d'une «Fondation suisse pour la paix». Cet organisme, placé sous la surveillance du Département fédéral de l'Intérieur restera toutefois indépendant «tant du point de vue institutionnel que quant aux idées et conceptions» de son travail. Ses responsables visent à promouvoir concrètement une politique étrangère plus active de la part de notre pays «ainsi qu'une politique de paix qui aille au-delà de la défense nationale».

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette volonté de sortir le concept de «neutralité helvétique» de la léthargie dans laquelle il est souvent plongé.

Une Suisse neutre qui garde les yeux grands



ouverts pour participer aux efforts de paix internationaux, pour compléter positivement sa politique de neutralité armée et les mesures militaires de sa défense nationale: tel est le défi que se donne la Fondation qui accomplira sa tâche tant par un travail d'interpellation et d'information que par des contacts avec diverses instances et un souci de formation.

AVIS A CEUX QUI DEMENAGENT...

Pour éviter des recherches fastidieuses dans notre listing nous remercions les personnes qui changent de domicile de bien vouloir nous indiquer leur nouvelle adresse avec la dénomination EXACTE utilisée par COTMEC-Info pour les envois précédents.

Jeudi 20 octobre à 20 h.30

dans le cadre de la 4^e semaine d'information Tiers-Monde de Meyrin. Débat organisé par la Fédération genevoise de coopération sur le thème:

«POUR UN AUTRE REGARD»

Le programme complet de cette semaine sera disponible prochainement à notre secrétariat.

Samedi 15 octobre 1988 à Lausanne

(Aula de l'EPFL, 33 av. de Cour)

Forum Romand de l'Alimentation

Occasion privilégiée de rencontres entre personnes aux préoccupations diverses (la liste des organisations invitées, par ordre alphabétique, nous conduit de l'Action catholique rurale au WWF en passant par la Fédération des consommatrices et la Déclaration de Berne.)

Mais aussi de réflexion et de formation: de 14 h.30 à 19 h., films, débats, ateliers se succèdent dans deux salles simultanément. (A noter au passage que les enfants ne sont pas oubliés dans le programme.)

Dès 20 h.30, conférence de M. Arthur Dunkel, Directeur du GATT sur le thème:

«Commerce international agricole et sécurité alimentaire.»

Le choix d'un tel conférencier indique, de la part des organisateurs, la volonté d'inscrire la solidarité dans le cadre contraignant de la réalité économique actuelle.

Prospectus à notre secrétariat.

En cassette RENCONTRE AVEC GUY AURENCHÉ

Guy Aurenché est avocat, il est aussi président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) au niveau international. Son interview, réalisée par l'hebdomadaire catholique français «la Vie» nous fait découvrir un homme passionné pour la justice mais aussi d'un chrétien qui a beaucoup réfléchi au lien entre prière et engagement pour la torture. Parce qu'il n'esquive aucune question (par exemple la prière pour les tortionnaires) et peut illustrer son propos d'exemples vécus au cours de nombreux voyages, Guy Aurenché nous apporte, dans cette cassette, un solide message d'esérance.

Disponible à notre secrétariat.

«Action parrainages» en quelques chiffres:

Au 31 août, l'action parrainage a établi un bilan. Nous y avons relevé quelques chiffres:

- 135 parrainages, dont deux dans d'autres cantons.
- 10 requérants (ou familles) et 7 jeunes sont logés chez des parrains.
- Dans 33 cas, les parrains assurent des gardes d'enfants ou des appuis scolaires réguliers.
- Pour 17 personnes, il a été trouvé un emploi.
- Pour 16 requérants (ou familles) un logement a pu être trouvé par l'Action parrainage.
- 11 départs officiels sont en préparation de même que 6 départs clandestins.

Comme tout mouvement bénévole qui se met en place, l'Action parrainage a dû franchir la barrière du scepticisme, particulièrement auprès des «professionnels de la branche». Les chiffres ci-dessus devraient enlever toute équivoque quant à l'efficacité de cette action.

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Honoré Kponton et Françoise Lardetaz

REFUGIES

A nouveau, sur ce thème, Cotmec-info déclare forfait. Les délais rédactionnels et notre fréquence de parution ne nous permettent pas de rendre compte d'une actualité en constante évolution. Nous nous limiterons donc à signaler une bonne nouvelle.

Bernadette Porte, Soeur de St Vincent de Paul, a commencé une activité à l'aumônerie des réfugiés. Elle travaille en collaboration étroite avec l'aumônerie protestante mise en place depuis un certain temps déjà.

Les paroisses ou mouvements qui souhaitent la rencontrer pour préparer une réflexion ou signaler un problème peuvent prendre contact à l'adresse ci-dessous:

Soeur Bernadette Porte,
16, Communes Réunies, 1212 Grand-Lancy
Tél. 94.81.82

Merci aux OPM...

Qui ont eu la bonne idée d'éditer, dans un tiré à part, l'intervention de Mgr Carvalheira (Cf. COTMEC-Info de Juin 88) lors de la réunion «Mission en Romandie». En prime, à la seconde page, une très belle photo de cet évêque au visage expressif.

«Montée des pauvres en Amérique latine»
Don Marcelo Cavalheira.
Edition: Eglise-Monde. 24 pages. fr. 2.50.
A disposition à notre secrétariat.



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 107

Mensuel

Septembre 1988

■ A PROPOS DE «L'ENFANT-CHIEN»...

Qui n'a pas été ému à la nouvelle venue d'Allemagne, en mars dernier, nous racontant la vie d'un enfant-chien? Rappelez-vous, ce petit Horst Werner âgé de quatre ans qui se comportait en tout comme un chien. Le journal «Bild» précisait encore que c'est la chienne «Asta» qui lui donnait non seulement sa chaleur mais aussi sa nourriture et s'occupait de son hygiène en lui léchant la bouche et les mains... Histoire émouvante en vérité qui devait rapidement franchir les frontières de l'Allemagne, de l'Europe également...

Seulement voilà, l'histoire émouvante a le défaut d'être fautive comme le démontre Eric Hoesli dans l'Hebdo (11.8.88). Certes, elle part d'un fait divers réel et tragique, celui d'un enfant laissé à lui-même par des parents dépassés; le reste est fabulation. Comme le dit le directeur de la protection de la jeunesse de la ville de Mettmann: «Personne n'aurait accordé la moindre attention à cette affaire si la presse locale n'avait relevé la présence du chien».

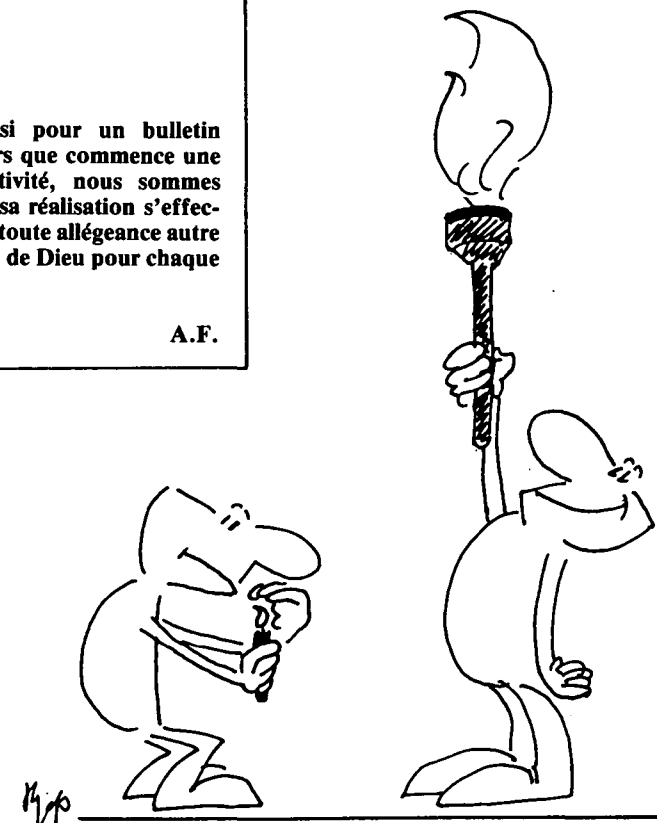
Si ce fait a retenu particulièrement mon attention c'est peut-être parce qu'il illustre une idée force d'un livre lu récemment: «L'Eglise en procès...» Portant un regard sans complaisance sur le monde d'aujourd'hui, l'auteur, Paul Valadier, constate que notre société, de par sa mobilité même, est contrainte à inventer constamment des signes nouveaux qui s'éteignent rapidement. En conséquence: un recours de plus en plus fréquent au paroxysme. Ce qui était jugé scandaleux hier paraîtra sûrement «ringard» demain, d'où la nécessité de sans cesse doubler la mise.

Et c'est ainsi que l'on remplit les services de presse d'une information non seulement gonflée jusqu'au mensonge mais qui tire son impact usurpé de ce qu'un chien paraîsse le seul acteur «humain» d'une histoire...

Et l'Eglise dans ce contexte? Pour Paul Valadier, elle doit courir le risque - car c'en est un - de prendre sa place dans cet univers des signes, si trafiqué soit-il. Mais elle doit le faire guidées par une règle absolue: celle de la gratuité. Ainsi elle attestera que «tout n'est pas échangeable ni dégradable»; ainsi elle témoignera de «Celui qu'elle annonce comme gratuité pure et amour sans réserve».

L'exigence vaut aussi pour un bulletin comme le nôtre. Alors que commence une nouvelle année d'activité, nous sommes invités à vérifier que sa réalisation s'effectue bien à distance de toute allégeance autre que celle de la passion de Dieu pour chaque homme.

A.F.



■ JEUX OLYMPIQUES Des chances égales ?

Depuis quelques jours, Séoul est devenue la capitale mondiale du sport. 160 pays participent aux Jeux Olympiques et, parmi eux, beaucoup de pays en développement. On se prend à rêver... Et si le fossé Nord-Sud, infranchissable au niveau de l'économie ou de l'accès à l'information, se comblait dans le domaine du sport et que, l'espace des olympiades, le monde apparaisse une fois à égalité de chance?

La réalité est malheureusement différente. Lorsqu'on sait l'importance qu'a pris l'argent dans la pratique du sport chez nous, comment les pays à court de trésorerie ne seraient-ils pas préférentiels? Le manque se fait sentir au niveau des équipements. Si le Koweït a pu s'offrir non seulement dix piscines olympiques mais aussi une patinoire...(!) le stade omnisports construit à Yaoundé en 1971 n'a plus de pistes utilisables; quant aux vestiaires, ils restent sans eaux en saison sèche. Mais la pénurie se fait sentir également dans le monde des entraîneurs.

La conséquence, c'est «l'exode des muscles», (cette expression paraphrasant celle de «l'exode des cerveaux») qui désigne les sportifs partant en Occident. Sur 174 joueurs qui ont participé à la Coupe d'Afrique de Football, 48 sont professionnels en Europe. Autre conséquence, d'ailleurs liée à la précédente, le manque de performance. «Le fossé entre pays développés et sous-développés est devenu tel que ces derniers ont perdu tout espoir d'arriver au niveau des premiers» écrivent deux chercheurs marocains. Aux JO de 1984, les athlètes du tiers monde sont revenus chez eux avec 62 médailles contre 174 aux seuls USA.

Sur les stades, comme dans les autres instances internationales, tous les participants sont égaux mais certains le sont plus que d'autres...

d'après Le Monde Diplomatique

☐ CAMEROUN

Important document de la Conférence des évêques

Dans l'édification de l'Afrique, il peut arriver que l'on trouve les chrétiens et les évêques très silencieux. C'est souvent parce que leurs prises de position ne nous parviennent pas ou tardivement. Ainsi le texte, dont nous présentons des extraits ci-dessous, et qui date de janvier déjà. Nous pensons qu'il garde son intérêt : dans une démocratie en construction, quelle place pour les chrétiens ?

(...) *Le chrétien a donc, en commun avec tous les autres hommes de la communauté à laquelle il appartient, l'obligation de construire la cité terrestre. Ce devoir s'impose à lui parce qu'il est homme.*

Mais, c'est aussi à cause de sa fidélité à l'Évangile que le chrétien doit s'engager dans la vie politique. La foi chrétienne n'est pas une affaire purement intérieure et privée : elle doit avoir des prolongements sociaux, économiques, politiques et culturels.

Ceux qui croient à l'Évangile ont l'impérieux devoir, non seulement de bâtir la cité terrestre, mais de bâtir selon le plan de Dieu, un plan qui prévoit la nourriture, l'éducation, la protection, la considération et l'épanouissement pour tous les hommes et pour chaque homme. Les chrétiens ne

doivent pas prêcher et vivre l'Évangile comme si la cité terrestre devait être livrée aux forces du mal et à l'arbitraire. L'activité politique bien menée est une forme concrète et élevée de la justice et de la charité.

Il importe de préciser ici que le but visé à travers cet engagement politique, à quelque niveau que ce soit, ne doit pas être l'obtention de privilèges égoïstes, ni de profits injustes, mais la poursuite et la réalisation du bien commun.

(...) *Notre démocratie ne peut être viable si certains membres de la communauté nationale sont privés au départ des moyens qui leur permettent de devenir pleinement hommes et si rien n'est tenté pour y remédier. C'est pourquoi, nous devons considérer comme prioritaires et urgentes les actions qui visent à réduire les déséquilibres, à harmoniser le développement, à donner à tous des chances égales de promotion humaine intégrale. Dans notre pays, de nombreux et louables efforts ont déjà été consentis dans de multiples domaines : santé, éducation, formation professionnelle, propriété des biens économiques, etc... Nous saluons avec joie et espoir toutes les actions en cours.*

☐ MORT DE MONSIEUR PROAÑO

Le 31 août dernier, à l'âge de 78 ans, est décédé Monsieur Proaño qui avait reçu le beau titre de « défenseur des Indiens ». L'évêque de Riobamba (Equateur) est un des hommes dont la rencontre à elle seule est une grâce. Une sérénité indéfectible jointe à une sensibilité à toute souffrance nous dit quelque chose de cette paix que le Christ est venu apporter. Je garde un souvenir d'autant plus fort de ces quelques jours de rencontre avec lui en 1980 dans la maison diocésaine de Santa Cruz; là même où, le 12 août 1976, Mgr Proaño avait été arrêté en compagnie de 16 autres évêques par quarante policiers, mitrailleuse au poing. Ose-t-on ajouter que, selon des informations de bonne source, la police avait reçu, pour cette mission, l'appui d'un dignitaire ecclésiastique ? Ce fait simplement pour montrer que cet homme de paix a aussi été l'homme de tous les combats.

Les lignes ci-dessous sont extraites de l'intervention de Mgr Proaño à l'université de la Sarre.

(...) *Mes parents, dans leur pédagogie de pauvres, m'ont appris dès l'enfance à aimer les Indiens. Aussi, durant mes années d'études au grand séminaire de Quito, mon rêve était-il d'être curé rural.*

Il se passa de longues années avant que ce rêve devienne réalité. Car, pendant dix-huit ans après mon ordination, je travaillai dans la ville d'Ibarra comme professeur au petit

séminaire San Diego, comme aumônier J.O.C. (Jeunesse ouvrière chrétienne) et comme fondateur-directeur du périodique «La Verdad». Au bout de ces dix-huit années le Saint-Siège me nomma évêque de Riobamba. En découvrant le territoire et les habitants de ce diocèse, au cours d'une première reconnaissance, je perçus que Dieu m'y attendait pour réaliser mon rêve.

La situation des indiens était à tout point de vue déplorable. Les Indiens étaient plongés dans une misère totale : économiquement spoliés de leur terres et exploités; socialement exclus et méprisés; culturellement réduits à l'ignorance et à l'analphabétisme; politiquement considérés comme moins que zéro étant donné que, analphabètes, ils n'avaient même pas le droit de vote pour l'élection de représentants ou de législateurs. Du point de vue religieux ils étaient pratiquement à l'abandon. Du point de vue psychologique ils étaient victimes de complexes multiples et destructeurs, tels que l'ignorance, la peur, la méfiance, la passivité, le fatalisme.

Dans un tel cadre de désolation, j'ai été témoin, pendant plus de trente ans, du pouvoir libérateur de l'Évangile, c'est-à-dire de la réalité permanente des signes qui, pour le Christ, accompagnent la proclamation de la Bonne Nouvelle aux pauvres. Effectivement, ceux qui étaient aveugles ont aujourd'hui retrouvé la vue; ceux qui avaient perdu la parole à cause de l'oppres-

☐ LA TACHE DU COE

Une vocation à hauts risques

La récente session du Comité central du Conseil Œcuménique des Églises à Hanovre a permis, entre autres, au COE qui fêtait son 40^e anniversaire de dresser un bilan du chemin parcouru; ce tracé rempli d'embûches - inauguré au sortir de la guerre - est le fruit d'un pari relevant de la gageure : rassembler une multitude d'Églises, tout en respectant leurs spécificités, et accepter que les tensions (découlant de situations ecclésiales, doctrinales et théologiques diverses) fassent partie de la vocation du COE.

Constamment, au long de ces quatre décennies, le Conseil a dû gérer en son sein « un risque permanent de division » engendré par ses prises de position politiques, toujours guidées par le souci d'une solidarité concrète avec les plus pauvres, avec les plus marginalisés : une pratique enracinée dans la foi et l'actualité qui se réfère à celle de Jésus de Nazareth.

Au terme de la rencontre qui s'est particulièrement préoccupée de préparer l'Assemblée de 1991 à Canberra (dont le thème sera « Viens, Esprit-Saint, renouvelle toute ta création »), une série de déclarations a été adoptée par l'assemblée :

- réaffirmation de l'engagement du COE en faveur des droits de l'homme
 - appel au secrétaire général de l'ONU pour convoquer une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient
 - protestation, auprès du gouvernement de Singapour, contre l'expulsion de la Conférence Chrétienne d'Asie
 - Invitation à toutes les Églises de s'engager activement en faveur des réfugiés dont la situation ne cesse d'empirer
 - appel pour aider à la création d'un état indépendant en Namibie et à la reconstruction économique et sociale en Angola
 - incitation aux Églises d'intensifier leurs efforts pour aider la détente est-ouest et aux relations internationales
 - recommandation aux Églises de Roumanie pour trouver une solution au projet de destruction de 7000 villages
 - résolution sur le dépôt de déchets toxiques dans les pays du tiers-monde.
- A elles seules toutes ces déclarations suffiraient à prouver que le COE est bien à l'écoute des grandes questions qui agitent le cœur de notre monde.

sion et en étaient devenus muets, ont aujourd'hui retrouvé la parole; ceux qui n'étaient plus que boiteux et paralysés parce qu'ils avaient été maltraités des siècles durant, sont aujourd'hui en marche et s'organisent en tant que peuple. (...) DIAL

La suite du texte évoque la richesse de l'âme indienne et la crainte avec laquelle les Indiens voient arriver la commémoration de la « découverte de l'Amérique » en 1492. Nous ferons parvenir volontiers le texte intégral (6 pages) à ceux qui en feront la demande à notre secrétariat.

A.F.

☐ THEOLOGIE DE LA LIBERATION

Quelques points de repère pour un anniversaire.

Au mois de juillet 1968, le Père Gutierrez était invité à faire une conférence sur le thème, en vogue alors, de la « théologie du développement ». C'est en préparant cette conférence qu'il est arrivé à la conviction qu'il fallait élargir le regard et parler plutôt de la « théologie de la libération ». Un courant était né. Il y a tout juste 20 ans.

Un débat houleux et ... exemplaire

Ces vingt ans ont été marqués par un débat pas toujours élégant, il faut bien le dire. Les adversaires de la théologie de la libération recourant parfois à l'emploi de moyens contestables. Toujours est-il qu'on est parvenu maintenant à dépasser le stade de l'excommunication réciproque pour arriver au Document de la Congrégation pour la Foi. Un document nuancé, trop peut-être, mais qui laisse toute latitude aux théologiens. Dans la résolution de ce qui se présentait comme un conflit, nous voulons reconnaître à Jean-Paul II un rôle de premier plan. Jusqu'à désigner ce courant théologique comme « nécessaire » dans une lettre qu'il adressait aux évêques brésiliens.

Des phrases du pape ...

méchamment utilisées

Les visites du pape sont l'occasion d'abondants discours. Parfois il est fait allusion à la théologie de la libération : ainsi, lors de sa visite au Pérou, Jean Paul II a adressé une mise en garde contre « des formes erronées de la théologie de la libération ». C'était le 15 mai, et ceci par deux fois : aux évêques puis aux prêtres et séminaristes. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Dans l'éditorial du journal péruvien « Ojo » du 18 mai, on pouvait lire :

«Le pape a condamné les curés rouges»

Durant sa récente visite à notre pays, le pape Jean-Paul II a critiqué en plusieurs occasions les prêtres qui s'écartent des enseignements évangéliques et qui se laissent influencer par des doctrines prônant la haine et la destruction parmi les hommes. Lors de sa rencontre avec des membres de l'Église, le Vicaire du Christ leur a déclaré qu'ils ne pouvaient pas remplacer l'Évangile, qui a une valeur permanente, par des choix temporels qui conçoivent le pauvre de façon réductrice, dans un cadre exclusivement économique, et auxquels on propose la lutte des classes comme seule solution possible.

De cette façon, le Souverain Pontife mettait le doigt sur la plaie à propos des déviations qui sont celles du courant appelé « théologie de la libération », en particulier la proposition élaborée par le prêtre péruvien Gustavo Gutiérrez qui prend le matérialisme historique comme méthode d'interprétation de la réalité. (...)

Dans un pays où l'annonce de l'Évangile ne

se peut que dans un affrontement quotidien avec les forces de l'injustice, de telles assertions sont payées au prix fort, sur le terrain, par les communautés chrétiennes.

Il y a prudence et prudence

Qu'on nous comprenne bien, nous ne plaçons pas pour que Rome renonce à son ministère d'interpellation des théologiens. La théologie de la libération, comme les autres, ne peut que grandir de la confrontation. Mais il y a la manière et la nécessité de prendre en compte les conséquences de certains propos. C'est cette préoccupation que nous avons trouvée dans le texte de Mgr Iniesta, ancien évêque auxiliaire de Madrid (juin 1988).

La théologie de la libération « bien comprise »

Je ne sais pourquoi, bien que j'en aie quelque idée, il faut toujours faire des réserves sur certaines choses de la vie chrétienne, réserves qui ont généralement valeur de suspicion : « la liberté bien comprise », « la démocratie bien comprise », « l'engagement chrétien bien compris », « l'autonomie du temporel bien comprise », et autres expressions de la même catégorie.

Curieusement, on ne fait jamais de réserves avec certaines expressions qui peuvent être, elles aussi - et elles l'ont souvent été - manipulées et objet de déviations. On ne dit pas, par exemple, « l'obéissance bien comprise », « la spiritualité bien comprise », « l'humilité bien comprise », « la chasteté bien comprise », etc.

Ce phénomène de la réserve se produit en particulier avec la théologie de la libération. Il semble que, chaque fois qu'on la mentionne, il faille en signaler les dangers et les radicalisations. C'est devenu un réflexe. Cela a été dit à satiété. Au point que, dans l'opinion publique, l'impression finit par prévaloir que cette chose est tellement difficile à manier convenablement, si l'on ne veut pas se salir les mains, qu'il est préférable de n'y point toucher du tout.

Tous les grands mouvements ont toujours connu leurs exagérations et leurs déviations, comme on peut le vérifier dans l'histoire de l'Église. On peut abuser autant de l'Évangile que du Code du droit canonique, de la spiritualité comme de l'engagement, de la sacramentalisation comme du prophétisme. Mais il n'est pas sain de ne parler que des dangers et des gens dangereux. Il est nécessaire, par précaution, d'avoir dans les salles de cinéma quelques extincteurs contre les incendies, mais ce serait un réflexe maladif que d'interrompre à tout moment le film pour rappeler aux spectateurs qu'ils peuvent à tout moment brûler dans un incendie. (...)

Source: DIAL

VIVRE AVEC DES BIENS

Une question difficile abordée avec finesse

Gabriel Marc a fait paraître dans la « Petite encyclopédie moderne du christianisme » un délicieux petit livre. Economiste français - il travaille à l'ISEE - l'auteur est connu dans les milieux chrétiens pour avoir été jusqu'à l'an passé président du CCFD (l'équivalent de notre Action de Carême); il est aussi membre de la Commission française « Justice et paix ». C'est dire qu'à la science de l'économiste s'ajoute l'expérience née de nombreux voyages dans le tiers monde. Et tout cela exprimé par une plume agréable qui sait aborder les questions difficiles avec le sourire.

Il en résulte une brochure vite lue (ses 50 pages sont aérées de nombreuses photos) qui permet de poser la question du rapport aux biens dans nos sociétés. A la fois pour reconnaître que nous en possédons, mais aussi pour trouver à leur égard cette attitude libérante de l'Évangile, si loin de la culpabilisation stérile. Pour le lecteur suisse, certaines statistiques (françaises) demanderaient transposition. Mais cela ne nous empêchera pas de recommander chaleureusement ce livre.

« Vivre avec des biens. » Gabriel Marc. Ed. Desclée de Brouwer. 50 p. Fr. 11.-. Disponible à la librairie œcuménique.



En branchant votre radio sur 91,8 vous serez à l'écoute de Radio-Cité!

En le faisant à 8h15 ou à 22h15, vous serez à l'écoute du secteur « Présence au monde ».

Et si vous choisissez de le faire le premier mercredi du mois, c'est la Cotmec que vous entendrez!



☐ LES NOUVEAUX PIRATES DU 'CIEL' : LE DETOURNEMENT DES MOTS

DOCUMENTATION OUVERTE

Une commission comme la nôtre reçoit et accumule inmanquablement une certaine documentation. Mais quoi de plus triste que des dossiers — scrupuleusement tenus à jour — que personne n'ouvre? C'est ainsi que, depuis un certain temps déjà, nous cherchions comment pouvoir donner accès à cette documentation, notamment au niveau des collèges et des cycles.

Après consultation de quelques professeurs, le projet s'est mis en route et déjà des jeunes sont venus à notre secrétariat; comme il fallait s'y attendre, leurs questions ont fait apparaître ce que nous

devrions améliorer, notamment pour que la documentation soit rapidement accessible. Ajoutons enfin le souhait exprimé que le documentaliste — originaire du Bénin — puisse mettre à profit ses connaissances et ses talents de communicateur en répondant à l'invitation de classes, si elle se présente.

La COTMEC: un lieu où des jeunes puissent trouver une certaine documentation, et aussi des adultes chrétiens, pour amorcer une réflexion en relation avec la solidarité internationale, voilà une perspective stimulante...

«LE TIERS MONDE ET L'ECOLE» De la créativité à revendre

Le numéro d'octobre de la revue «Croissance des jeunes nations» est entièrement consacré à la relation entre le tiers monde et l'école. Il intéressera tous ceux qui s'interrogent sur la façon d'ouvrir les jeunes à la solidarité. Certes, les exemples

choisis concernent la France, mais la transposition sera aisée.

«Le tiers monde et l'école», Croissance des jeunes nations, octobre 1988, 58 p. Fr. 7.50. A commander à notre secrétariat.

DETTE DU TIERS MONDE Un conseiller fédéral serein

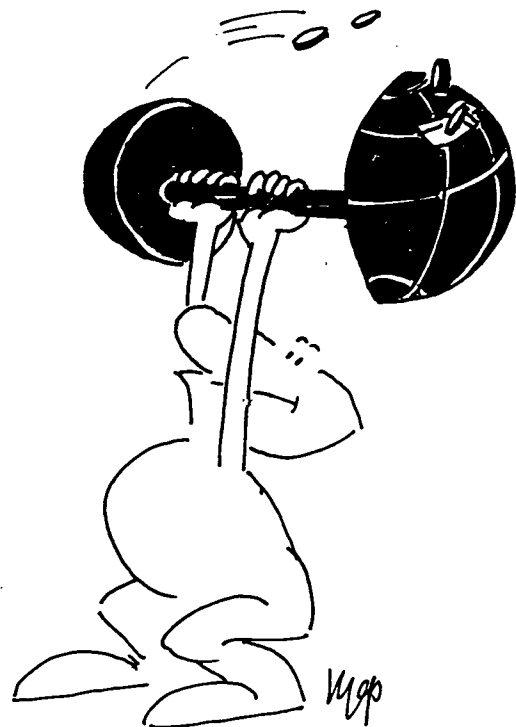
Dans «L'Hebdo» du 15 septembre, Otto Stich accorde une interview au sujet de l'endettement du tiers monde et du Fonds monétaire international. On peut y lire entre autres:

(L'Hebdo) «Pourquoi ne pas effacer la dette des pays les plus pauvres?»

(O. Stich) «On peut effectivement se poser la question de savoir s'il ne serait pas judicieux de faire des cadeaux aux pays les plus pauvres, mais d'un point de vue économique, ce ne serait probablement pas la solution la plus adéquate. Il y a un équilibre à sauvegarder. Pour la Suisse, le problème est d'autant plus difficile qu'une bonne partie de ses créances proviennent de crédits accordés par des privés et non par la Confédération.»

(L'Hebdo) «Pensez-vous que les pays endettés soient les premiers responsables de leur situation difficile?»

(O. Stich) «Les causes de l'endettement sont très diverses. Mais nous devrions veiller, nous pays industrialisés, que les jeunes démocraties du tiers monde ne portent pas le fardeau des dettes accumulées par les dictatures lorsqu'elles étaient au pouvoir. D'un autre côté, il faut bien se dire que si les pays en voie de développement doivent accroître leur production nationale pour rembourser leurs dettes, les pays créanciers seraient bien inspirés de racheter cette production à des prix mieux adaptés. Mais pour l'instant ce problème ne se situe pas au premier plan des discussions, il reste une réflexion théorique.»



«UN EQUILIBRE A SAUVEGARDER»

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Honoré Kponton et Françoise Lardetraz

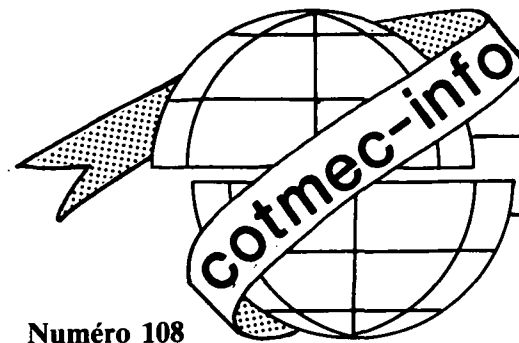
Qui parle de déséquilibre Nord-Sud, de fossé...? Pour notre grand argentier, il y a «équilibre» et, qui plus est, «équilibre à sauvegarder». Toutes les raisons de penser que, et pour des décennies encore, les «problèmes» continueront à habiter le ciel serein des «réflexions théoriques»...



En branchant votre radio sur 91,8 vous serez à l'écoute de Radio-Cité!

En le faisant à 8h15 ou à 22h15, vous serez à l'écoute du secteur «Présence au monde».

Et si vous choisissez de le faire le premier mercredi du mois, c'est la Cotmec que vous entendrez!



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 108

Mensuel

Octobre 1988

ATTENTION, UNE MEMOIRE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Est-il un pays où la mémoire est tenue en plus grand honneur qu'Israël? Des archéologues y travaillent continuellement, explorant sans cesse de nouveaux sites jusqu'à ce que ces derniers livrent leurs secrets. Et combien sont-ils les chrétiens à avoir entrepris un long voyage pour approcher de cette terre dans laquelle on sent tant de leurs racines?

Je garde, pour ma part, un souvenir très vivant d'un voyage effectué en «terre sainte» il y a quelques années. Ce n'est pas sans émotion que j'avais fait, par exemple, la découverte de Geser, ville cananéenne qui possède un autel datant de 1850 ans avant J.-C. et qu'Abraham a donc pu rencontrer sur sa route. J'en avais gardé une grande reconnaissance pour tout ce travail de mise à jour, et reconnaissance aussi à l'Etat d'Israël qui en avait facilité la réalisation.

Et voilà que m'est parvenue, récemment, une brochure écrite par un assistant à la chaire d'Ancien Testament de l'Université de Fribourg; il y recense le nombre de villages palestiniens, inscrits sur les cartes

topographiques datant d'avant la création du nouvel Etat d'Israël, et qui ont disparu des cartes actuelles:

Ce sont près de trois cents villages qui ont été, au sens le plus brutal du terme, «rayés de la carte»... Tel le village d'Emmaüs où je n'avais vu, lors de mon voyage, qu'un beau site plein de verdure; or il s'agissait, en fait, d'une verdure replantée après le passage des trax. De la verdure pour gommer les maisons.

Ainsi donc, comme de nombreux pèlerins, en toute innocence, j'avais pu d'autant mieux admirer des richesses remontant à plus de trente siècles, parce que place nette avait été faite en chassant ceux qui habitaient ces terres...

Alors comment ne pas être pris d'un doute? Et si le pays d'Israël n'était pas d'abord le lieu de l'histoire honorée mais de l'histoire falsifiée?

Actuellement, l'expression «territoires occupés» passe dans le langage courant sans que plus personne ne s'en rappelle le sens dramatique; et l'opinion publique

semble s'accommoder de l'interminable «guerre des pierres» et de son cortège de blessés et de morts, alors qu'en face les fusils ne sont plus chargés avec des balles en caoutchouc mais avec des projectiles beaucoup plus pénétrants. C'est pourquoi, plus que jamais, il importe que les chrétiens gardent leur lucidité.

La mémoire est une valeur inestimable et, comme toutes les valeurs, sujette à des utilisations dévoyées. Le fait que l'Etat d'Israël nous offre l'accès à l'histoire des siècles passés ne lui confère aucun droit à piétiner l'histoire de ce siècle.

A.F.



AUMONERIE
GENEVOISE ET
OECUMENIQUE
AUPRES DES
REQUERANTS D'
ASILE

AGORA Un sigle prometteur

Si vous prenez la première lettre des mots: «Aumônerie genevoise et œcuménique auprès des requérants d'asile», cela donne «AGORA». Il fallait y penser! Saluons la trouvaille mais saluons plus encore le fait d'inscrire la dimension œcuménique dans l'intitulé même du projet. Le groupe d'appui aux aumôniers, protestant à l'origine, s'est étoffé de participants catholiques pour qu'il soit, lui aussi, œcuménique.

Dans l'Eglise nationale protestante, un tel ministère spécialisé fait l'objet d'une «installation»; elle aura lieu le dimanche soir 13 novembre à 17h. à l'abbaye de Pre-singe. En se rendant nombreux à cette célébration, les catholiques manifesteront leur soutien à cette réalisation ainsi qu'à Sœur Bernadette Porte, Maurice Gardiol et Jacky Corthay qui seront chargés de la mener à bien.

SI NOUS PARLIONS «ARGENT»?

Depuis sa création, Cotmec-info a tenu à son indépendance financière en couvrant, par les abonnements, ses frais de réalisation; le bulletin de versement qui est joint au présent numéro va vous permettre de régler votre abonnement. Le fait que, l'an passé, vous ayez fait un large usage du bulletin vert nous permet de maintenir son montant à Fr. 10.-, ce qui nous réjouit.

Ce bulletin vert arrivera aussi dans des organismes d'information, chez des gens qui reçoivent notre mensuel pour la première fois, etc. Que ces groupes et personnes veuillent bien ne pas en tenir compte.

N.B. Attention: ce bulletin de versement est le seul qui vous parviendra cette année.

BILAN ET OBJECTIFS

La première tâche de la Cotmec, à sa reprise d'activité, a été de faire le bilan de l'année écoulée et de se fixer des objectifs pour la suivante. Le 28 septembre, ces derniers ont été discutés en présence de notre Comité d'évaluation, au cours d'une soirée pour nous à la fois stimulante et éclairante.

Les personnes qui souhaiteraient obtenir ces documents peuvent les demander au secrétariat. De même pour ceux qui souhaiteraient recevoir nos comptes.

AFRIQUE DU SUD Une réunion d'urgence à Genève

A l'aube du 31 août, le siège du Conseil des Eglises d'Afrique du Sud était victime d'une explosion. C'est pour tirer les conséquences de ce que cet acte inqualifiable signifie dans l'évolution de la situation en Afrique que des responsables d'Eglises de ce pays ont organisé une rencontre avec leurs homologues d'Europe au siège du COE le 12 septembre. Voici quelques extraits du document final:

COMMUNICATION

1. Il est nécessaire d'intensifier nos moyens de mobiliser l'opinion. Nous devons dévoiler la vérité sur l'apartheid et appeler/interpeller les autres à entamer des actions pour y mettre fin.

2. Dans ce but, la nécessité de développer des moyens efficaces de communication a été soulignée. Il est urgent que la priorité soit donnée aux échanges et à la diffusion d'information en accord avec le Centre de communication de Namibie à Londres et EDICESA à Harare.

3. L'accent a été mis sur la nécessité de faire connaître à un plus grand nombre l'analyse socio-politique du contexte sud-africain telle que l'a présentée la délégation sud-africaine. Il faut donc envisager la publication du document portant sur l'analyse du contexte dans lequel se situe l'explosion survenue à «Khotso House».

4. On devrait envisager une approche des milieux sympathisants de la presse en organisant pour eux des réunions d'information détaillées sur la crise en Afrique du Sud, qui comporteraient l'interprétation, l'analyse, les perspectives et les défis, dans le but de faire connaître plus largement la position de l'Eglise en Afrique du Sud.

ACTION

5. Que l'on intervienne immédiatement auprès des gouvernements d'Europe et des Etats-Unis pour souligner, une fois de plus, l'urgence de la situation. Le COE a été prié de mettre sur pied un groupe de personnalités d'Eglise éminentes comme cela a été fait pour le Plan d'action de Lusaka.

6. Que les responsables d'Eglise sud-africains appellent leurs partenaires à soutenir les sanctions, en particulier en ce qui concerne l'application européennes de leurs vols vers l'Afrique du Sud, le retrait des droits d'atterrissage aux compagnies aériennes sud-africaines ainsi que des mesures contre la violation de l'embargo sur la livraison d'armes à l'Afrique du Sud.

7. Il a été souligné qu'une table ronde entre l'Afrique du Sud et ses financiers internationaux doit avoir lieu dans un proche avenir. Il a été aussi convenu d'intervenir auprès des gouvernements occidentaux afin qu'ils refusent de ré-échelonner les prêts ou d'accorder de nouveaux arrangements financiers pour soutenir l'économie sud-africaine.

PREREQUERANTS Caritas à la pointe du combat

Lorsque, par suite d'une impossibilité de fonctionnement prévisible, le centre d'enregistrement ne parvient pas à recevoir les requérants d'asile qui se présentent pour déposer une demande, que faire de ces personnes? Voilà la question urgente devant laquelle s'est trouvée l'aumônerie des réfugiés et Caritas.

Grâce à beaucoup de rapidité et d'efficacité, ceux que l'on appelle désormais les «prérequerants» ont pu éviter la belle étoile grâce à un logement de fortune, à la salle de paroisse de la Roseraie, avant de trouver des conditions un peu moins précaires dans des locaux mis à disposition à Meyrin et à Vernier. La question des requérants d'asile est un dossier difficile qui demande réflexion; souvent aussi il se présente sous les traits d'un visage d'homme à qui il faut trouver un abri dans les heures qui suivent. Bravo à ceux qui ont eu le réflexe.

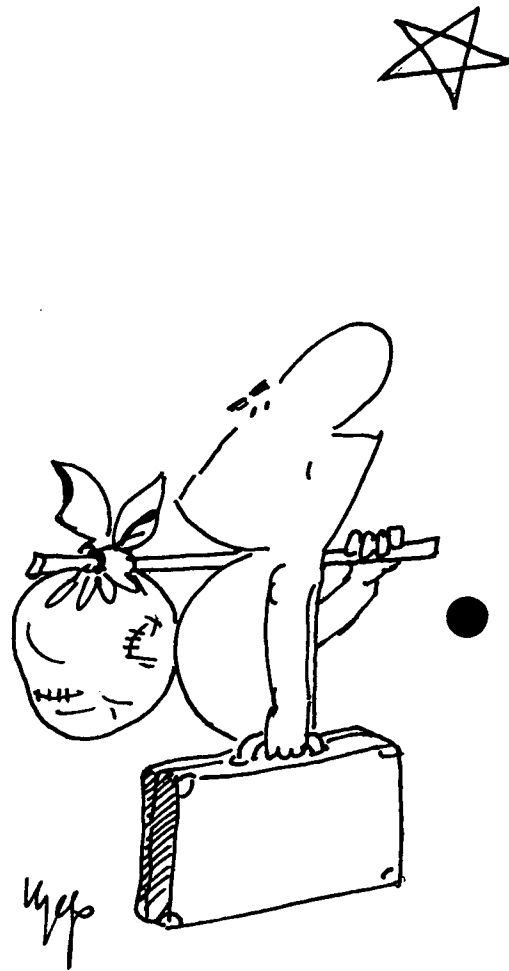
Ceci dit, il convient de se rappeler qu'il s'agit d'une suppléance qui doit rester la plus brève possible. Nous ne sommes pas dans un Etat dépourvu de moyens; est-ce trop lui demander que d'assumer les conséquences directes des dispositions légales qu'il a édictées?

Un mot encore: pour ce qui est de l'afflux de ces prérequerants, on a eu l'impression d'assister à un déferlement. En fait, à ce jour, ils sont, en Suisse, au nombre de six cents. Pas encore le raz de marée...

JOURNEE DE L'ALIMENTATION La faim n'est pas une fatalité

La journée mondiale de l'alimentation a été célébrée le 16 octobre. Une fois de plus on ne peut que constater que toutes les tentatives pour trouver une solution au drame de la faim dans le monde ont échoué. Ce qui conduit certains tiers-mondistes à mettre en cause non seulement le Fonds monétaire international (FMI), mais aussi la Banque mondiale. Ces deux institutions, puisqu'impliquées dans des programmes de restructuration dans le tiers monde, ont leur part de responsabilité dans la «dissémination» de la pauvreté et de la faim.

En effet, estime-t-on, les conditions de ces deux institutions posent aux pays pauvres sont trop lourdes. Il s'en suit des politiques d'austérité qui ne permettent pas aux économies de ces pays de se ressaisir: coupe brutale dans les budgets de santé, d'éducation, de transport. Les prix de l'alimentation se doublent ou se triplent du jour au lendemain et il est évident que ce sont les pauvres qui sont affectés par ces mesures. Il y a beaucoup plus de chômeurs car il y a une contraction économique: les secteurs publics licencient, et les privés



licencient aussi faute de crédits. Bref beaucoup plus de gens ne trouvent pas de travail et ne peuvent pas, par conséquent, acheter la nourriture qui, de toute façon, coûte plus cher.

La dette est le nouveau grand facteur qui contribue à la faim.

On ne peut que tiquer lorsqu'on apprend que le tiers monde dans son ensemble a versé au Nord, ces six dernières années, 287 milliards de dollars de plus qu'il n'a reçu: l'équivalent de quatre plans Marshall en somme.

DROITS DE L'HOMME Une initiative originale

Pour marquer le 40e anniversaire de la proclamation des Droits de l'homme, l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) publie un petit fascicule fort intéressant et bien fait: pour chaque jour, du 11 novembre au 10 décembre, date anniversaire, un article de la Déclaration est accompagné de citations bibliques qui y font écho. Une manière de nous rappeler que la Parole doit se vérifier dans l'exercice de la justice et de l'amour. Disponible à notre secrétariat au prix de Fr. 2.—, port compris.

ALGERIE Un sursaut devant l'impasse

C'était, il y a plus de vingt ans, dans une cité HLM à la périphérie d'Alger. Les immeubles étaient récents mais vieilliss trop vite; la pauvreté, quand elle vient habiter en ville, ne tarde pas à devenir misère. Et c'est devant un de ces immeubles que j'avais demandé à un adolescent: «Qu'est-ce que tu veux faire plus tard?» Je me souviens encore de son regard. En un instant j'avais compris que ma question, anodine en Suisse, était indécente dans cet endroit. La scène m'est remontée en mémoire en apprenant les scènes de révolte qui ont secoué l'Algérie. Esquissons quelques points de repère puisés largement dans un bon article, paru dans «L'Evénement du jeudi».

Une première remarque s'impose: les jeunes Algériens n'ont pas inventé le fait de descendre dans la rue pour y livrer un combat à mains nues: depuis six mois la TV leur offre les images de leurs frères palestiniens. A la différence près que, pour les premiers, l'ennemi est nulle part... ou partout et surtout sous la figure de l'Etat qui, par corruption ou incurie, a laissé se dégrader la vie sociale, notamment en tolérant d'insultantes disparités. «Trop de misères explicables face à trop de richesses inexplicables» écrit J.F. Kahn. Les maisons de haute couture sont en pleine floraison...

Autre point: Septembre c'est le mois de la reprise scolaire... et de la non-reprise pour la majorité des enfants. Si certains parents campent sur la place pour pouvoir inscrire leurs gosses en primaire, pour le secondaire, il n'y a plus d'espoir et quantité de jeunes prennent conscience que le trottoir sera leur école durant les mois à venir. Pour comprendre le problème scolaire de l'Algérie, il faut se rappeler que ce pays a un très fort taux de natalité. Le plus fort du Maghreb. Deux chiffres permettront de l'appréhender: en 1960, il y avait 9 millions d'habitants en Algérie (dont 1 million d'Européens); ils sont 24 millions aujourd'hui.

Enfin dernière remarque que nous voulons retenir, car elle nous touche de plus près: le prix du pétrole. Le 29 septembre le journal du soir de la télévision algérienne annonçait la fixation des prix du pétrole par l'OPEP à 11 dollars le baril. Un prix très bas, un dollar très bas. Pour un pays qui avait, à tort ou à raison, misé à fond sur ce produit pour son économie, c'est la dégringolade qui se poursuit. Et pour le petit peuple, c'est le blé, importé, plus cher, la semoule introuvable...

Autant de problèmes qui ne se résoudront pas par l'emploi de mitrailleuses, même si, dans un premier temps, et au prix de deux cents morts, elles ont imposé le calme.

En Suisse, à peu près au même moment on nous annonçait la bonne nouvelle d'une baisse du prix de l'essence...

THEOLOGIE DE LA LIBERATION ... AUSSI EN ASIE

On a parfois tendance à penser qu'il n'y a qu'une théologie de la libération et qu'elle touche la seule Amérique latine; cette interprétation est fautive: il y a des théologies de la libération selon les problèmes propres à chaque continent. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits, tirés du bulletin «Eglises d'Asie» du 15 septembre 1988, d'une interview du Père Rfayan, jésuite, professeur à l'Institut Vidya Jyoti d'études religieuses à New Delhi.

La théologie de la libération peut-elle s'appliquer à l'Asie?

Vous partez sur des bases erronées. Ce n'est pas la théologie de la libération qui existe en premier, et que nous essayerions ensuite d'adapter à notre propre situation. La théologie de la libération naît des efforts d'un peuple pour se libérer de toute forme d'oppression, pour vivre dans la dignité et pour revendiquer les droits de tout être humain.

Ce que fait alors le peuple, ce que font les théologiens, c'est énoncer la théologie qui existe déjà, implicitement, dans le combat du peuple pour sa liberté. (...) Toute domination extérieure viole votre dignité d'êtres humains et d'enfants de Dieu. Elle va à l'encontre de votre droit à la terre que Dieu vous a donnée, et aux richesses de cette terre. Par conséquent, quand vous luttez pour votre liberté, cette lutte est porteuse de théologie de la libération. Ce que font les penseurs, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, c'est «extraire» cette théologie et l'exprimer.

Ainsi, la question n'est pas de savoir si la théologie de la libération est applicable à notre situation, mais bien si nous avons le droit de bâtir notre histoire dans la liberté et la dignité, d'être les maîtres de notre propre destin. Si nous avons ce droit — et c'est un droit donné par Dieu — alors nous avons le droit de lutter contre toute domination, contre tout esprit de conquête. Car un tel combat est une collaboration à l'œuvre de Dieu. (...)

Les gouvernements considèrent-ils l'Eglise comme une menace parce qu'elle prend le parti de ceux qui se battent?

Il est vrai que l'Eglise — ou les religions — ont pris le parti des rois, des généraux, des armées et des gouvernements, ceci contre les peuples. Les Eglises ont vu et se sont tues quand les peuples ont été soumis ou réduits à l'esclavage. Mais la plupart des religions ont aussi une tradition de solidarité avec les mouvements populaires contre l'oppression, l'injustice et l'exploitation. Dans la tradition hindouiste, on découvre que Krishna est presque toujours du côté du peuple et des pauvres, et qu'il agit toujours contre l'opresseur: Krishna est un libérateur. Dans l'islam, Mahomet est un libérateur, de même Bouddha pour le bouddhisme. Et dans notre Bible, aussi bien dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau, Dieu et Jésus sont des libérateurs.

Comment peut-on convaincre les gouvernements que le but de la théologie de la libération est constructif?

Les théologiens de la libération ont autre chose à faire que de convaincre les gouvernements: ils ont à guider le peuple et à réfléchir à ce que le peuple fait et endure. Les théologiens de la libération ne sont pas opposés aux gouvernements légitimes et honnêtes, ceux dont le mandat vient du peuple et qui usent de leur pouvoir pour le service du peuple. Les gouvernements honnêtes et légitimes, qui se veulent au service du peuple, n'ont rien à craindre de la théologie, et encore moins de la théologie de la libération. Mais ils peuvent craindre quelque chose s'ils ne sont pas légitimes, s'ils ne cherchent pas le bonheur du peuple, et s'ils ne supportent pas que le peuple réclame ses droits.

Comment la théologie de la libération se développe-t-elle en Asie?

Nous avons essayé de suivre les combats du peuple pour sa libération. Ce combat revêt de nombreux aspects. Il est formé de beaucoup de mouvements — politiques, culturels, sociaux et spirituels. Ainsi, ce que nous avons fait, c'est de faire ressortir la théologie présente dans cette lutte.

Aujourd'hui, nous ne jouissons pas encore totalement de notre liberté et de notre humanité. Tous ceux qui aiment leur peuple et leur pays doivent prendre leur part du combat et le poursuivre. Je dois me battre contre ceux qui provoquent les situations qui font que certaines de mes sœurs sont réduites à se prostituer pour survivre. Cela aussi c'est la théologie de la libération.

En Inde, par exemple, nous essayons d'exprimer la théologie sous-jacente à l'action des intouchables qui s'organisent et qui luttent pour leur libération. Nous faisons cela pour soutenir leur effort. S'ils gagnent, et s'il n'y a plus d'intouchables, l'Inde en sera meilleure. Je voudrais pouvoir en dire autant de la situation à Singapour. Une plus grande égalité pour tout le monde, une meilleure répartition des richesses, une plus grande participation du peuple à la vie politique, tout cela ferait de Singapour une patrie plus belle et plus humaine.

Aucun gouvernement n'a le droit d'empêcher le peuple de rendre sa vie et son pays plus humains, plus agréables, plus fraternels. Et ici, en Indonésie, les penseurs chrétiens et ceux des autres religions exprimeront la théologie présente dans votre lutte de libération contre l'impérialisme.

Il y a aussi des combats à mener contre nous-mêmes. Je dois lutter contre mon égoïsme. Cela aussi, c'est la théologie de la libération.

Je voudrais encore dire que la Bible est théologie de la libération. C'est pourquoi il est significatif que ceux qui s'opposent à la théologie de la libération s'opposent aussi à la Bible et aux principes fondamentaux du christianisme...

VOTATION DU 4 DECEMBRE Une solution désastreuse à un problème réel

L'Action nationale proposera aux citoyens, le premier week-end de décembre, une initiative pour «la limitation de l'immigration». L'immigration est un problème réel; plus encore, elle représente probablement un des défis majeurs posés aux pays occidentaux, pris entre le vieillissement de leur population et la forte croissance démographique des peuples qui les entourent. En revanche la solution choisie par l'Action nationale, si elle était approuvée, aurait des conséquences catastrophiques. La limitation chiffrée qui nous est proposée frapperait aveuglément les étudiants, les travailleurs, les situations

d'urgence qui demandent un accueil momentané...

Au point que les autorités des trois principales Eglises de Suisse terminent leur prise de position en faveur du rejet par ces mots: «Si l'initiative "Pour la limitation de l'immigration" est acceptée, l'avenir commun des populations étrangère et suisse, auquel les Eglises vouent leurs efforts, deviendra impensable.»

Le texte de cette déclaration (cinq pages avec les commentaires) est disponible au secrétariat.

Le professeur Albert Jacquard, qui possède les connaissances du savant et la faculté de les partager simplement, traitera de son point de vue de généticien de «Notre planète demain».

La soirée, organisée par le mouvement «Bardonnex Alternative», aura lieu le jeudi 8 décembre à 20 heures à la salle communale de Bardonnex.

Ajoutons que cette rencontre est au profit d'Irbu, un intéressant projet de développement rural soutenu par le Cecotret

PALESTINE-ISRAËL Un espoir de solution?

L'éditorial du précédent bulletin avait trait à l'Etat d'Israël. Depuis, dans cette région du monde, le mouvement s'accélère. Nous pensons aux élections en Israël et surtout à la nuit du 14 novembre où, depuis Alger, les représentants du peuple palestinien ont décidé de ratifier la résolution 242 de l'ONU qui reconnaît l'existence d'Israël et de se déclarer eux-mêmes Etat palestinien.

Sommes-nous à l'aube d'un changement fondamental au Proche-Orient et de la mise en marche d'un processus - fût-il long - qui conduise à la paix? Ou, comme ces premiers bourgeons que le gel calcine, assistera-t-on demain au durcissement de la répression?

Un Bulletin mensuel ne peut prétendre rendre compte d'une actualité si mouvante. En revanche nous voulons signaler le dernier numéro de la revue «Les cahiers de la Réconciliation» qui a pour titre «Israël-Palestine». No 4, 1988, 55 p.

«Flux et reflux démographiques»

Tel sera le thème du 7e séminaire Suisse - tiers monde organisé les 4 et 5 février par le Centre de formation du Louvain (Les Geneveys-sur-Cofrane). Tél. (038) 57.16.66.

Rappelons que l'intérêt de ces séminaires annuels réside non seulement dans la qualité des intervenants mais aussi dans la chance de vivre un week-end avec un groupe largement interculturel.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Honoré Kponton et Françoise Lardera

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

COTMEC
BD DU PONT-D'ARVE 16
1205 GENEVE

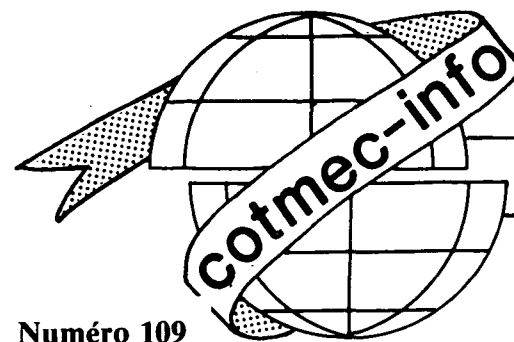
17003.00

LE SUAIRE DE TURIN, UN FAUX? Allons donc!

Le carbone 14 a révélé que le suaire avait été tissé entre 1260 et 1390 et n'a donc pas pu envelopper le corps de Jésus. Et si l'analyse avait indiqué que le suaire datait du 1er siècle, est-ce que cela aurait constitué une preuve suffisante du contraire? Sûrement pas. La question aurait subsisté. Cette relique qui traverse les siècles est-elle bien dans la ligne du Jésus des Evangiles, le pauvre entre les pauvres, qui n'a pas voulu laisser de traces ailleurs que dans les cœurs? Heureux décalage de treize siècles qui lève toute équivoque; reconnaissance aux autorités de l'Eglise qui ont demandé cette clarification.

Mais de là à dire que ce suaire est un faux, il y a un pas que nous ne devons pas franchir. Ce n'est pas un faux si l'image qui recouvre cette pièce de tissu est l'œuvre d'un artiste du Moyen Age. La qualité et la précision des traits attestent chez l'auteur d'une profonde piété et d'une grande connaissance de la souffrance des torturés.

Et si la silhouette que l'on voit a effectivement été produite par le corps du supplicié qu'on y a déposé, il y a encore moins de raisons de parler d'un «faux». Au nom même du Nazaréen qui, dans l'Evangile de St Matthieu, s'est identifié aux plus maltraités.



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 109

Mensuel

Novembre 1988

COMME DES NOUVEAUX CONVERTIS EN CHEMIN

Le 10 décembre sera célébrée la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle soufflera ses quarante bougies. Parmi ceux qui s'associeront à cet anniversaire il y aura, souhaitons-le, de nombreux chrétiens, de nombreux catholiques (*). Qu'ils se réjouissent, mais comme des pèlerins récemment convertis.

Aujourd'hui Jean Paul II a fait des droits de l'homme un des thèmes majeurs de son pontificat. Il en parle à travers tous les continents. Au point que les droits de l'homme semblent faire partie des évidences dans l'Eglise. Cela n'a pas toujours été le cas, tant s'en faut.

En regardant l'histoire on s'aperçoit qu'entre le temps où l'Eglise subit la persécution et le temps où cette même Eglise justifie la coercition contre les hérétiques, la distance n'est pas grande. Comme le fait remarquer André Mandouze, la racine latine d'où vient le mot «persécution» sert aussi à nommer «poursuite» de la brebis égarée... Mais le lieu n'est pas de mener l'enquête, de remonter aux Croisades et à l'Inquisition.

En se limitant aux idées de la Révolution française, il faut se rappeler qu'elles ont été avancées souvent dans un climat d'hostilité déclarée à l'égard de l'Eglise. Fallait-il pour autant qu'elle n'y trouve rien de bon? «Quoi de plus contraire aux droits du Dieu créateur qui borna la liberté de l'homme par la défense du mal, que cette liberté de pensée et d'agir que l'Assemblée nationale accorde à l'homme social comme un droit imprescriptible de la nature?» écrit le pape Pie VI le 10 mars 1791. Et l'historien René Rémond pouvait même affirmer il y a quelques années: «Durant des siècles, de la Renaissance à nos jours, ceux qui luttèrent pour la reconnaissance des libertés personnelles, qui travaillèrent à l'instauration de la société civile et politique, trouvèrent régulièrement l'Eglise dans le camp de leurs adversaires, leur apportant la caution de son autorité intellectuelle et morale.» Certes il a existé des exceptions étincelantes et à chaque siècle. C'étaient des exceptions.

Ce retour à l'histoire non pour instruire le procès des chrétiens qui nous ont précédés. Qui sommes-nous pour le faire? Bien au contraire pour mesurer à son juste prix la valeur qu'a constituée, pour l'Eglise catholique, la redécouverte de l'exigence absolue du respect des droits de l'homme. Au passage, le fait de se reconnaître comme des convertis de fraîche date permet de mieux comprendre certaines prudences des non-chrétiens à l'égard des chrétiens: ils attendent pour voir.

Nous sommes des convertis récents, mais tout autant des pèlerins encore en chemin. Dans notre Eglise, la femme n'a pas encore la place qui lui revient; et il arrive qu'au nom du respect de la vérité, des théologiens se voient imposer des silences d'un autre âge. Nous sommes encore en chemin aussi parce que, comme chrétiens, nous sommes également citoyens. Citoyens d'un pays qui emprisonne ses objecteurs de conscience et qui parfois, par crédits interposés, prête main-forte aux tortionnaires.

Il y a encore du chemin à parcourir jusqu'à ce que l'homme — tout homme et toute femme — accède à la place que Dieu lui a destinée, Lui qui l'a «voulu un peu moindre qu'un dieu, le couronnant d'honneur et d'éclat» (Ps8). Le 10 décembre sera l'occasion de se réjouir des pas qui ont été faits, et ils sont nombreux. L'occasion aussi de prendre conscience de ceux qui restent à faire.

A.F.

* Qu'on me permette de limiter mon propos à ma confession. Libre à chacun d'élargir la réflexion par des exemples pris ailleurs.

tion. C'était en mars 1988. Au moment de rédiger ces lignes, une telle action a de nouveau été entreprise à la paroisse de Ste Clotilde cette fois — décidément très sollicitée et très accueillante.

Leur but: appuyer une grève de la faim entreprise, au prix des plus grands risques, dans plusieurs prisons turques. Et pourquoi cette manifestation? Pour des revendications aussi élémentaires que l'arrêt des tortures, le droit aux familles des prisonniers de pouvoir parler avec eux dans leur langue...

Qu'un peuple, à quelques mois de distance, entreprenne deux fois une grève de la faim limitée à Genève, cela a de quoi surprendre, agacer peut-être. Qu'on ne se trompe pas: ce ne sont pas ces gens qui exagèrent. (On ne se prive pas une semaine de nourriture pour le plaisir.) S'il y a une exagération, c'est bien dans la dose de souffrance que ce peuple doit encaisser.

D'ailleurs les grévistes ne sont pas chrétiens. Lorsqu'ils s'exposent à la privation pour la vie de leurs frères restés au pays, ne mettent-ils pas en résonance des valeurs familières aux chrétiens?



IRAN-IRAK Derrière les négociations, le peuple kurde

Un peuple de 20 à 25 millions de personnes, ce n'est pas rien. Et pourtant ce peuple de 25 millions de personnes est un peuple de trop. De trop en Turquie, de trop en Iran, de trop en Irak qui a été jusqu'à utiliser contre lui les armes chimiques. Ainsi se présente la tragique situation du peuple kurde: Riche de sa langue et de sa culture mais pauvre d'un Etat qui lui en permette l'expression.

En 1975, Saddam Hussein, le Premier irakien, et le shah d'Iran avaient signé les accords d'Alger. Ce fut sur le dos des Kurdes. Est-ce que les négociations actuelles qui se déroulent à Genève auront les mêmes conséquences? Les Kurdes redoutent cette issue; c'est pourquoi ils ne sont pas prêts à poser les armes.

En ce qui concerne les Kurdes de Turquie, nos lecteurs se souviennent peut-être de la grève de la faim limitée qu'un groupe avait fait à la paroisse protestante de la Jonc-

Merci

Merci à tous ceux — et ils sont déjà nombreux — qui ont fait usage de leur bulletin de versement. Merci aussi à tous ceux qui vont y inscrire prochainement la somme de Fr. 10.— qui permet à Cotmec-Info de couvrir ses frais.

NESTLE Reprise du boycottage

La reprise du boycottage international de la compagnie Nestlé a été annoncée par le Comité international de boycottage de Nestlé pour l'Europe (INBCE) et l'Action pour la responsabilité des sociétés (ACA).

Un boycottage précédent de Nestlé avait obtenu le soutien de groupes religieux dans plusieurs pays. Les deux organismes déclarent qu'il est nécessaire de réitérer cette démarche car Nestlé enfreint le code régissant la commercialisation des substituts au lait maternel (adopté par l'Assemblée mondiale de la santé en mai 1981). L'ACA a également réclamé le boycottage de la compagnie «American Home Products». Les deux groupes reprochent en particulier à Nestlé et à d'autres sociétés de «distribuer gratuitement leurs produits dans les hôpitaux et maternités», et précisent que cela «empêche l'allaitement maternel, et cause ainsi la malnutrition et des maladies chez le nourrisson.

Cette annonce intervient quatre ans après que la compagnie Nestlé a déclaré qu'elle se conformerait aux normes du code. Pour l'INBCE et l'ACA, Nestlé a «trompé la confiance des organisations concernées qui œuvrent dans l'intérêt des nourrissons et de leur santé». Au Conseil œcuménique des Eglises, la responsable du programme au sein de la Commission médicale chrétienne, Birgitta Rubenson, a indiqué que le COE n'avait pas pris position sur ce nouvel appel au boycottage, mais elle a exhorté les hôpitaux et les organismes de santé rattachés aux Eglises à respecter le code sur la commercialisation des substituts au lait maternel. Elle a en outre précisé que nombreux sont ceux qui ne s'y conforment pas et que des enfants souffrent et meurent à cause de cela.

SOEPI



DANS LA PRIERE AUSSI... ...fêter les droits de l'homme

Le 10 décembre marquera le 40e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. Par définition les droits de l'homme sont l'affaire de tous et le combat pour les promouvoir se mène au coude à coude avec des gens de tous horizons. Ceci ne doit pas empêcher les chrétiens de se retrouver pour célébrer, dans l'action de grâce et dans l'intercession, la dimension spirituelle qu'ils voient dans cet engagement.

Les paroisses de notre pays ont reçu un dossier abondant pour leur permettre de s'associer à l'événement. Sans porter ombrage aux initiatives locales, il a paru important aux Commissions tiers monde de proposer une veillée de prière au cœur de la Cité accessible à chacun

■ le vendredi 9 décembre
■ de 18.30 à 22 heures au Temple
■ de la Madeleine (rue de la Madeleine)

Cette veillée est animée par différents groupes qui, de demi-heures en demi-heures, en assumeront l'animation. (Le détail du programme sera publié dans «Le Courrier» les jours précédents.)

La chapelle de la Madeleine, dans laquelle aura lieu la célébration, est ornée de vitraux de José Venturelli, artiste chilien réfugié dans notre pays et qui y est décédé récemment.

CELEBRATION A PRESINGE Une expérience œcuménique

Dimanche soir 13 novembre, Jacky Cortay, pasteur, et Maurice Gardiol, diacre, étaient installés dans leur ministère d'aumôniers des réfugiés par les organes compétents de l'Eglise nationale protestante. Une telle «installation» n'a pas son équivalent du côté catholique. La célébration aurait pu donc ne concerner que l'Eglise protestante. Cela n'a pas été le cas, les nombreux catholiques qui étaient à Presinge se sont sentis largement accueillis tout au long de la liturgie.

Sœur Bernadette Porte, chargée de cette aumônerie du côté catholique, commença la dernière prière d'action de grâce par ces mots: «Nous te prions pour nos Eglises, nous te prions pour ton Eglise...» Cette phrase exprime parfaitement la richesse de cette célébration profondément enracinée dans une tradition, mais vécue de telle façon que les membres de l'autre confession se sentent aussi chez eux.

Ajoutons, pour ceux qui ne le sauraient pas, que l'ancienne abbaye de Presinge où s'est déroulée la célébration est actuellement un centre qui accueille cinquante-deux réfugiés venant de sept pays, n'ayant en commun souvent que leur déracinement. Ce cadre donnait au mot «œcuménique» un de ses sens que trop souvent nous oublions: celui de désigner toute la terre habitée.

CHILI Une victoire sur la peur

Lorsqu'un dictateur décide d'organiser un référendum, ce n'est pas pour le perdre. C'est pourtant ce qui s'est passé le 5 octobre au Chili. Contre toute attente, alors que le 43,04% des votants ont souhaité que le général prolonge son mandat jusqu'en 1997, le 54,68% a déclaré son opposition.

Les spectateurs de l'émission «Résistance» du 17 novembre sur Antenne 2 auront pu suivre l'émouvant retour dans son pays, après douze années d'exil, de l'artiste chilien Oscar Castro. Un voyage plein de chaleur et de contrastes. Car le Chili du général Pinochet n'est pas aussi diabolique que certains ont pu le dire ni aussi libéral que d'autres continuent à le prétendre. Une illustration de cette complexité: le soir du 5 octobre, à l'annonce de l'échec du dictateur, les forces de l'ordre avaient deux attitudes possibles devant l'explosion de joie: la répression ou la fraternisation. Elles ont pratiqué simultanément l'une et l'autre.

Pas l'enfer...

Les spots publicitaires en faveur du «non», la liberté de parole dans les meetings politiques ou celle des artistes dans les spectacles ont de quoi surprendre ceux qui s'imaginaient Santiago sous l'aspect d'un immense camp de concentration. C'est vrai qu'il y a eu une campagne électorale et une votation dignes de ce nom. Au point que les partisans de la dictature n'ont pas manqué de rechercher, dans le scrutin, une ultime légitimité. «Vous voyez que nous ne sommes pas ce que vous dites et que nous respectons la Constitution.» Certains iront même plus loin: ainsi le ministre de l'Intérieur qui, à la télévision quelques jours après la consultation, parlera de «triomphe du gouvernement et en particulier du général Pinochet»; en effet, selon Sergio Fernandez, le général a eu à lui seul 43% des voix tandis que le 54% des «non» rassemblent l'expression de seize partis d'opposition. Il fallait y penser!

...encore moins le pays de la liberté

En fait, ce 54% d'opposants est une prodigieuse victoire sur la peur. Mesure-t-on le courage qu'il a fallu pour, au cours d'un meeting, monter sur une estrade et déclarer au micro, à visage découvert: «Je m'appelle Untel et j'ai deux fils morts sous la torture» alors que l'appareil répressif qui a commis de telles atrocités est toujours présent, en parfait état de marche? «Je me suis habitué à vivre avec la peur» déclarait sereinement dans l'émission le rédacteur en chef de la revue «Analysis», de renommée internationale. Cet homme expliquait que, s'il n'a pas été atteint dans sa famille, son logement, en revanche, a été incendié et son proche collaborateur et ami criblé de balles. De plus, chaque soir, il doit se rendre à la prison pour y passer la nuit, peine que lui a valu son irrespect à l'égard du pouvoir.

Des demains laborieux

Le plébiscite n'a pu être repoussé que par la création d'un front uni de l'opposition. Mais une chose est de se rassembler contre un dictateur, une autre de gérer ensemble, dans la durée, la marche du pays, même s'il s'agit d'un pays qui a la plus longue tradition démocratique de tout le sous-continent. «Le régime du général Pinochet a inscrit en nous des marques profondes. Saurons-nous encore vivre dans la sérénité?» s'interrogeait avec gravité une personne filmée lors de l'émission. La maturité politique qui a permis à la foule, au soir du 5 octobre, d'éviter toute provocation n'est-elle pas un premier élément de réponse?

AFRIQUE Il est urgent de se souvenir du passé

«Pays en voie de développement», un terme qui occulte l'histoire socio-économique de bon nombre de pays dont le Nigéria.

L'observateur est frappé par la grande mobilité et l'activité commerçante à petite échelle (et aussi à grande échelle) de toute la population, qu'il s'agisse des Yorubas à l'Ouest, des Ibos à l'Est et des Haoussas au Nord. Et cet état de faits remonte bien dans l'histoire car le système socio-économique indigène qui a permis le développement des puissants royaumes et Etats du Nigéria était fondé sur de petites industries florissantes de combien! à l'époque pré-coloniale, par exemple à Awka, Oyo et Zaria. On ne peut ne pas penser aux fameuses fonderies de bronze de Ifè.

L'étranglement de ces industries à l'époque coloniale et post-coloniale par les planificateurs «modernes» a frayé le chemin aux entreprises «modernes» de l'Etat, aux transnationales et aux multinationales. Mais toutes ont échoué, autant qu'elles sont. Et leur mauvaise gestion a précipité le pays dans le cycle infernal de l'endettement «jusqu'au cou», selon la formule bien connue.

Cependant, le Nigérien de la base, celui que l'on voit sur les routes et les marchés locaux du pays et de la sous-région, ne démord pas: il fait redémarrer ses petites industries, embauche de la petite main-d'œuvre. Il utilise la matière première locale et le savoir-faire traditionnel. Impossible de dire que de telles entreprises ne contribuent pas au développement; celui-là même qui s'enracine dans la culture du terroir.

Il est temps que les grandes politiques trouvent le moyen d'intégrer ces petites industries traditionnelles aux plans de développement. Ceci étant vrai pour le Nigéria, l'est aussi pour tous les pays de la sous-région, Bénin, Togo, Ghana, Niger, Burkina Faso, qui regorgent de talents traditionnels ne demandant qu'à se mettre au service d'activités à leur dimension.

SEOUL Le revers de la médaille

Le faste des Jeux olympiques a donné de Séoul une image rutilante. L'article ci-dessous que nous empruntons à la revue «Eglise d'Asie» nous apporte un autre éclairage, important lui aussi.

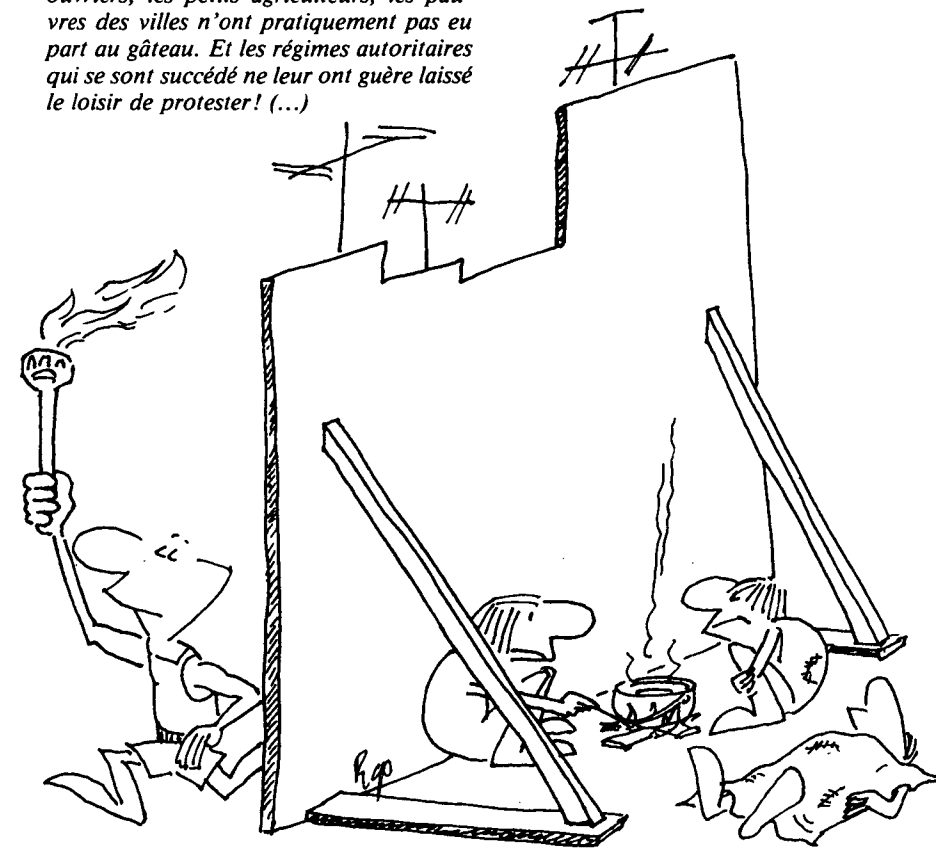
Une délégation de quatre personnes de la Coalition asiatique pour le droit au logement — composée d'un membre du Parlement britannique, d'un juge émérite de la Cour suprême de justice indienne, d'un moine bouddhiste et d'un journaliste — a mené une enquête, du 5 au 12 septembre 1988, sur la situation des pauvres à Séoul. Le bilan est consternant. Plus de 48.000 maisons, qui abritaient 720.000 personnes, ont été détruites depuis 1985, selon les plans gouvernementaux d'urbanisation. Des appartements neufs ont été construits, mais 90% des personnes expulsées — le plus souvent par la force — sont trop pauvres pour envisager de s'y réinstaller.

La délégation a pu constater, sur place, que beaucoup des victimes de ces expulsions ont ensuite été condamnées par la justice pour «violence», et ont passé de deux à six mois en prison. Qui plus est, au moins treize personnes ont trouvé la mort au cours de ces événements. Sans compter celles qui ont perdu leur travail, les familles séparées, les enfants qui ne vont pas à l'école... Le «redéveloppement économique» exigeait que tout soit fait non seulement pour accueillir les athlètes et le public, mais aussi pour embellir la ville. Il fallait notamment éviter que des maisons de vilaine apparence ne se trouvent dans le champ des caméras, si bien que des familles modestes, qui avaient acheté un terrain en des zones sensibles, furent empêchées d'y construire leur maison. Même chose pour l'itinéraire que devait suivre la flamme olympique: rien ne devait choquer l'œil!

Lorsqu'ils ont visionné un film en vidéo sur les expulsions de logements à Séoul, au cours des années 1986-87, les évêques présents en Corée pour une réunion organisée par la Fédération des Conférences épiscopales asiatiques n'en pouvaient croire leurs yeux. «Le nouveau gouvernement n'a-t-il rien fait pour répondre à tous ces problèmes?» a demandé un évêque indien très choqué. Pour sa part, le cardinal Kim, archevêque de Séoul, a déclaré aux visiteurs qu'il soutenait totalement l'action menée auprès des expulsés par le P. John Daly, M. Paul Jeong Gu et les travailleurs sociaux, appartenant ou non à l'Eglise, qui aident autant qu'il est possible les pauvres à s'organiser afin de peser sur les décisions gouvernementales.

La délégation a encore mené son enquête sur l'évolution de Séoul: les Jeux ont été, pour le gouvernement, l'occasion de parachever le travail entrepris durant ces trente dernières années, qui ont vu la Corée multiplier par douze sa richesse. Relevée des ruines de la guerre de 1950-53, Séoul rivalise aujourd'hui avec Tokyo par la taille et

la sophistication. Ainsi, en 1960, un seul pont reliait les deux rives de la rivière Han: il y en a dix-huit maintenant. Mais il y a la face cachée de ce progrès: les ouvriers, les petits agriculteurs, les pauvres des villes n'ont pratiquement pas eu part au gâteau. Et les régimes autoritaires qui se sont succédé ne leur ont guère laissé le loisir de protester! (...)



AFRIQUE DU SUD «Libérez les enfants»

Le samedi 5 novembre, une importante journée d'information sur l'Afrique du Sud a été organisée par un collectif de mouvements parmi lesquels la Déclaration de Berne, Pain pour le Prochain, l'Action de Carême, Pax Christi... Plutôt que d'en donner un bref écho ici, nous avons en projet d'en communiquer plus largement le contenu dans un avenir proche.

Dès maintenant, nous pouvons signaler l'exposition — photographies, sculptures et peintures — qui aura lieu au COE (150, route de Ferney) du 5 au 22 décembre. Elle est placée sous le patronage de Monique Bauer-Lagier, Emilio Castro, Guy-Olivier Segond... Signalons également que, du 12 au 16 décembre, un programme de films est proposé.

Actuellement encore est lancée une campagne de cartes adressées au président P.W. Botha. Ces cartes portent en anglais la phrase: «J'exige la libération de tous les jeunes et de tous les enfants en Afrique du Sud.» Il n'y a qu'à les signer et à les envoyer.

Le programme, ainsi que les cartes, sont disponibles à notre secrétariat.

Signalons

la conférence-débat organisée par des communautés de base de Genève le samedi 3 décembre de 14h.30 à 17h. au Centre œcuménique de Meyrin.

Albert Longchamp s.j., directeur de l'«ECHO illustré», traitera du thème: «Choix des évêques et ministères d'unité».

CIBA-GEIGY: Refus américain

D'après un article, que nous reprenons intégralement de la lettre d'information CH+6, «dans l'Etat américain du New Jersey, le Département pour la protection de l'environnement a refusé d'accorder à la firme Ciba-Geigy le permis de construction d'une usine pharmaceutique à Dover Township, à proximité de la côte de l'Atlantique. On ignore à Bâle les raisons du rejet de cette demande déposée en 1987 et portant sur un projet budgetisé à 90 millions de dollars et devant offrir 120 emplois. On sait toutefois qu'un pipe-line qui aurait conduit les eaux usées dans l'océan a d'emblée été vivement contesté par les milieux écologiques. Et on rappellera que, dans ce même New Jersey, Ciba-Geigy avait défrayé la chronique il y a trois ans en violant la législation sur le stockage des déchets toxiques, ce qui lui avait valu la plus forte amende jamais infligée par cet Etat, soit près de 1,5 million de dollars.»

AFRIQUE DU SUD Le visage extérieur

Le 5 novembre une journée de travail sur l'Afrique du Sud était organisée à Lausanne par diverses organisations. Dans ce cadre, M. B. Sjollema, ancien coordinateur du programme de lutte contre le racisme du COE, a fait un exposé particulièrement éclairant. Nous en reproduisons ici la première partie.

Le problème de l'information

Les nouvelles à la radio, la télévision et dans les journaux, pour autant qu'elles émanent des correspondants stationnés en Afrique du Sud, sont déjà rigoureusement censurées par le régime de Prétoria. Nous lisons donc presque uniquement ce que Prétoria veut bien nous permettre de savoir. Il est facile de l'oublier puisque cette censure date de temps de l'état d'urgence, c'est-à-dire deux ans et demi. Nous avons la tâche difficile de trouver des sources mieux informées et de faire passer cette information alternative.

Les deux visages de l'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a aujourd'hui deux visages exposés: extérieur et intérieur. A l'extérieur, c'est le visage qu'on essaie de nous montrer à l'étranger, le président Botha souriant, prêt à négocier, en visite officielle au Mozambique, à Malawi, au Zaïre, en Côte d'Ivoire, et proclamant: «L'Afrique dialogue avec l'Afrique du Sud.» A travers ces multiples contacts diplomatiques il profitait ainsi du changement de climat dans les relations internationales, notamment du fait que les Etats-Unis et l'USSR sont favorables à la résolution des conflits régionaux. Il est vrai que les troupes sud-africaines se sont retirées de l'Angola et que l'Afrique du Sud est enfin amenée à appliquer la résolution 435 de l'ONU concernant la Namibie. Mais l'histoire récente dans ce domaine nous incite à la prudence, car Prétoria s'était déjà engagé à maintes reprises à respecter cette résolution sans aucune suite.

Et puis, la diplomatie sud-africaine s'est manifestée récemment en Suisse. Elle s'est étalée comme champion du développement en Afrique, en demandant de prêts aux banques suisses non seulement pour soutenir son système d'apartheid, mais également pour aider les pays de la ligne de front. On peut difficilement s'imaginer une attitude plus cynique: Ayant déstabilisé les sous-continent d'abord avec tous les moyens, Prétoria se pose maintenant comme bienfaiteur de ses voisins.

Enfin, l'offensive diplomatique de Prétoria a permis au lobby pro-apartheid aux Etats-Unis de faire opposition aux nouvelles sanctions proposées au Congrès, sous prétexte que de telles sanctions pourraient «dégrader» le climat favorable pour une solution du problème de la Namibie. Quelles sont les raisons de cette offensive diplomatique? On peut en citer quatre:

1. Prétoria a été contraint de se redonner une meilleure image pour pouvoir sortir de

l'isolement accru dans le monde international.

2. Sa position militaire en Angola et la position économique en Namibie deviennent de plus en plus intenable. Les frais de la guerre et les pertes de vies humaines sont devenus trop élevés. Un nombre croissant de conscrits militaires ont refusé de servir à la conscription (End Conscription Campaign); récemment 143 jeunes ont déclaré publiquement qu'ils refuseront de servir dans l'armée tant qu'elle mènera une guerre raciste.

3. Les effets des sanctions: Si minimales qu'elles soient, les sanctions, même d'après des affirmations gouvernementales, «mordent». L'année 1987 a été la première année des sanctions en force. Sur la base des statistiques officielles de commerce, les experts estiment qu'il y a eu une baisse de 7% des exportations entre 1985 et 1987. Ces mêmes experts estiment qu'il faudra une baisse de 15% pour que les sanctions soient vraiment efficaces.

4. La détérioration de l'économie sud-africaine: Ce n'est pas un hasard que les deux Botha aient visité la Suisse où ils ont parlé, entre autres, avec des dirigeants des grandes banques de leur besoin urgent de prêt.

BETHLEEM AUJOURD'HUI

Le nom de Bethléem accompagne la liturgie de ce temps de Noël. Un nom qui habite notre mémoire depuis l'enfance, évoquant chaleur et douceur. Le témoignage reçu à notre secrétariat et dont nous garantissons l'authenticité éclaire le village de la nativité d'une lumière qu'il faut accueillir, elle aussi.

(.....)

Je compris alors qu'ils voulaient faire sauter la maison, suite à l'accusation portée contre mon frère d'avoir lancé des cocktails Molotov. Ibrahim n'a pas été jugé. Il est en «détention administrative», euphémisme qui désigne, en fait, l'emprisonnement de tout suspect, sans accusation officielle, ni jugement, et ce, pendant une période qui peut durer jusqu'à six mois, renouvelables. J'ai appris par son avocat — qui a pu le rencontrer une seule fois depuis son arrestation — que mon frère n'a rien avoué, malgré des interrogatoires répétés qui n'ont pas cessé jusqu'à ce jour. Quant à la pratique de destruction des maisons, elle n'est pas nouvelle. Elle correspond à un châtiment collectif: Toute la famille, des grands-parents aux petits-enfants, doit payer et souffrir. Et chacun sait ce que représente, en Orient, la maison: c'est toute l'histoire de la famille qui est ensevelie sous les décombres en quelques secondes. C'est notre mémoire, notre tradition qu'ils veulent détruire... Depuis le début de l'occupation militaire, en 1967, plus de 1500 maisons ont été dynamitées, dont une soixantaine pendant les sept premiers mois de l'intifada.

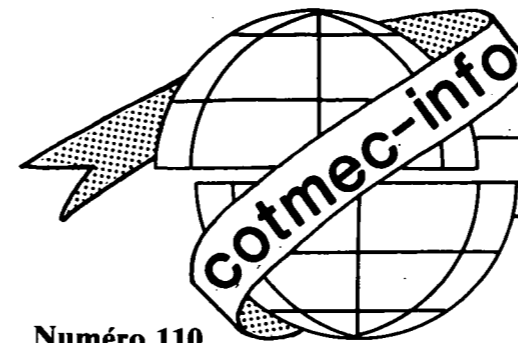
Une cinquantaine de soldats avaient pris position à l'intérieur de notre maison, tandis qu'une dizaine d'autres montaient la garde aux alentours. «Allez, vite! Vous

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Honoré Kponton et Françoise Lardera

avez vingt minutes», répète l'officier. «C'est impossible», lui dis-je, «ou bien vous détruisez tout avec les meubles, ou bien vous me donnez du temps et j'appelle nos voisins pour nous aider?» «Non!», rétorqua l'officier, «c'est une zone militaire: personne n'a le droit d'entrer ou de sortir! Les soldats vous donneront un coup de main...» On s'empressa de tout sortir, dans la hâte. Les soldats ont arraché les tentures, au salon et une chambre coucher. Ils ont jeté dehors le réfrigérateur et d'autres appareils qui, depuis, sont tous hors d'usage. Ils ont lancé nos sacs de riz et de sucre à même le sol, de trois mètres de haut... Je suis allé réveiller mes grands-parents qui dormaient encore au deuxième étage. Sourds, à cause de leur grand âge, ils n'avaient pas entendu les soldats arriver. Ils sortirent dans leurs vêtements de nuit, pris d'une grande frayeur. C'était un véritable cauchemar. Je pouvais deviner dans leurs yeux une souffrance indescriptible. L'an dernier, ils avaient perdu leur fils — mon père —, mort des suites d'un cancer, et, depuis quelques mois, on venait de leur arracher deux de leurs petits-fils, Ibrahim et Omar, un autre frère de 18 ans, lui aussi arrêté. Maintenant, le toit familial allait être détruit sous leurs yeux...

Les soldats continuèrent leur travail, imperturbablement. «Vous trouvez cela humain?», demandai-je à l'un d'entre eux. «Pensez-vous que cela est juste, vous qui êtes citoyen d'un Etat démocratique?». «Non», fit-il, «mais ce sont les ordres!»



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 110

Mensuel

Décembre 1988

EN TOUTE DISCRETION

An 6. Rien à voir. Tout au plus «un nouveau-né emmailloté et couché dans une mangeoire». (Lc 2.12)

An 27. Rien à voir sinon un jeune prophète itinérant. D'ailleurs «n'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de José, de Jude et de Simon?»

(3) Un homme de Nazareth, ce village qui n'a pas sa place dans l'histoire et dont on se demande ce qui peut en sortir de bon,

An 54. Rien à voir écrit Plin le Jeune à l'empereur Trajan dans un rapport sur l'activité des chrétiens. Tout au plus des hommes et des femmes habitués à se réunir «pour prendre une nourriture, mais une nourriture tout ordinaire et innocente. (...) Je n'ai rien trouvé qu'une superstition déraisonnable et sans mesure.»

An 170. Rien à voir pour Celse, le païen, qui écrit: «Voici la maxime des chrétiens: (...) 'Quelqu'un est-il ignorant, borné, inculte et simple d'esprit, qu'il vienne à nous hardiment'. En reconnaissant que de tels hommes sont dignes de leur dieu, ils montrent bien qu'ils ne veulent et ne savent gagner que les niais, les âmes viles et imbéciles, des esclaves, de pauvres femmes et des enfants.»

An 200. Rien à voir écrit encore un chrétien anonyme à son correspondant Diognète. «Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements (...); leur genre de vie n'a rien de singulier...»

La fête de Noël qui approche, des chrétiens vont la célébrer avec éclat, convoquant à leur fête lumière et musique. Comme ils auront raison de la faire! D'autres, peut-être parce qu'ils sont moins assurés dans leur foi, seront tentés par le recul, le silence et par le souci de traduire dans des actes d'accueil tout simples ce qu'ils comprennent de cette fête. Seront-ils pour autant loin du vrai sens de Noël? Pas sûr.

Car là est bien l'ampleur du mystère de l'Incarnation. Aucune liturgie n'a assez d'éclat pour célébrer le Seigneur qui vient et aucune retenue n'est assez discrète pour exprimer l'humilité avec laquelle il vient.

A.F.

Nous souhaitons à nos lecteurs des fêtes — dans la discrétion ou dans l'éclat — qui soient habitées de beauté. Nos vœux aussi pour un bon début d'année.

Nos souhaits vont aussi aux jeunes du Centre d'intégration socio-professionnelle qui, mois après mois, assurent le pliage et préparent l'envoi de ce Bulletin.

EGYPTE

Une décennie de l'enfance

L'Egypte vient d'annoncer une décennie de l'enfance (1989-1999). Ce programme vise, entre autres, à promouvoir une réelle politique de l'enfance, et à réduire la mortalité infantile. Cette initiative ne peut qu'attirer notre attention et l'admiration de l'UNICEF, agence des Nations Unies spécialisée dans les questions de l'enfance; en effet, son directeur général, de passage dans le pays en novembre dernier, devait déclarer: «L'Egypte est le premier pays au monde à s'être mobilisé pour la survie des enfants en utilisant simultanément deux puissants moyens: la vaccination et la réhydratation par voie orale.»

Initiative louable disons-nous: le pays, dans le domaine délicat des accouchements, a su associer à la médecine moderne les «Dayas», ces accoucheuses traditionnelles qui transmettent leur savoir, de mères en filles, depuis la nuit des temps; dans les villages égyptiens, au moins quatre enfants sur cinq voient le jour par leur savoir-faire. Elles prodiguent aides, soins et conseils pédiatriques très appréciés. Elles sont au fait de la déshydratation d'origine diarrhéique qui fait des ravages (le quart de la mortalité infantile dans le pays) et «prescrivent» bien volontiers la très simple mais efficace technique de la réhydratation orale, qui n'est rien d'autre qu'un mélange de sucre, de sels et d'eau.

L'idée de se servir de ces femmes comme auxiliaires des services de santé est fort judicieuse: elles sont scrupuleusement écoutées par les familles qu'elles assistent. Aussi, c'est à travers elles qu'on cherche à faire passer différents messages en faveur de la vaccination, par exemple, ou de l'hygiène. Les campagnes contre l'excision, largement pratiquée en Haute-Egypte, passent nécessairement par elles. Consacrer une décennie à l'enfance dans

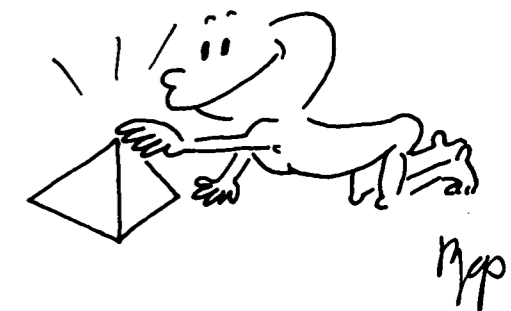
«PLUS JAMAIS LE DELUGE» Une date à retenir

Ainsi est intitulée la prochaine campagne de Carême. Heureuse initiative que d'avoir choisi un thème en harmonie avec le processus conciliaire «Justice, paix et sauvegarde de la création» dans lequel l'année prochaine marquera une étape décisive.

Pour lancer cette campagne et pour qu'elle ait à Genève l'écho souhaité, une réunion œcuménique largement ouverte est organisée à Saint Boniface (plaine de Plainpalais), le jeudi 19 janvier à 16h. et à 20h.15 pour tenir compte des disponibilités de chacun. Chaque séance pourra compter sur la participation des animateurs de Pain pour le Prochain et de l'Action de Carême.

Cette année encore, le thème choisi devrait rencontrer un intérêt largement en dehors du cercle des chrétiens. Comment élargir l'informatin? Voilà la question que nous posons et que nous confions à tous les lecteurs de ce bulletin.

un pays dont 40% de la population (évaluée à plus de 50 millions d'habitants avec un accroissement démographique de l'ordre de 2,8%) a moins de 16 ans, cela nécessite d'énormes moyens... matériels et humains. De ces derniers, le pays en dispose: il regorge de médecins qu'il exporte même vers les autres pays arabes, et il a aussi ses «Dayas» traditionnelles.



JOUETS

Enfants à l'arrivée et au départ

En 1987, selon un article du Monde diplomatique, le marché mondial des jouets a atteint un montant de 40 milliards de dollars. En 1988 on pense que les seuls Etats-Unis y consacreront 12,5 milliards de dollars. Leurs fournisseurs: Taïwan, le Japon, la Corée du Sud et surtout Hongkong et la Chine.

A y regarder de plus près, on s'aperçoit que Hongkong a déplacé le 80% de sa production en Chine où les «conditions de travail» défient toute concurrence. Malgré les réglementations en vigueur (âge minimum dix-sept ans et huit heures de travail par jour) il est courant de voir des enfants de dix ans travailler quatorze heures par jour, pour un salaire mensuel de 21 dollars. Et ce n'est pas le plus bas... Certains journalistes chinois s'en sont émus mais leur marge de manœuvre est restreinte; les autorités chinoises ne semblent pas pressées de mettre de l'ordre, d'autant que les hommes d'affaires de Hongkong ont déjà menacé de se tourner vers la Thaïlande.

Une belle chose que le jouet. En veillant toutefois que le plaisir qu'il procure à l'enfant de chez nous ne se paie pas de l'exploitation éhontée d'enfants du même âge à quelques milliers de kilomètres de là!

En attendant que se mettent en place les campagnes de sensibilisation qui s'imposent, nous pouvons rappeler l'existence de magasins comme Fairness-shop-Caritas, 51, rue de Carouge. Signaler aussi le catalogue de la Déclaration de Berne avec ses «cadeaux qui vous changent les idées».

CHOIX DES EVEQUES ET MINISTRE D'UNITE DANS L'EGLISE

Le texte à disposition

Dans le précédent bulletin, nous avons annoncé la conférence organisée par les Communautés de base le samedi 3 décembre. Elle a permis au Père Longchamp s.j., directeur de l'Echo illustré, d'aborder cette difficile question d'une façon très documentée, tant dans la pratique actuelle que dans celle des siècles passés.

La question est trop importante pour autoriser des simplifications abusives; mais par ailleurs elle détermine trop le visage de l'Eglise catholique pour qu'on perpétue des pratiques imposées à cause des menaces de l'histoire qui n'ont plus leur pertinence, et surtout qui s'opposent à certaines intuitions redécouvertes au Concile.

Grâce à l'amabilité du Père Longchamp, nous sommes en mesure de faire parvenir le texte intégral de cette conférence à ceux qui nous en feront la demande (30 pages dactylographiées).

EGLISE DU BRESIL

Préoccupations

Dans ce bulletin, nous avons qualifié d'«exemplaire» le dialogue qui s'était instauré entre Rome et les théologiens de la libération, en ce sens que nous avons assisté à un véritable déplacement des protagonistes (de Rome aussi). N'est-ce pas le signe d'un dialogue digne de ce nom? Nous revenons sur le sujet car des informations préoccupantes nous parviennent depuis un certain temps déjà, et de différents côtés, attestant d'un «démantèlement» de l'Eglise du Brésil pour reprendre le titre d'un article récent. La même liberté utilisée pour la louange nous l'utiliserons pour dire notre souci.

Pour toutes les personnes ouvertes à la solidarité, l'Eglise du Brésil est tenue en grande estime. Avec beaucoup de clarté et de fidélité, elle a su affirmer avec courage, au lendemain du concile, le souci du plus pauvre et cela, notamment, dans le douloureux conflit de la terre; et elle l'a fait sans désertir sa vocation première d'annonce de la Parole de Dieu. Au point que les communautés d'Eglise nouvellement créées, ainsi que les animateurs de la Parole formés, atteignent des chiffres étonnants.

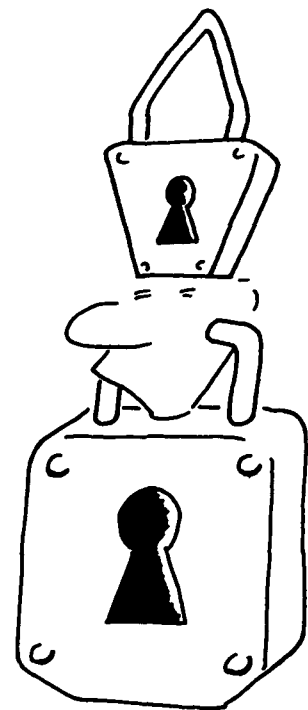
Et c'est l'Eglise qui fait l'objet d'atteintes dans ses personnalités les plus représentatives.

- Mgr Camara, qu'il est inutile de présenter aux chrétiens de notre pays, a été remplacé dans son évêché de Recife par Mgr Cardoso qui, au dire des observateurs, a effectué un «retournement total de la pastorale» de son prédécesseur.

- Mgr Luciano de Almeida, le président de la Conférence des évêques du Brésil qui cherche à y maintenir une certaine ouverture est nommé, le 6 avril, dans l'évêché de Mariana, une ville du Minas Gerais, hors du réseau des lignes aériennes intérieures. Une façon de freiner son action?

- Mgr Arns est évêque de Sao Paulo. Ceux qui ont eu l'occasion de le rencontrer lors de ses passages dans notre pays ont pu mesurer à la fois sa connaissance des problèmes et sa sérénité communicative, signe d'une profonde spiritualité. En dépit des accords avec Jean Paul II portant sur les modalités du remembrement de son diocèse, c'est par l'instance politique qu'il a appris que l'éclatement de son diocèse avait été finalement décidé sans que son avis ne soit pris en compte par l'administration romaine. Au dire des observateurs, c'est une façon de frapper le rayonnement de l'archevêque.

- Mgr Casaldaliga exerce son ministère à Sao Felix do Araguaia, une région désertifiée où les conflits de la terre sont constants et où, il y a deux ans, il n'y avait pas un seul mètre de route goudronnée dans les 150.000 m² que compte son diocèse. Tentatives d'expulsion, sa tête mise à prix, pillage des archives de la préfecture, arrestations... Mgr Casaldaliga a tout connu



durant ses dix-huit ans de ministère. Jusqu'à voir assassiner son collaborateur, le Père Burnier, sous ses yeux. Le 16 juin, l'évêque s'est rendu en visite à Rome, une visite qui l'a atteint et où on lui a demandé de signer — sans y parvenir — une mise en demeure lui enjoignant, entre autres choses, de ne plus se rendre en Amérique centrale où son appui aux chrétiens du Nicaragua fait problème.

Qu'on nous comprenne bien, en rapportant les faits qui précèdent et en signalant les articles disponibles, nous ne sommes mus par aucun plaisir de la dénonciation. Nous le faisons «de l'intérieur de l'Eglise», blessés par les mesures qui atteignent des personnalités en qui nous avons reconnu d'authentiques témoins de la foi aujourd'hui. Si nous osions, nous reprendrions la parole de l'Evangile: «Si on traite ainsi le bois vert...» De plus, sans information pas de solidarité. Et que signifierait une solidarité qui ne commencerait pas à l'intérieur de l'Eglise elle-même?

«Brésil, démantèlement d'une Eglise». Charles Antoine, dans Actualité religieuse dans le monde, novembre 1988 (3 p.)

Lettre de Mgr Casaldaliga à Jean Paul II, février 1986. Dial, No 1352 (8 pages).

PRIX DES DROITS DE L'HOMME

Bravo les parrainages

Pour la seconde fois, le «Courrier» a décerné son prix des Droits de l'homme à un mouvement qui s'est illustré dans la défense de cette valeur, que le quotidien genevois tient en si grande estime.

Le tâche du jury n'a pas dû être aisée car, et il faut s'en réjouir, les groupes à l'œuvre sur ce secteur ne manquent pas. Pourtant le choix des «groupes de parrainages» nous paraît très heureux et particulièrement légitime. Plusieurs fois, dans ces colonnes, il nous est arrivé de faire écho à l'activité de ce mouvement. Nous nous permettons ici une impression générale:

Nous ne pensons pas donner dans le lyrisme en affirmant que, dans l'actualité récente de notre ville, nous n'avons jamais rencontré une mobilisation si large de la population pour un engagement de si longue durée. Un engagement qui, dès le début, a su prendre en compte les multiples facettes du problème des requérants d'asile: politiques, juridiques, culturels, communautaires... Dans cet engagement, des citoyens «ordinaires», riches au départ de leur seule préoccupation pour plus démunis qu'eux, ont acquis sur le tas une pratique remarquable et se sont révélés, sur tous les terrains évoqués plus haut, des partenaires avec qui les pouvoirs publics ont dû compter; même si au départ certains «professionnels» avaient à leur égard une attitude condescendante souvent, irritée parfois, qu'ils ont face à des «amateurs».

Membre d'une équipe de parrainage d'un quartier, une personne nous confiait il y a quelques jours les découvertes qu'avaient représenté pour elle et son cercle d'amis le fait de s'être lancés dans l'aventure de l'accompagnement d'une personne d'une autre culture. Au point que, lorsque l'heure du départ est arrivée, le groupe a unanimement souhaité entreprendre un nouvel accompagnement.

Un bulletin comme le nôtre, préoccupé du lien entre la foi et l'engagement, se doit de relever aussi que les groupes de parrainages sont l'occasion d'un chemin entre croyants et confessions différentes, entre croyants et incroyants. Un chemin où l'humanité est expérimentée non seulement comme un but à poursuivre mais comme le sol sur lequel appuyer ses pas.

A une époque où l'on a pu parler du «crépuscule des solidarités», les parrainages ont fait la preuve qu'il existait des ressources d'engagement efficace et créatif dans de larges couches de la population. Merci aux parrainages de ce témoignage d'espérance ainsi donné. Merci aussi au Courrier d'avoir su l'accueillir.

Autre personne honorée: Mme Alba Viotto

Membre du groupe des professionnels de

la santé d'Amnesty International, Mme Viotto est une militante infatigable de la cause des Droits de l'homme. Sur les lieux où ils sont les plus menacés — nous pensons à son voyage aux Philippines — tout comme chez nous dans la formation notamment: récemment dans le cadre de l'école du Bon Secours, elle a donné un séminaire remarqué sur le lien entre santé et Droits de l'homme.

A elle aussi vont nos félicitations les plus chaleureuses.



A propos de la question des réfugiés

PENSER LA RESISTANCE A PARTIR DE NOTRE FOI

La question des réfugiés a fait irruption dans le ciel helvétique et l'a électrisé comme le fait un orage. De nombreux chrétiens ont été pris dans un courant de résistance et les autorités des Eglises n'ont pas été en reste.

Prendre un week-end pour regarder ces pratiques de résistance à la lumière de la foi, en percevant les tensions et les fécondations réciproques qui en découlent. Mesurer aussi les retombées de ces actions sur l'unité des communautés chrétiennes...

Voilà ce que nous proposons de faire du samedi 25 février à 14h. au dimanche 26 février à 16h. à Notre Dame de la Route, Villars-sur-Glâne, Fribourg.

Avec la participation de Père Richard Friedli, o.p., professeur de missiologie à l'Université de Fribourg, et M. Daniel Corbaz, pasteur, médiateur Eglises-réfugiés pour l'Eglise protestante vaudoise.

—Animation:

Sr Anne-Gabrielle, Equipe d'animation Notre Dame de la Route; Elisabeth Reusse, parrainages; André Fol, Cotmec. Inscriptions au secrétariat de la Cotmec.

«CAMPAGNE POUR LA PAIX»

Une idée qui doit encore faire du chemin

Le temps de Noël nous paraît bien choisi pour rappeler l'existence de la «Campagne pour la paix». Mise en place il y a trois ans par la Fédération suisse des femmes protestantes et les Femmes pour la paix de Suisse, cette campagne vise à obtenir, des pouvoirs publics, un centre de coordination des recherches pour la paix. Parallèlement à cette demande, et pour attester du sérieux de la démarche, une somme de 240.000 francs a déjà été recueillie. Récemment une somme de 23.500 francs a été attribuée, permettant le soutien de six projets.

La paix n'est pas un état mais une conquête, le fruit d'un engagement dans lequel la recherche a sa place. Donner à la «Campagne pour la paix» le double soutien politique et financier qu'elle demande, c'est faire un placement sûr pour l'avenir, celui de l'humanité et le nôtre, sans parler du meilleur de la tradition de notre pays que nous honorons au passage.

Pour tout renseignement: «Campagne pour la paix», Femmes pour la paix, case postale 126, 1000 Lausanne 6. CCP 10-14986-6.

MEDICAMENT

Pour ne pas «donner idiot»

Personne ne met en cause la générosité des personnes — nombreuses — qui dans notre pays envoient des médicaments dans le tiers monde. Mais il importe, pour que cet effort ne soit pas inutile, voire dangereux, de respecter certaines règles. C'est donc avec reconnaissance qu'il faut

accueillir un document de quatre pages rédigé par la Commission médicale chrétienne du Conseil œcuménique des Eglises.

«Lignes directrices destinées à ceux qui sont donateurs et bénéficiaires de médicaments», à disposition à notre secrétariat.